Quatre-vingt-quatrième année. — N° 143. Le Numéro : 15 francs. Samedi 14 Juin 1952.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu in extenso des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu in extenso des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu in extenso des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Edition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère de la justice.

Arrêtés portant nominations, réintégration, mutations, rétrogradation, acceptation de démission, radiation des cadres, révocations et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté (administration pénitentiaire et éducation surveillée) (p. 5946).

Ministère de l'intérieur.

Décret n° 52-668 du 13 juin 1952 portant convocation du collège électoral du département de Constantine (2e collège), 2e circonscription, pour l'élection d'un membre de l'Assemblée nationale (p. 5947).

Arrêté du 9 juin 1952 portant interdiction de la circulation, de la distribution et de la mise en vente d'une publication en langue étrangère (p. 5947).

Ministère de la défense nationale.

Décret du 11 juin 1952 portant concession de la médaille militaire (p. 5947).

Décret n° 52-671 modifiant le décret du 3 août 1939 fixant le statut des élèves admis aux écoles de l'armée de l'air chargées de la formation des officiers provenant du recrutement direct (rectificatif) (p. 5947).

Décret portant régularisation de changement de corps au bénéfice du service des essences des armées d'un officier de réserve (rectificatif) (p. 5947).

Arrêté du 7 juin 1952 modifiant l'arrêté du 14 janvier 1952 portant transfert de crédits du budget de la défense nationale au budget des travaux publics, des transports et du tourisme (aviation civile et commerciale) (p. 5948).

Arrêtés du 13 juin 1952 portant nomination à l'état-major particulier du secrétaire d'Etat à la guerre et délégation de signature (p. 5948).

Arrêtés portant désignation d'ordonnateurs secondaires (p. 5948).

Arrêtés et *décision* portant nominations et mises en disponibilité (service des poudres) (p. 5948).

Tableau d'avancement pour l'année 1952 (armée de terre, réserve) (p. 5949).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Arrêté du 6 juin 1952 fixant le montant maximum des prêts à moyen terme aux petits industriels et commerçants consentis par la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel (p. 5949).

Arrêté du 12 juin 1952 modifiant l'arrêté du 7 mai 1952 prescrivant un inventaire des investissements, fabrications et travaux financés sur fonds publics (p. 5949).

Ministère de l'éducation nationale.

Décrets des 27 mai et 6 juin 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 5949).

Arrêté du 3 juin 1952 fixant la date d'ouverture des sessions des brevet élémentaire, B.E.P.C. et concours de recrutement dans les écoles normales (p. 5949).

Arrêté du 6 juin 1952 fixant les listes des départements où seront organisés les concours d'entrée aux écoles normales (1re et 3e année) et le nombre de places mises à ces concours (p. 5950).

Arrêtés portant nominations (architecture et bibliothèques) (p. 5950).

Liste des candidats et des candidates déclarés admis au certificat d'aptitude à l'inspection primaire et à la direction des écoles normales (p. 5950).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Décrets des 27 mai, 6 et 10 juin 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 5951).

Arrêté fixant la rémunération des médecins des centres de rééducation physique et de tous autres organismes relevant directement de la direction générale de la jeunesse et des sports ou agréés par elle (rectificatif) (p. 5952).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret n° 52-644 instituant des indemnités spéciales de fonctions en faveur du personnel des cadres de la navigation aérienne et de la météorologie nationale en service outre-mer (rectificatif) (p. 5952).

Arrêté du 9 juin 1952 portant réglementation de la pêche à la sardine au filet tournant et coulissant dans les eaux de la direction de l'inscription maritime de Nantes (p. 5952).

Arrêté fixant les modalités d'attribution d'une bourse d'études aux élèves de l'institut national agronomique candidats à un emploi d'ingénieur de la météorologie (rectificatif) (p. 5952).

Arrêté portant nomination du vice-président du conseil supérieur des transports (p. 5952).

Arrêtés portant promotions, nominations, titularisations, affectations et détachements:

Administration centrale (p. 5953).
Aviation civile et commerciale (p. 5953).
Ponts et chaussées (p. 5965).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret du 12 juin 1952 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 5965).

Arrêtés du 5 juin 1952 déclarant d'utilité publique les travaux de construction de lignes de transport et distribution d'énergie électrique (p. 5965).

Arrêtés modifiant les dispositions d'un précédent arrêté et rectificatif (écoles nationales supérieures des mines et service des mines) (p. 5966).

Décision du 13 juin 1952 relative à la consommation des essences aviation (p. 5966).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêtés du 9 juin 1952 portant autorisation de fonctionnement et approuvant des modifications aux statuts de caisses de retraites (p. 5966).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Décret du 11 juin 1952 portant affectation au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme d'un terrain domanial situé au Pecq (Seine-et-Oise) (p. 5966).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté portant déclaration d'utilité publique de l'acquisition de terrains sis sur le territoire de Colleville-sur-Mer (Calvados) (rectificatif) (p. 5966).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêtés portant réintégration, détachements et conférant l'honorariat (administration centrale et services extérieurs) (p. 5966).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Réunions de commissions du vendredi 13 juin 1952. — Convocation de la conférence des présidents (p. 5967).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocations de commissions et de bureau (p. 5968).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 5969).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 5969).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis de concours (institut national de la recherche agronomique) (p. 5970).

Annonces (p. 5971).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 54 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du vendredi 13 juin 1952. — Questions écrites (p. 2883).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Administration pénitentiaire.

Par arrêté du 9 juin 1952:

Est désigné en qualité de médecin à la maison d'arrêt de Dole, M. le docteur Delemont (Jean), en remplacement de M. le docteur Aulon, démissionnaire.

Est désigné en qualité d'aumônier catholique de la maison d'arrêt de Reims, M. le chanoine Poucet (René), en remplacement de M. l'abbé Galloy, décédé.

Par arrêté du 9 juin 1952, est réintégré dans ses fonctions et affecté, par nécessité de service, au centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré, M. Reverdy (Marcellin), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Toulouse, exclu temporairement de ses fonctions sans traitement, pour une durée de six mois, par arrêté du 5 décembre 1951.

Par arrêté du 9 juin 1952:

Sont mutés, par nécessité de service, en la même qualité:

A la maison centrale de Poissy, M. Pautard (Jean), surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de la Santé.

A la maison centrale de Melun, M. Boucher (Cyprien), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Soissons.

Est rayé des cadres par licenciement: M. Bourdier (Louis), surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Valenciennes.

Par arrêté du 9 juin 1952:

Est déplacé d'office à la maison centrale de Loos: M. Moreau (Louis), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Rouen.

Fait l'objet d'un abaissement d'échelon: M. Fleurier (Georges), surveillant (3e classe) à la maison centrale de Riom.

Sont révoqués sans suspension des droits à pension:

M. Gadeau (Marcel), surveillant (3e classe) au centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré.

M. Leroy (Georges), surveillant (3e classe) au centre pénitentiaire de la Celle-Saint-Cloud.

Par arrêté du 9 juin 1952:

Est rapportée la disposition de l'arrêté du 27 mai 1952 par laquelle est muté en la même qualité, par permutation, à la maison d'arrêt de Falaise, M. Oury (René), surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Neufchâtel, qui est maintenu dans son ancienne résidence.

Sont mutés, par nécessité de service, en la même qualité:

Au centre pénitentiaire de Mauzac: M. Malbert (Albert), surveillant (2e classe) à la maison d'arrêt de Dijon.

Au centre pénitentiaire de la Celle-Saint-Cloud: M. Couvreur (Roger), surveillant (4e classe) au centre pénitentiaire de Corneilles-en-Parisis.

A la maison d'arrêt de Trévoux: Mme Arnau (Olga), surveillante de petit effectif (1re classe) à la maison d'arrêt de Chambéry.

Sont mutés, sur leur demande, en la même qualité:

Au sanatorium pénitentiaire de Liancourt: M. Lebon (Marcel), surveillant (2e classe) au centre pénitentiaire de la Celle-Saint-Cloud.

Au centre pénitentiaire de Mauzac: M. Vaudon (Jean), surveillant (2e classe) à la maison centrale de Melun.

A la maison centrale de Poissy: M. Martin (Henri), surveillant (3e classe) au centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré.

Est nommée surveillante de petit effectif (3e classe) à la maison d'arrêt de Valenciennes: Mme Heurriez, née Blanchet (Jeanne).

Est placé, sur sa demande, en position de disponibilité pour une période de trois mois: M. Dupouts (René), surveillant (3e classe) à la maison d'arrêt de Saint-Gaudens.

Est acceptée la démission de Mme Lacombe (Henriette), ex-surveillante à la maison d'arrêt de Toulouse, placée sur sa demande en position de disponibilité par arrêté du 15 mars 1949.

Education surveillée.

Par arrêté du 6 juin 1952, est acceptée, à compter du 8 juin 1952, la démission de M. Siau (Etienne), éducateur adjoint (3e classe) au centre d'observation de Paris.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret n° 52-668 du 13 juin 1952 portant convocation du collège électoral du département de Constantine (2e collège), 2e circonscription, pour l'élection d'un membre de l'Assemblée nationale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 46-667 du 12 avril 1946 instituant une procédure exceptionnelle de vote par correspondance en faveur de certaines catégories d'électeurs empêchés de voter dans les conditions normales;

Vu la loi n° 46-668 du 12 avril 1946 instituant une procédure exceptionnelle de vote par procuration en faveur de certaines catégories d'électeurs;

Vu la loi n° 46-2175 du 8 octobre 1946 modifiant et complétant la loi n° 46-815 du 26 avril 1946 rendant applicable pour 1946, aux assemblées prévues par la Constitution, les inéligibilités relatives aux élections de 1945;

Vu la loi n° 46-2151 du 5 octobre 1946 relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale;

Vu la loi n° 47-1853 du 20 septembre 1947 portant statut organique de l'Algérie;

Vu la loi n° 51-519 du 9 mai 1951 modifiant la loi n° 46-2151 du 5 octobre 1946 relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale, et notamment son article 17;

Vu la loi n° 51-534 du 12 mai 1951 relative au renouvellement de l'Assemblée nationale;

Vu le décret du 12 septembre 1946 portant extension à l'Algérie de la loi n° 46-667 du 12 avril 1946 susvisée;

Vu le décret n° 46-2199 du 11 octobre 1946 fixant pour l'Algérie les modalités d'application de la loi n° 46-2151 du 5 octobre 1946 relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale;

Vu le décret n° 51-535 du 12 mai 1951 relatif à l'application de la loi n° 51-519 du 9 mai 1951 susvisée;

Vu le décret n° 51-536 du 12 mai 1951 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 51-519 du 9 mai 1951 susvisée;

Vu le décret n° 51-537 du 12 mai 1951 fixant les modalités d'application du titre V de la loi n° 51-519 du 9 mai 1951 susvisée;

Vu le décret n° 51-1111 du 21 septembre 1951 portant application de l'article 17 de la loi du 5 octobre 1946, modifiée par la loi du 9 mai 1951;

Vu le compte rendu de la séance du 3 juin 1952 au cours de laquelle a été annoncé à l'Assemblée nationale le décès, survenu le 1er juin 1952, de M. Kessous Youcef, député du département de Constantine, 2e collège, 2e circonscription;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le collège électoral du département de Constantine, 2e collège, 2e circonscription, est convoqué pour le dimanche 13 juillet 1952 en vue de procéder à l'élection d'un membre de l'Assemblée nationale dans les formes prévues par la loi du 5 octobre 1946, modifiée, et notamment son article 17.

Si un second tour de scrutin est nécessaire, il y sera procédé le dimanche 27 juillet 1952.

Art. 2. — La campagne électorale sera ouverte le 24 juin 1952, à zéro heure.

Art. 3. — L'élection aura lieu sur les listes électorales arrêtées le 31 mars 1952.

Les maires des communes, où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1952, il y aura lieu d'apporter les modifications à ces listes, publieront, cinq jours avant la réunion des électeurs, un tableau contenant lesdites modifications.

Art. 4. — Le scrutin ne durera qu'un jour. Il sera ouvert à huit heures.

Toutefois, dans les communes où, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leurs droits, il paraîtra utile de devancer cette heure, les préfets pourront prendre à cet effet des arrêtés spéciaux qui seront publiés et affichés dans chaque commune intéressée, cinq jours au moins avant la réunion des collèges électoraux.

Dans tous les cas, le scrutin sera clos à dix-huit heures.

Art. 5. — Le dépouillement des résultats suivra immédiatement le scrutin. Entreront seuls en compte les bulletins des candidats auxquels un récépissé définitif a été délivré. Le relevé des candidatures régulièrement enregistrées à la préfecture sera transmis par le préfet aux maires des communes composant la circonscription électorale deux jours au moins avant le scrutin.

Art. 6. — Dans chaque commune, le bureau de vote fera le recensement du scrutin dont il consignera le résultat au procès-verbal. Lorsque la commune sera partagée en sections, les présidents et les membres des divers bureaux porteront à la première section le procès-verbal de leurs sections respectives avec les réclamations et annexes, y compris les feuilles d'émargement des votants. Le bureau de la première section fera, en présence des présidents des autres sections, le recensement des votes émis par la commune. Un délégué de chaque candidat pourra assister à ces opérations.

Art. 7. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 13 juin 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'intérieur,
CHARLES BRUNE.

Interdiction de la circulation, de la distribution et de la mise en vente d'une publication en langue étrangère.

Le ministre de l'intérieur,

Vu l'article 14 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, modifié par le décret du 6 mai 1939;

Sur la proposition du directeur général de la sûreté nationale,

Arrête:

Art. 1er. — La circulation, la distribution et la mise en vente de l'hebdomadaire de langue espagnole *Ruta*, imprimé à Toulouse, sont interdites pour une durée de trois mois, à compter de la publication du présent arrêté.

Art. 2. — Le préfet de police à Paris et les préfets, dans les départements, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 juin 1952.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN VERDIER.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret du 4 juin 1952 portant concession de la médaille militaire.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale,

Vu le décret du 22 janvier 1852 portant création d'une médaille militaire;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille militaire est conférée aux officiers généraux du cadre de réserve ci-après:

M. le général d'armée Catroux (Georges-Albert-Julien).
M. le général de corps d'armée Doyen (Paul-André).
M. le général de corps aérien Cochet (Gabriel-Roger).
M. le général de corps d'armée Magrin-Vernerey, dit Monclar (Charles-Raoul).

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre de la défense nationale et le grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 juin 1952.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
ANTOINE PINAY.
Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Décret n° 52-597 modifiant le décret du 3 août 1939 fixant le statut des élèves admis aux écoles de l'armée de l'air chargées de la formation des officiers provenant du recrutement direct.

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 mai 1952: page 5354, 1re colonne, 1re ligne, au lieu de: « Vu le décret n° 52-96 du 15 janvier 1952 », lire: « Vu le décret n° 52-86 du 15 janvier 1952 ».

Décret portant régularisation de changement de corps au bénéfice du service des essences des armées d'un officier de réserve.

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 mai 1952, page 5353, 2e colonne, après: « à compter du 25 mars 1945 », ajouter le paragraphe suivant:

« Cet officier conserve dans son nouveau corps l'ancienneté qu'il possédait dans son corps d'origine. »

Modification de l'arrêté du 14 janvier 1952 portant transfert de crédits du budget de la défense nationale au budget des travaux publics, des transports et du tourisme (aviation civile et commerciale).

Le ministre de la défense nationale, le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et le secrétaire d'Etat au budget,

Arrêtent:

Article unique. — L'article 2 de l'arrêté interministériel du 14 janvier 1952, publié au *Journal officiel* du 23 janvier, page 1017, est modifié comme suit:

« *Art.* 2. — Sur les autorisations de programme accordées au ministre de la défense nationale au titre du budget annexe des constructions et armes navales, par la loi n° 51-651 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, sont et demeurent annulées des autorisations de programme d'un montant de 390 millions de francs, conformément au détail ci-après:

« Chap. 8800. — Travaux immobiliers.....	12.000.000 F.
« Chap. 8801. — Travaux immobiliers.....	370.000.000
« Chap. 9821. — Acquisitions immobilières.....	8.000.000
« Total	390.000.000 F. »

Fait à Paris, le 7 juin 1952.

Pour le ministre de la défense nationale et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MAURICE CRUCHON.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
Pour le ministre et par délégation:
Le secrétaire général à l'aviation civile et commerciale,
RENÉ LEMAIRE.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
ROGER GOETZE.

Etat-major particulier du secrétaire d'Etat à la guerre.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu le décret du 8 mars 1952 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — M. le général de brigade Jeanneau (Alfred-Gabriel-Paul-Félix) est nommé chef de l'état-major particulier du secrétaire d'Etat à la guerre, à compter du 16 juin 1952, en remplacement de M. le général de brigade de La Chapelle, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 juin 1952.

PIERRE DE CHEVIGNÉ.

Délégation de signature.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu le décret du 8 mars 1952 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 22 mars 1952 portant délégation de la signature du secrétaire d'Etat à la guerre,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée, à compter du 16 juin 1952, à M. le général de brigade Jeanneau (Alfred-Gabriel-Paul-Félix), chef de l'état-major particulier du secrétaire d'Etat à la guerre, pour signer, à l'exclusion des décrets et concurremment avec M. Romieu, directeur du cabinet, tous actes et arrêtés relatifs aux affaires d'ordre purement militaire relevant de la compétence du secrétaire d'Etat à la guerre.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 juin 1952.

PIERRE DE CHEVIGNÉ.

Ordonnateurs secondaires.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances, le ministre de la défense nationale,

Vu l'article 84 du décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;

Vu la loi n° 51-1508 du 31 décembre 1951 relative aux comptes spéciaux du Trésor pour l'année 1952;

Vu la loi n° 52-2 du 3 janvier 1952 portant ouverture de crédits provisionnels affectés aux dépenses de fonctionnement et d'équipement des services de la défense nationale pendant les deux premiers mois de l'exercice 1952;

Vu la loi n° 52-401 du 14 avril 1952 portant loi de finances pour l'exercice 1952,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le chef du bureau central des achats de la mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées est désigné en qualité d'ordonnateur secondaire des dépenses imputées sur le compte spécial « Financement de diverses dépenses d'intérêt militaire ».

Il liquide et mandate les dépenses ressortissant à son service conformément aux règles de la comptabilité publique.

Art. 2. — Le secrétaire général permanent de la défense nationale, le directeur de la comptabilité publique et le directeur du Trésor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 mai 1952.

Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Pour le président du conseil des ministres,
ministre des finances et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI TRISSOU.

Par arrêté du 13 mai 1952, est désigné en qualité d'ordonnateur secondaire, M. le commissaire de l'air Deffaux (Pierre), chef du bureau central des achats de la mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées.

Service des poudres.

Par arrêté du 23 mai 1952, Mlle Canitrot (Léonie), adjoint administratif au ministère de l'industrie et de l'énergie, détachée à la direction des poudres, est mise en disponibilité d'office pour raisons de santé pour une période de six mois s'étendant du 6 mai 1952 au 6 novembre 1952.

Par arrêté en date du 23 mai 1952, Mme Ambrosiano (Fernande), commis administratif à l'atelier de chargement de Pont-de-Claix, est mise en disponibilité, sur sa demande, pour une période de deux ans, à compter du 1er mai 1952.

Par arrêté du 23 mai 1952:

Mme Pierson, née Filleau (Yvonne), commis administratif du cadre des personnels civils extérieurs du département de la guerre (direction régionale du recrutement et de la statistique de la 6e région), est mise en disponibilité pour convenances personnelles, pour la période du 25 mars au 8 avril 1952 (régularisation).

M. Benas (Jacques), agent du cadre complémentaire de bureau des personnels civils extérieurs du département de la guerre (direction régionale du recrutement et de la statistique de la 7e région), est mis en disponibilité (raisons de santé) pour la période du 16 février au 13 mars 1951 (régularisation).

Mme Mosse, née Levy (Juliette), agent du cadre complémentaire de bureau des personnels civils extérieurs du département de la guerre (direction régionale du recrutement et de la statistique de la 8e région), est mise en disponibilité (raisons de santé) pour la période du 29 décembre 1950 au 16 décembre 1951 (régularisation).

Mme Mosse, née Levy (Juliette), est réintégrée dans son emploi à compter du 17 décembre 1951, date à laquelle elle a repris effectivement ses fonctions (régularisation).

Par décision ministérielle en date du 29 mai 1952, ont été nommés au grade d'agent de poudrerie de 3e classe (armée active) pour compter du 15 mai 1952, les ouvriers dont les noms suivent:

MM.

1 Muret (Fabien), poudrerie nationale de Sorgues.
2 Desset (Michel), poudrerie nationale d'Angoulême.
3 Meitray (Marcel), poudrerie nationale du Ripault.
4 Morenval (Cléophas), poudrerie nationale de Sorgues.
5 Saunier (Marc), poudrerie nationale de Saint-Chamas.
6 Lacoste (Alexis), poudrerie nationale de Sorgues.
7 Escoubeyrou (Francis), poudrerie nationale de Bergerac.
8 Grangier (Gilbert), poudrerie nationale de Sorgues.
9 Guidarelli (Gilbert), poudrerie nationale de Sorgues.
10 Bisso (Guy), poudrerie nationale de Saint-Chamas.
11 Haud (Lucien), poudrerie nationale de Sorgues.
12 Loose (Marcel), poudrerie nationale de Toulouse.
13 Bouiin (Pierre), poudrerie nationale de Vonges.

Tableau d'avancement pour l'année 1952 (armée de terre, réserve).

Est inscrit au tableau d'avancement (titre exceptionnel) pour le grade de sous-lieutenant:

RÉSERVES

TROUPES METROPOLITAINES

Arme blindée et cavalerie.

1re RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Paris.

M. le maréchal des logis chef Klein (François-André-Jean-Louis).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Montant maximum des prêts à moyen terme aux petits industriels et commerçants consentis par la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel.

Le président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 5 de l'ordonnance n° 45-1355 du 20 juin 1945,

Arrête:

Article unique. — Est fixé à 5 millions de francs le montant maximum des prêts à moyen terme que la caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel est autorisée à consentir aux petits industriels et aux petits commerçants en vertu de l'article 1er du décret du 24 mai 1938, lorsque ces prêts ne comportent pas un engagement de mobilisation de la part de l'un des établissements agréés visés par l'article 38 de l'acte provisoirement applicable dit loi du 31 janvier 1944.

Fait à Paris, le 6 juin 1952.

ANTOINE PINAY.

Modification à l'arrêté du 7 mai 1952 prescrivant un inventaire des investissements, fabrications et travaux financés sur fonds publics.

Le président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret n° 51-1417 du 11 décembre 1951 prescrivant l'établissement d'un deuxième plan de modernisation et d'équipement et fixant les attributions du commissaire général au plan;

Vu le décret n° 48-961 du 10 juin 1948 portant création d'une commission des investissements;

Vu l'arrêté du 7 mai 1952 prescrivant un inventaire des investissements, fabrications et travaux financés sur fonds publics,

Arrête:

Article unique. — L'arrêté du 7 mai 1952 prescrivant un inventaire des investissements, fabrications et travaux financés sur fonds publics est complété comme suit:

Article 2, ajouter: « France d'outre-mer, postes, télégraphes et téléphones et Etats associés ».

Article 4, ajouter: « Le ministre de la France d'outre-mer, le ministre des postes, télégraphes et téléphones et le ministre des Etats associés ».

Fait à Paris, le 12 juin 1952.

Le président du conseil des ministres,
ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Le ministre de l'intérieur,
CHARLES BRUNE.

Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
ANDRÉ MORICE.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Le ministre de l'agriculture,
CAMILLE LAURENS.

Le ministre de la France d'outre-mer,
PIERRE PFLIMLIN.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
EUGÈNE CLAUDIUS-PETIT.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,
ROGER DUCHET.

Le ministre d'Etat,
chargé des relations avec les Etats associés,
JEAN LETOURNEAU.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret du 27 mai 1952 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 27 mai 1952, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 29 avril 1952 portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Au grade de chevalier.

M. Labbe (Marcel-Anatole), éditeur, administrateur et vice-président d'honneur de la Société des auteurs et compositeurs de musique; 58 ans d'activité professionnelle et de services militaires.

Décret du 6 juin 1952 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 6 juin 1952, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de l'éducation nationale et du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 27 mai 1952 portant que les promotion et nomination du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promu ou nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur;

Au grade d'officier.

M. Vieuilles (Félix), ancien artiste lyrique de l'Opéra-Comique. Chevalier du 6 janvier 1928.

Au grade de chevalier.

M. Palazzi (Henri), architecte diplômé; 28 ans d'activités professionnelles et de services militaires.

Décret du 6 juin 1952 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 6 juin 1952, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de l'éducation nationale et du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 27 mai 1952 portant que les promotion et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promu ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur;

Au grade d'officier.

M. Sarrebezolles (Charles), sculpteur. Chevalier du 21 octobre 1932.

Au grade de chevalier.

MM.

Bernard (Jean), ex-musicien de la garde républicaine; 33 ans d'activités artistiques et de services militaires.

Morel (Myrtil), ex-musicien de la garde républicaine; 42 ans d'activités artistiques et de services militaires.

Date d'ouverture des sessions des brevet élémentaire, B. E. P. C. et concours de recrutement dans les écoles normales.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 8 mars 1952 fixant les dates d'ouverture des sessions des brevet élémentaire, B. E. P. C. et concours de recrutement des élèves instituteurs et élèves institutrices,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté du 8 mars susvisé est modifié ou complété comme suit:

ACADÉMIE DE RENNES

Première session.

B. E.; B. E. P. C. — 30 juin.

Concours d'entrée en première année d'école normale. — 23 juin.

Concours d'entrée en troisième année d'école normale (bacheliers), — 23 juin.

Deuxième session.

B. E.; B. E. P. C. — 16 septembre.

ACADÉMIE DE NANCY

Première session.

B. E.; B. E. P. C. — 24 juin.

Concours d'entrée en première année d'école normale, — 2 juillet.

Deuxième session.

B. E.; B. E. P. C. — 16 septembre.

AUTRES ACADÉMIES

(Alger excepté.)

Première session.

B. E.; B. E. P. C. — 30 juin.

Concours d'entrée en première année d'école normale. — 7 juillet.

Concours d'entrée en troisième année d'école normale (bacheliers). — 9 juillet.

Deuxième session.

B. E.; B. E. P. C. — 22 septembre.

Art. 2. — MM. les vice-recteurs de la Guyane, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion fixeront, chacun en ce qui le concerne, la date d'ouverture de la session du brevet élémentaire.

Fait à Paris, le 3 juin 1952.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL BOUISSET.

Listes des départements où seront organisés les concours d'entrée aux écoles normales (première et troisième année) et nombre de places mises à ces concours.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 6 juin 1946 portant réorganisation des écoles normales;

Vu l'arrêté du 27 mai 1952 fixant le nombre de places aux concours de recrutement des écoles normales,

Arrête:

Art. 1er. — La liste des départements où sera organisé un concours de recrutement des élèves maîtres et élèves maîtresses en première année d'école normale, ainsi que le nombre de places mises à ce concours, seront fixés ainsi qu'il suit:

DÉPARTEMENTS	ÉLÈVES maîtres.	ÉLÈVES maîtresses.	DÉPARTEMENTS	ÉLÈVES maîtres.	ÉLÈVES maîtresses.
Ain	20	19	Lozère	11	11
Aisne	19	28	Maine-et-Loire	19	19
Allier	15	15	Manche	15	28
Alpes (Basses-)	6	6	Marne	28	26
Alpes (Hautes-)	8	11	Marne (Haute-)	19	19
Alpes-Maritimes	17	17	Mayenne	15	17
Ardèche	13	17	Meurthe-et-Mos.	28	32
Ardennes	23	17	Meuse	15	20
Ariège	11	11	Morbihan	22	19
Aube	19	19	Moselle	21	31
Aude	18	17	Nièvre	17	18
Aveyron	17	20	Nord	55	55
Bouches-du-Rhône	37	31	Oise	19	23
Calvados	23	23	Orne	14	18
Cantal	10	16	Pas-de-Calais	45	45
Charente	19	17	Puy-de-Dôme	17	18
Charente-Maritime	19	23	Pyrénées (Basses-)	10	10
Cher	17	17	Pyrénées (Htes-)	6	7
Corrèze	11	10	Pyrénées-Orient.	10	10
Corse	17	18	Rhin (Bas-)	33	33
Côte-d'Or	19	23	Rhin (Haut-)	25	25
Côtes-du-Nord	26	26	Rhône	28	28
Creuse	10	12	Saône (Haute-)	17	20
Dordogne	16	19	Saône-et-Loire	23	28
Doubs	15	23	Sarthe	23	26
Drôme	14	18	Savoie	14	16
Eure	19	19	Savoie (Haute-)	11	18
Eure-et-Loir	15	20	Seine	110	110
Finistère	38	29	Seine-Inférieure	45	45
Gard	20	22	Seine-et-Marne	25	28
Garonne (Haute-)	19	20	Seine-et-Oise	85	65
Gers	10	11	Sèvres (Deux-)	17	21
Gironde	32	28	Somme	28	26
Hérault	21	22	Tarn	17	23
Ille-et-Vilaine	19	19	Tarn-et-Garonne	7	8
Indre	14	14	Territ. de Belfort	4	5
Indre-et-Loire	19	19	Var	12	14
Isère	19	32	Vaucluse	20	13
Jura	17	17	Vendée	14	14
Landes	15	17	Vienne	14	14
Loir-et-Cher	19	18	Vienne (Haute-)	19	19
Loire	28	23	Vosges	19	19
Loire (Haute-)	15	22	Yonne	14	18
Loire-Inférieure	17	19	La Réunion	15	15
Loiret	19	22	Guyane	8	4
Lot	10	13	Guadeloupe	14	18
Lot-et-Garonne	11	17	Martinique	14	20

Art. 2. — La liste des départements où sera organisé un concours d'entrée en troisième année d'école normale réservé aux candidats bacheliers, ainsi que le nombre de places mises à ce concours, sont fixés ainsi qu'il suit:

DÉPARTEMENTS	PLACES mises au concours. Élèves maîtres.	Élèves maîtresses.	DÉPARTEMENTS	PLACES mises au concours. Élèves maîtres.	Élèves maîtresses.
Aisne	5	4	Marne	5	3
Ardennes	3	2	Marne (Haute-)	»	4
Bouches-du-Rhône	4	»	Moselle	6	4
Calvados	8	4	Nord	15	11
Côte-d'Or	»	3	Pas-de-Calais	11	11
Doubs	2	5	Saône (Haute-)	3	3
Drôme	»	3	Saône-et-Loire	5	»
Gard	2	»	Seine	28	22
Gironde	»	4	Seine-Inférieure	»	8
Ille-et-Vilaine	»	2	Seine-et-Marne	3	»
Indre	2	»	Somme	4	3
Isère	3	11	Territ. de Belfort	2	2
Jura	3	3	La Réunion	4	4
Loire	8	4	La Martinique	4	4
Maine-et-Loire	3	2			

Fait à Paris, le 6 juin 1952.

Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL BOUISSET.

Architecture.

Par arrêté du 31 mars 1952, sont chargés, jusqu'au 31 décembre 1952, des fonctions d'architecte des monuments historiques du département de l'Aisne:

M. Canonne: arrondissements de Vervins, de Saint-Quentin et de Soissons.

M. Muller: arrondissement de Laon.

M. Rouge: arrondissement de Château-Thierry.

Ces dispositions auront effet à compter du 1er janvier 1952.

Bibliothèques.

Par arrêté en date du 26 mai 1952, Mlle Lemay (Janine), archiviste paléographe, licencié ès lettres, titulaire du diplôme technique de bibliothécaire, est nommée, à compter du jour de son installation, bibliothécaire stagiaire à la bibliothèque nationale (poste vacant).

L'intéressée percevra, en cette qualité, le traitement non soumis à retenues, afférent à la 6e et dernière classe de l'emploi (indice 250).

Liste des candidats et des candidates déclarés admis au certificat d'aptitude à l'inspection primaire et à la direction des écoles normales

Par arrêté du 24 mai 1952, sont déclarés admis par ordre de mérite:

Option France métropolitaine.

1 M. Mialaret (Gaston-Georges), né le 10 octobre 1908 à Paris, assistant à l'école normale supérieure de Saint-Cloud.

2 M. Mathieu (René-Jean), né le 7 juillet 1918 à Lus-la-Croix-Haute (Drôme), professeur à l'école normale d'instituteur d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

3 Mme Schneider, née Distel (Jeanne), le 29 juillet 1911 à Haegen-Saverne (Haut-Rhin), professeur, Neustadt (Palatinat).

4 M. Eygun (Jean-Baptiste-André), né le 18 décembre 1921 à Osse-en-Aspec (Basses-Pyrénées), sous-directeur du centre d'observation pour enfants inadaptés, Ambarès (Gironde).

4 M. Giraud (Henri-Paul-Claude), né le 26 novembre 1921 à Lyon (3e) (Rhône), professeur à l'école normale de Montbrison (Loire).

6 Mme Robert, née Carrier (Marguerite-Marie), le 27 novembre 1913 à Drom (Ain), professeur à l'école normale d'institutrices du Puy (Haute-Loire).

7 M. Brun (René), né le 28 novembre 1915, à Sens (Yonne), directeur de l'institut médico-pédagogique de Haut-Barrieux, à Yzeure (Allier).

7 M. Fareng (Robert), né le 19 juillet 1921 à Saint-Girons (Ariège), instituteur détaché, 2, rue Léonie-Castelbon, Toulouse (Haute-Garonne).

9 Mme Pepin (Louise-Marie-Henriette), née le 21 octobre 1912 à Gérences (Manche), professeur à l'école normale d'institutrices, Jullouville-les-Pins (Manche).

10 M. Babergère (Aimé), né le 21 décembre 1925 à Saint-Maurice-les-Brousses (Haute-Vienne), maître auxiliaire de lettres, Saint-Léonard-de-Noblet (Haute-Vienne).

11 M. Arnaud (Irénée-Louis), né le 28 février 1922 à Lagarde (Ariège), professeur de lettres à l'école normale Lescar (Basses-Pyrénées).

11 M. Coumes (Urbain-Jean-Ferdinand), né le 15 juillet 1920 à Marseille (Bouches-du-Rhône), instituteur public, 6, rue de Madagascar, Marseille (Bouches-du-Rhône).

13 M. Peltriaux (Roger-Julien), né le 15 juin 1920 à Boulogne-sur-Seine (Seine), instituteur à Moulézan (Gard).

14 M. Bernard (Jean-Marcel), né le 6 septembre 1917 à Tournus (Saône-et-Loire), chargé des fonctions d'inspecteur primaire à Batna (Constantine).

15 Mlle Dauny (Rolande), née le 5 février 1922 à Saint-Amand (Cher), professeur, 85, rue de la République, Puteaux (Seine).

15 M. Quehen (Marcel-Charles-Adhémard), né le 15 novembre 1906 à Abbeville (Somme), instituteur, 23, rue Cottrelle-Maisant, Amiens (Somme).

17 M. Milon (René-Lucien-Alexandre-Roger), né le 26 mai 1918 à Montmorillon (Vienne), instituteur à Sillards (Vienne).

18 M. Lefebvre (Roger-Michel-Maurice), né le 4 décembre 1916 à Saint-Leu-d'Esserent (Oise), instituteur public, 3, rue Bossuet, Beauvais (Oise).

19 M. Chicot (Claude-Georges), né le 13 septembre 1916 à Yport (Seine-Inférieure), directeur d'école à Sommesnil (Seine-Inférieure).

20 M. Gilbert (Lucien-Ernest) né le 1er décembre 1908 à Grandville (Manche), instituteur, 11 *bis*, rue du Château-Pisquiny, Coutances (Manche).

21 M. Donnet (Aimé-Maurice), né le 21 mai 1905 à Paris (14e), directeur du C. C. école du Parc, à Aulnay-sous-Bois (Seine).

21 M. Papritz (Marcel-Charles), né le 14 juin 1913 à Audincourt (Doubs), instituteur, 9, avenue Anatole-France, Constantine (Algérie).

23 M. Dumez (Pierre-Jean), né le 30 août 1921 à Bouzy (Marne), professeur au lycée Schoelcher, Fort-de-France (Martinique).

24 M. Soulier (Aimé-Louis-Jean), né le 23 septembre 1919 à Commentry (Allier), instituteur au cours complémentaire de garçons d'Ambérieu-en-Bugey (Ain),

Option France d'outre-mer.

1 M. Millon (André-Constant), né le 24 janvier 1921 à Tunis (Tunisie), professeur adjoint, enseignement E. N. F. O. Assomption, Kaïbougou, Soudan (Afrique occidentale française).

2 M. Vila (Auguste-Raymond-Joseph), né le 24 mars 1920 à Céret (Pyrénées-Orientales), instituteur chargé des fonctions d'inspecteur primaire, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

8 M. Loubes (Gaston-Clément), né le 19 juin 1906, à Baulou (Ariège), directeur de l'école de garçons de Pamiers-Carmes (Ariège),

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Décret du 27 mai 1952 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Par décret en date du 27 mai 1952, pris sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 29 avril 1952 portant que les nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de chevalier.

MM.

Bonnet (Robert), directeur des établissements Leverd et Voiturier, à Lille; 37 ans de services civils et militaires.

Chental (Louis-Georges), directeur fondateur du centre de reclassement professionnel; 27 ans de services civils.

Coudray (Jules), conseiller de l'enseignement technique; 39 ans 6 mois de services civils et militaires.

Garnier (Léon), artisan à Nogent-sur-Bassigny (Haute-Marne); 49 ans de services civils.

Décret du 27 mai 1952 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

JEUNESSE ET SPORTS

Par décret en date du 27 mai 1952, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 29 avril 1952 portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur

Au grade de chevalier.

M. Munoz (François), fondateur de l'école de musique civile d'Oran; 40 ans 5 mois d'activité professionnelle et de services rendus à l'éducation populaire.

Décret du 27 mai 1952 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

JEUNESSE ET SPORTS

Par décret en date du 27 mai 1952, pris sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 29 avril 1952 portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur;

Au grade de chevalier.

M. Escande (Louis-Luc-Marie), inspecteur de la jeunesse et des sports, ingénieur régional de l'équipement sportif; 19 ans 3 mois d'activité professionnelle, de services rendus à la jeunesse et aux sports et de services militaires. Titres exceptionnels.

Décret du 6 juin 1952 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

JEUNESSE ET SPORTS

Par décret en date du 6 juin 1952, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 27 mai 1952 portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur;

Au grade de chevalier.

M. Bastien (René-Charles), trésorier de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques; 32 ans d'activité professionnelle, de services rendus à l'éducation populaire et de services militaires.

Décret du 10 juin 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

JEUNESSE ET SPORTS

Par décret en date du 10 juin 1952, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'éducation nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 29 avril 1952 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier.

MM.

Gamblin (Lucien-Victor), journaliste sportif. Chevalier du 29 avril 1918.

Guerin (Louis), secrétaire général adjoint de la fédération française des sociétés d'avirons. Chevalier du 7 juin 1918.

Oger (Marcel-Marie-Auguste), rédacteur en chef du journal *l'Equipe*, Chevalier de 1935.

Poulain (Robert), inspecteur général des services administratifs. Chevalier du 5 août 1938.

Au grade de chevalier.

M. Bauvais (Alfred), président du comité régional de l'Algérie de la fédération française de cyclisme; 55 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Mlle Brulé (Jeanne-Marie-Célestine), ancienne championne internationale d'athlétisme, présidente de la société d'éducation physique et de sports Fémina-Sports; 41 ans d'activité professionnelle et sportive.

MM.

Buchard (Georges-Eugène-William), vice-président de la ligue d'escrime de Normandie, ancien champion olympique d'escrime; 43 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Clayeux (Gabriel-Louis), fondateur et vice-président de la ligue d'Auvergne de football; 41 ans 5 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Courraud (Léon-Auguste), président fondateur du comité des Journées nationales de l'athlétisme; 42 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Delias (Henri), vice-président de la fédération française d'athlétisme, président du comité de Guyenne d'athlétisme; 32 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Dodero (Maurice-Louis-Victor-Cassien), président de l'association sportive de la faculté des sciences de Grenoble; 35 ans 4 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Duchenne (Achille-Jules-Georges), président de la commission de la Coupe de France de football, président de la commission du contrôle de l'amateurisme; 41 ans 6 mois d'activité professionnelle et sportive.

Duregne (Gaston-Gabriel), vice-président de la fédération française de natation; 37 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Fieloux (André-Théodore), président de l'office municipal des sports de Saint-Etienne, président de l'union des fédérations sportives de la Loire; 29 ans 3 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Gaché (Raymond-Auguste-Léon), secrétaire général de l'union française des associations de camping; 26 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Latastie (Jean-Alexis), président de commissions techniques de la fédération française de gymnastique; 59 ans 9 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Lejard (Emile-Albert), vice-président du comité de Normandie de la fédération française de gymnastique; 61 ans 5 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Maisonobe (Louis-Marie-François-Jean), membre du conseil d'administration de la fédération française de rugby; 32 ans 4 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Monceau (Raymond-Clément-Albert), vice-président de la fédération française de cyclisme; 40 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Montjalas (Victor), maître d'éducation physique et sportive à l'Institut national des sports; 27 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Morin (Léon-Isidore), vice-président du comité régional de l'Ile-de-France de la fédération française haltérophile et culturiste; 40 ans 5 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Moulene (Georges-Emile-Jean), vice-président de la ligue parisienne de football; 31 ans 2 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Perrochon (Raymond-Edmond), président de la ligue régionale de tir du centre et du comité départemental de tir de l'Indre; 46 ans 6 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Petit (Pierre-Roger), fondateur de l'association sportive rosnéenne; 28 ans 6 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Prativiel (Maurice-Etienne), président du Racing-Club agathois; 32 ans d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Roger (Léon-Félix), directeur de tir de la société Les Carabiniers d'Artois; 40 ans 4 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Schneider (Fernand-Ernest), moniteur général des fêtes de la jeunesse du canton d'Amfreville; 40 ans 9 mois d'activité professionnelle et sportive et de services militaires.

Rémunération des médecins de centres de rééducation physique et de tous autres organismes relevant directement de la direction générale de la jeunesse et des sports ou agréés par elle.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 mars 1952: page 3330, 2e colonne, article 1er, paragraphe A, 2e ligne, au lieu de: « et reconnus comme compétents », lire: « et assimilés ».

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret n° 52-644 instituant des indemnités spéciales de fonctions en faveur du personnel des cadres de la navigation aérienne et de la météorologie nationale en service outre-mer.

Rectificatif au *Journal officiel* du 5 juin 1952: page 5655, 1re colonne, article 1er, nouveaux corps, au lieu de: « Contrôleurs de la navigation aérienne et adjoints techniques de la météorologie nationale: 27.000 », lire: « Contrôleurs de la navigation aérienne, contrôleurs des télécommunications aériennes et adjoints techniques de la météorologie nationale: 27.000 ».

Réglementation de la pêche à la sardine au filet tournant et coulissant dans les eaux de la direction de l'inscription maritime de Nantes.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu le décret du 9 janvier 1852 sur la pêche maritime côtière;

Vu les décrets du 4 juillet 1853 réglementant la pêche côtière dans les quatre premiers arrondissements maritimes;

Vu le décret du 21 juin 1888 portant réglementation de la pêche à la sardine sur le littoral Nord et Ouest;

Vu le décret du 9 juin 1926 portant réglementation de l'emploi des filets tournants et coulissants dans les eaux des quatre premiers arrondissements maritimes;

Vu l'ordonnance du 3 juin 1944 portant réorganisation des pêches maritimes, et notamment son article 4,

Arrête:

Art. 1er. — La pêche à la sardine au filet tournant et coulissant est interdite, chaque année, pendant la pêche de la sardine de rogues, en deçà des zones définies ci-après:

Zone I. — Zone comprise entre la côte et une ligne brisée joignant les points suivants: pointe du Croisic, phare du Four, pointe de Penvins.

Zone II. — Zone comprise entre la côte et une ligne brisée ainsi définie:

Origine: basse de la Vigie:

a) Une droite, partant de cette origine et orientée au S. 67 W jusqu'à un point A situé dans le S. 2 E. et à 3 milles 5 du phare du Corbeau (île d'Yeu);

b) Une ligne partant de ce point A et orientée au S. 40. E. jusqu'à son point de rencontre (B) avec le parallèle du phare des Baleines (île de Ré);

c) Le parallèle du phare des Baleines (île de Ré) jusqu'à un point C situé à 8 milles du phare;

d) Une droite partant de ce point C et aboutissant au clocher du Jard.

Art. 2. — Sont et demeurent abrogées toutes dispositions contraires à celles du présent arrêté.

Art. 3. — Le directeur de l'inscription maritime à Nantes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et au *Bulletin officiel* de la marine marchande.

Fait à Paris, le 9 juin 1952.

Pour le ministre et par délégation:
Le secrétaire général de la marine marchande,
RENÉ COURAU.

Modalités d'attribution d'une bourse d'études aux élèves de l'institut national agronomique candidats à un emploi d'ingénieur de la météorologie.

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 avril 1952: page 4297, 2e colonne, article 2, *in fine*, au lieu de: « ... Elle est payée mensuellement par douzièmes, à compter du 1er octobre de la troisième année d'études, à l'institut national agronomique », lire: « ... Elle est payée mensuellement, par douzièmes, à compter du 1er octobre de la troisième année d'études à l'institut national agronomique ».

Conseil supérieur des transports.

Par arrêté du 13 juin 1952, M. Paul Genet, président de section au conseil général des ponts et chaussées, est nommé vice-président du conseil supérieur des transports.

Administration centrale.

Par arrêté du 10 juin 1952, Mme Flohic (Yvonne), adjoint administratif, 8e échelon, à l'administration centrale du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, est maintenue dans la position de service détaché auprès de l'office national de la navigation pour une durée de cinq ans à compter du 1er janvier 1952.

Aviation civile et commerciale.

NAVIGATION AÉRIENNE

Par arrêté du 5 juin 1952 et en exécution de l'arrêté du 6 mai 1952 fixant, pour l'année 1948, le tableau d'avancement des personnels régis par le décret n° 48-970, du 7 juin 1948 et appartenant au corps des contrôleurs de la navigation aérienne, les fonctionnaires dont les noms suivent sont nommés et titularisés:

A. — CONTRÔLEURS PRINCIPAUX DE LA NAVIGATION AÉRIENNE DE CLASSE EXCEPTIONNELLE

(1er échelon.)

A dater du 1er janvier 1948.

MM. Kerfourn (Paul).
Lechevin (Louis).
Henault (Henri).
Helou (Etienne).
MM. Busson (Alexandre).
Mahe (Adrien).
Rossignol (Jean-Baptiste).

B. — CONTRÔLEURS PRINCIPAUX DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

(1er échelon.)

A dater du 1er janvier 1948.

MM. Deschandol (Arsène).
Lœffel (Georges).
Carrière (Lucien).
Genty (Aimé).
Pezier (Auguste).
Condamine (Paul).
MM. Caussade (Joseph).
Deparis (Joseph).
Nonne (Camille).
Baron (Roger).
Cadrat (Pierre).

A dater du 22 mars 1948.

M. Soussieux (Delphin).

A dater du 2 octobre 1948.

M. Decise (Marcel).

A dater du 2 décembre 1948.

M. Dumans (René).

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont promus à l'échelon supérieur de leur grade:

A. — CONTRÔLEURS PRINCIPAUX DE LA NAVIGATION AÉRIENNE DE CLASSE EXCEPTIONNELLE

De 2e échelon (art. 46 du décret n° 50-703 du 17 juin 1950).

A dater du 1er janvier 1948.

MM. Kerfourn (Paul).
Lechevin (Louis).
Henault (Henri).
Helou (Etienne).
MM. Buisson (Alexandre).
Mahe (Adrien).
Rossignol (Jean-Baptiste).

B. — CONTRÔLEURS PRINCIPAUX DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

De 2e échelon.

A dater du 1er janvier 1948.

M. Deschandol (Arsène), compte tenu de 2 ans de services militaires (S. M. restant à utiliser: 11 jours).

A dater du 1er septembre 1948.

M. Loeffel (Georges), compte tenu de 8 mois de services civils et d'un an et 4 mois de services militaire (S. M. épuisés).

De 3e échelon.

A dater du 9 août 1948, date d'application de la loi du 6 août 1948, sur les majorations d'ancienneté attribuées aux résistan's.

M. Mallet (Edmond), compte tenu de 7 mois et 8 jours de services civils et d'un an 4 mois et 22 jours de majorations (majorations restant à utiliser: 2 ans, 1 mois 12 jours).

De 4e échelon.

A dater du 9 août 1948.

M. Mallet (Edmond), compte tenu de 2 ans de majorations (majorations restant à utiliser: 1 mois 12 jours).

C. — CONTRÔLEURS DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 2e échelon de leur grade, à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Rougy (François)	1- 1-48	2 ans		2 a 3 m 2 j
La Combe (Roland)	1- 1-48	1 a 11 m 23 j	7 jours	3 a 24 j
Maillier-Gaste (Jean)	1- 1-48	1 a 11 m 19 j	11 jours	3 a 24 j
Bendayan (Georges)	1- 1-48	1 a 11 m 15 j	16 jours	4 a 6 m 11 j
Le Coz (Marcel)	1- 1-48	1 a 11 m	1 mois	4 a 11 m 29 j
Mehraz (Elias)	1- 1-48	1 a 11 m	1 mois	2 a 9 m 4 j
Henault (André)	1- 1-48	1 a 11 m	1 mois	3 a 3 m 26 j
Videau (Robert)	1- 1-48	1 a 4 m 26 j	7 m 4 j	1 a 8 m 14 j
Coty (Emile)	1- 1-48	1 a 21 j	11 m 9 j	2 a 6 m 4 j
Ber (Jacques)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	5 a 7 j
Besson (André)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	2 a 3 m 10 j
Boubée (Guy)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	2 a 2 m 8 j
Cardaliaguet (Charles)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	1 a 10 m 4 j
Cueff (Henri)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	3 a 13 j
Decloux (Henri)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	9 mois
Deschamps (Henri)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	2 a 9 m 22 j
Godeneche (Jean)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	1 a 6 m 14 j
Jouy (Raymond)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	8 m 23 j
Lainez (Jean)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	2 a 7 m 1 j
Le Bot (J.-M.)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	3 a 7 m 2 j
Maillot (Roland)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	3 a 8 m 17 j
Martin (Jean)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	2 a 9 m 14 j
Mentre (Robert)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	3 a 9 m 3 j
Perney (Jean)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	2 a 8 m 9 j
Petit (Pierre)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	3 a 3 m 6 j
Pazet (Jean)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	3 a 6 m 11 j
Pignot (Jacques)	1- 1-48	9 mois	1 a 3 m	2 a 5 m 13 j
Tenebre (Paul)	1- 1-48	7 m 4 j	1 a 4 m 26 j	7 m 4 j
Gimenez (François)	1- 1-48	6 m 27 j	1 a 5 m 3 j	1 a 9 m 13 j
Mesmin (Jean)	1- 1-48	5 m 15 j	1 a 6 m 15 j	3 a 11 m 15 j
Bertier (Gilbert)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	2 a 7 m 27 j
Birepinte (Georges)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	9 m 7 j
Blanc (Wilfrid)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	3 a 7 m 23 j
Biondeau (Marcel)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	3 a 2 m 17 j
Bonardi (Dominique)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	1 m 15 j
Camps (Georges)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	3 a 24 j
De Caro (Emmanuel)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	2 a 1 m 25 j
Carrier (Francisque)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	23 a 7 m 23 j
Charbit (Elie)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	3 m 15 j
Chevasson (Maurice)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	4 a 8 m 3 j
Dupasquier (Louis)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	2 a 10 m 16 j
Froment (René)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	3 a 7 m 8 j
Galinie (René)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	3 a 3 m 2 j
Gelly (Maurice)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	4 a 7 m 26 j
Gerbet (Joseph)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	3 a 11 m 27 j
Goron (Alfred)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	4 a 24 j
Gourvennec (Gabriel)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	4 a 11 m 25 j
Gross (Vincent)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	8 m 20 j
Holley (Jean)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	2 a 16 j
Lambert (Pierre)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	2 a 4 m 18 j
Le Denmat (Roger)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	2 a 5 m 15 j
Le Goff (René)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	2 a 4 m 5 j
Lorin (Jacques)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	3 m 13 j
Mader (Charles)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	4 a 3 m 17 j
Manzon (Roger)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	1 a 4 m 24 j
Mourot (Fernand)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	1 a 5 m 12 j
Muller (Paul)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	7 m 7 j
Peinoit (Germain)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	1 an
Podeur (Gabriel)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	2 a 11 m 7 j
Purorge (Marcel)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	2 a 5 m 26 j
Rivet (Alexis)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	8 m 18 j
Rozier (Jean)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	2 a 5 m 16 j
Saboundji Abdel Kader	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	10 m 18 j
De Saint Léger (Lucien)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	8 m 7 j
Salaun (Joseph)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	1 a 7 m 9 j
Souberbielle (André)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	8 m 26 j
Soussieux (Delphin)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	5 a 9 [illegible] j
Thevin (Franck)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	27 jours
Vanucci (Alsace)	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	8 m 5 j
Adam (Marcel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 5 m 22 j
Adda (Pierre)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 1 m 27 j
Aubard (Marc)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 7 m 10 j
Barthe (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 3 m 24 j
Bastide (Raymond)	1- 1-48	Néant.	2 ans	11 jours
Baud (Jean-Louis)	1- 1-48	Néant.	2 ans	11 m 11 j
Bayle (Louis)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 7 m 16 j
Berecq (Irénée)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 4 m 28 j
Berger (Victor)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 5 m 9 j
Beroud (Gilbert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	10 m 12 j
Berrier (Amaury)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 9 m 2 j
Bertrand (Raymond)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 5 m 16 j
Bideau (Pierre)	1- 1-48	Néant.	2 ans	4 a 6 m 9 j
Biger (Jacques)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 10 m 9 j

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Rizos (Michel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 9 m 20 j
Bianchi (Jacques)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 1 m 11 j
Bodat (Hubert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 7 m 23 j
Boin (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 10 m 19 j
Boria (Raymond)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 2 m 28 j
Boscher (Pierre)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 4 m 11 j
Brochu (Camille)	1- 1-48	Néant.	2 ans	4 a 11 m 19 j
Bruiet (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 11 j
Brun (Jules)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 9 m 15 j
Cadat (Gabriel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 6 m 23 j
Campos (Gabriel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 7 m 1 j
Canado (Alphonse)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 3 m 13 j
Carayon (André)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 8 m 20 j
Carrera (Paul)	1- 1-48	Néant.	2 ans	10 m 21 j
Celma (Edmond)	1- 1-48	Néant.	2 ans	Epuisés.
Cerf (Roland)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 11 m 2 j
Chardonnieras (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 m. 29 j
Cheval (Charles)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 5 m 22 j
Claude (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	4 a 3 m
Clermont (Bernard)	1- 1-48	Néant.	2 ans	Epuisés.
Contellou (Yves)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 6 m 15 j
Corbolieu (Francis)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 4 m 24 j
Counord (Jacques)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 9 m 7 j
Courio (Julien)	1- 1-48	Néant.	2 ans	7 m 15 j
Coye (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 7 m 23 j
Cuffel (Roger)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 3 m 24 j
Dacheville (Charles)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 5 m 22 j
Degonde (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 9 m 1 j
Derambure (André)	1- 1-48	Néant.	2 ans	4 m 29 j
Dick (Frédéric)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 jours
Didier (Ernest)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 11 m 28 j
Dillenseger (Edouard)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 5 j
Disseau (Pierre)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 5 m 15 j
Doumergue (Maurice)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 1 m 19 j
Duchatelet (Jacques)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 11 j
Dufaud (Jacques)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 9 m 12 j
Duval (Roger-Georges)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 6 m 18 j
Duvigneau (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 1 m 7 j
Eudoxie (Serge)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 11 m 25 j
Federieci (François)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 4 m 4 j
Feree (Denis)	1- 1-48	Néant.	2 ans	4 m 29 j
Fradin (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 6 m 2 j
Fritsch (Armand)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 5 m 22 j
Frout (Armand)	1- 1-48	Néant.	2 ans	7 m 7 j
Gallecier (Bernard)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 m 8 j
Gavard (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 9 m 23 j
Gervais (Gilbert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	10 m 29 j
Goascoz (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 3 m 16 j
Goumerlon (Robert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 4 m 14 j
Goumier (Raymond)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 11 m 10 j
Grabot (Alcide)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 5 m 22 j
Guillaume (Raymond)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 6 m 13 j
Guillo (Marcel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 m 19 j
Guyader (Robert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	5 m 20 j
Hamon (Georges)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 3 m 7 j
Hervé (André)	1- 1-48	Néant.	2 ans	Epuisés.
Heylliard (Georges)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 8 m 24 j
Jeanny (Georges)	1- 1-48	Néant.	2 ans	10 m 29 j
Joly (Daniel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 3 m 7 j
Labat (Pierre)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 4 m 1 j
Lagorge (Arsène)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 2 m 7 j
Lazou (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 9 j
Le Barz (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	4 a 9 m 14 j
Le Ber (André)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 7 m 22 j
Le Discord (Pierre)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 2 m 2 j
Le Goff (Joseph-Louis)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 7 m 13 j
Le Meur (François)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 4 m 24 j
Le Moing (Ernest)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 6 m 27 j
Le Noan (François)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 10 m
Léon (Joseph)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 9 j
Leperlier (Louis)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 mois
Leroux (Yves)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 9 j
Leroy (Albert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 3 m 16 j
Leroy (Jean-Louis)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 24 j
Lieb (Lucien)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 5 m 22 j
Lieffroy (André)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 9 j
Lombardi (Martial)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 9 m 13 j
Lopez (René-Honoré)	1- 1-48	Néant.	2 ans	10 m 1 j
Louessard (Raymond)	1- 1-48	Néant.	2 ans	4 m 9 j
Maréchal (André)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 6 m 17 j
Marras (J.-B.)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 m 23 j
Martin (Firmin)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 jours
Marucco (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	11 m 4 j
Mathey (Guy)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 8 m 7 j
Mathieu (Jacques)	1- 1-48	Néant.	2 ans	4 m 10 j
Maubon (Roger)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 2 m 23 j
Mauban (Marius)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 6 m 8 j
Maud'huit (Emile)	1- 1-48	Néant.	2 ans	4 a 7 m 18 j
Meleder (Yves)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 6 m 9 j
Milon (Roger)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 10 m 13 j

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Montefusco (Mario)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 1 m 25 j
Montillot (Lucien)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 1 m 3 j
Morizot (Marcel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 5 m 22 j
Mulero (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 m 3 j
Murzeau (Albert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 1 m 7 j
Nanche (Claudius)	1- 1-48	Néant.	2 ans	8 m 21 j
Natta (Maurice)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 11 m 11 j
Nicolas (Pierre - François).	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 10 m 13 j
Nimin (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 7 m 10 j
Nougier (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 8 m 20 j
Ostrowsky (Marcel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	4 a 2 m 27 j
Pelletier (Pierre-Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 7 m 10 j
Petitgirard (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 1 m 19 j
Petry (Marcel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	10 m 29 j
Planlec (François)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 11 m 16 j
Portelli (Roger)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 17 j
Poublan (Bernard)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 7 m 26 j
Preire (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	7 m 3 j
Puig (Georges)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 9 m 14 j
Paris (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 5 m 1 j
Paul (François)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 6 m 5 j
Rein (Alexandre)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 9 m 24 j
Reveret (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 10 m 6 j
Rey (Paul)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 1 j
Richaud (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 10 m 3 j
Riera (Alphonse)	1- 1-48	Néant.	2 ans	11 m 7 j
Saint Loubert (Roger)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 4 m
Sanchez (Albert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 9 m 6 j
Sartorio (Henri)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 7 m 25 j
Satremaitre (Paul)	1- 1-48	Néant.	2 ans	11 mois
Sauvin (Fleury)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 1 m 23 j
Savournin (Henry)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 2 m 1 j
Segura (Louis)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 3 m 27 j
Speich (Fernand)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 7 m 26 j
Stigler (Charles)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 22 j
Tanguy (François)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 5 m 22 j
Thelemaque (Roger)	1- 1-48	Néant.	2 ans	5 m 10 j
Tibaud (Félicien)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 9 m 9 j
Toudic (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 2 m 11 j
Zubiaurre (Philippe)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 3 m 4 j
Bartoletti (Pierre)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 9 m 27 j
Beral (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 3 m 17 j
Beylier (Pierre)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 3 m 6 j
Caillerot (Marcel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 11 m 2 j
Delbouscas (Robert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 6 m 6 j
Duval (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 mois
Gougeaud (Raymond)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 9 m 13 j
Nolet (Henri)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 4 m 9 j
Barrès (André)	13- 1-48	9 m 12 j	1 a 2 m 18 j	Epuisés.
Merle (Emile)	23- 1-48	2 ans	Néant.	Epuisés.
Souetre (Franz)	2- 2-48	1 m 1 j	1 a 10 m 29 j	Epuisés.
Gryson (Lucien)	2- 2-48	1 m 1 j	1 a 10 m 29 j	Epuisés.
Harscouet (Joseph)	2- 2-48	1 m 1 j	1 a 10 m 29 j	Epuisés.
Gonnet (Gabriel)	4- 2-48	1 m 3 j	1 a 10 m 27 j	Epuisés.
Poret (Eugène)	7- 2-48	10 m 6 j	1 a 1 m 24 j	Epuisés.
Altely (Boniface)	7- 2-48	2 m 6 j	1 a 9 m 24 j	Epuisés.
Deyme (Auguste)	9- 2-48	Néant.	2 ans	3 a 6 m 33 j
Evenou (Pierre)	1- 4-48	Néant.	2 ans	2 a 10 m 20 j
Lagrange (Jean)	7- 4-48	1 a 8 m 21 j	3 m 9 j	Epuisés.
Poisson (Pierre)	1- 5-48	Néant.	2 ans	3 a 6 m 23 j
Taconnet (Serge)	18- 5-48	1 a 16 j	11 m 14 j	Epuisés.
Tourres (Marcel)	22- 5-48	4 m 21 j	1 a 7 m 9 j	Epuisés.
Faure (Gérard)	25- 5-48	1 a 1 m 24 j	10 m 6 j	Epuisés.
Civadier (Pierre)	16- 7-48	2 ans	Néant.	
Gall (Pierre)	16- 7-48	2 ans	Néant.	
Maisonneuve (Pierre)	16- 7-48	2 ans	Néant.	
Veuillet (François)	15- 8-48	Néant.	2 ans	2 a 4 m 18 j
Resseguier (Roger)	21- 8-48	7 m 20 j	1 a 4 m 10 j	Epuisés.
Porsin (René)	23- 8-48	1 a 4 m 22 j	7 m 8 j	Epuisés.
Salotti (Jean)	26- 8-48	Néant.	2 ans	4 a 1 m 18 j
Richard (Louis)	29- 8-48	8 m 28 j	1 a 3 m 2 j	Epuisés.
Baussault (Ange)	1- 9-48	Néant.	2 ans	Epuisés.
Liotard (Paul)	1- 9-48	Néant.	2 ans	3 a 1 m 9 j
Brunet (Marcel)	3- 9-48	9 m 2 j	1 a 2 m 28 j	Epuisés.
Forestier (Jacques)	6- 9-48	9 m 5 j	1 a 2 m 25 j	Epuisés.
Stewart (Claude)	12- 9-48	8 m 14 j	1 a 3 m 19 j	Epuisés.
Serra (Louis)	18- 9-48	Néant.	2 ans	1 a 7 m 3 j
Deloy (André)	23- 9-48	8 m 22 j	1 a 3 m 8 j	Epuisés.
Pebayle (Jacques)	29- 9-48	8 m 28 j	1 a 3 m 2 j	Epuisés.
Chaveroche (Pierre)	10-10-48	9 m 9 j	1 a 2 m 21 j	Epuisés.
Pinard (Roger)	17-10-48	9 m 16 j	1 a 2 m 14 j	Epuisés.
Terriev de la Chaise (Guy).	4-11-48	2 ans	Néant.	Epuisés.
Laporte (Eugène)	15-11-48	10 m 14 j	1 a 1 m 16 j	Epuisés.
Lachal (Roger)	29-11-48	10 m 28 j	1 a 1 m 2 j	Epuisés.
Rozier (Fernand)	1-12-48	1 an	1 an	Epuisés.
Garde (Paul)	19- 4-48	2 m 18 j	1 a 8 m 12 j	Epuisés.
Mazet (René)	20-12-48	1 a 19 j	11 m 11 j	Epuisés.

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 3e échelon de leur grade, à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Rougy (François)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 m 2 j
Lacombe (Roland)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 24 j
Maillier-Gaste (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 24 j
Bendayan (Georges)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 6 m 12 j
Le Coz (Marcel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 11 m 29 j
Mehraz (Elias)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 4 j
Renault (André)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 3 m 26 j
Coty (Emile)	1- 1-48	Néant.	2 ans	6 m 4 j
Ber (Jacques)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 7 j
Besson (André)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 m 10 j
Boubee (Guy)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 m 8 j
Cueff (Henri)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 1 j
Deschamps (Henri)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 22 j
Lainez (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	7 m 1 j
Le Bot (J.-M.)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 2 j
Maillot (Roland)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 8 m 17 j
Martin (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 14 j
Mentre (Robert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 9 m 3 j
Perney (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	8 m 9 j
Petit (Pierre)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 3 m 6 j
Pezet (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 6 m 11 j
Pignot (Jacques)	1- 1-48	Néant.	2 ans	5 m 13 j
Mesmin (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 11 m 15 j
Berthier (Gilbert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	7 m 27 j
Blanc (Wilfrid)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 7 m 23 j
Blondeau (Marcel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 2 m 17 j
Camps (Georges)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 24 j
De Caro (Emmanuel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 m 25 j
Carrier (Francisque)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 7 m 23 j
Chevasson (Maurice)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 8 m 3 j
Dupasquier (Louis)	1- 1-48	Néant.	2 ans	10 m 16 j
Froment (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 7 m 8 j
Galinie (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 3 m 2 j
Gelly (Maurice)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 7 m 26 j
Gerbet (Joseph)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 11 m 27 j
Goron (Alfred)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 21 j
Gourvennec (Gabriel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 11 m 25 j
Holley (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	16 jours
Lambert (Pierre)	1- 1-48	Néant.	2 ans	4 m 18 j
Le Denmat (Roger)	1- 1-48	Néant.	2 ans	5 m 15 j
Le Goff (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	4 m 5 j
Mader (Charles)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 3 m 17 j
Podeur (Gabriel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	11 m 7 j
Purorge (Marcel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	5 m 26 j
Rozier (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	5 m 16 j
Soussieux (Delphin)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 9 m 9 j
Adam (Marcel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 5 m 22 j
Adda (Pierre)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 1 m 27 j
Aubard (Marc)	1- 1-48	Néant.	2 ans	7 m 10 j
Barthe (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 m 24 j
Bayle (Louis)	1- 1-48	Néant.	2 ans	7 m 16 j
Berecq (Irénée)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 4 m 28 j
Berger (Victor)	1- 1-48	Néant.	2 ans	5 m 9 j
Berrier (Amaury)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 2 j
Bideau (Pierre)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 6 m 9 j
Biger (Jacques)	1- 1-48	Néant.	2 ans	10 m 9 j
Bizos (Michel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 20 j
Blanchi (Jacques)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 1 m 11 j
Bodat (Herbert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 7 m 23 j
Borla (Raymond)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 m 28 j
Brochu (Camille)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 11 m 19 j
Brun (Jules)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 15 j
Cadat (Gabriel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 6 m 23 j
Campos (Gabriel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	7 m 1 j
Canado (Alphonse)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 m 13 j
Carayon (André)	1- 1-48	Néant.	2 ans	8 m 20 j
Cerf (Roland)	1- 1-48	Néant.	2 ans	11 m 2 j
Cheval (Charles)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 5 m 22 j
Claude (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 3 m
Contellou (Yves)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 6 m 15 j
Corbolion (Francis)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 4 m 24 j
Counord (Jacques)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	9 m 7 j
Coye (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	7 m 23 j
Cuffel (Roger)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	1 a 3 m 24 j
Dacheville (Charles)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	1 a 5 m 22 j
Degonde (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	1 a 9 m 1 j
Dillenseger (Edouard)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	5 jours
Doumergue (Maurice)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	1 a 1 m 19 j
Duchatelet (Jacques)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	1 a 11 j
Duvigneau (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	1 m 7 j

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Federicci (François)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	4 m 4 j
Fritsch (Armand)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	1 a 5 m 22 j
Gavard (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	9 m 23 j
Goascoz (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	3 m 16 j
Gourmelon (Robert)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	4 m 14 j
Grabot (Alcide)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	1 a 5 m 22 j
Guillaume (Raymond)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	6 m 13 j
Joly (Daniel)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	3 m 7 j
Lagorge (Arsène)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	1 a 2 m 7 j
Lazou (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	9 jours
Le Barz (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	2 a 9 m 14 j
Le Ber (André)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	1 a 7 m 22 j
Le Discord (Pierre)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	1 a 2 m 2 j
Le Meur (François)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	4 m 24 j
Le Moing (Ernest)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	6 m 27 j
Léon (Joseph)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	9 jours
Leroux (Yves)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	9 jours
Leroy (Albert)	1- 1-48	Néant.	2 ans.	3 m 16 j
Leroy (Jean-Louis)	1- 1-48	Néant.	2 ans	24 jours
Lieb (Lucien)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 5 m 22 j
Lombardi (Martial)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 13 j
Mathey (Martial)	1- 1-48	Néant.	2 ans	8 m 7 j
Maubon (Roger)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 m 23 j
Mauron (Marius)	1- 1-48	Néant.	2 ans	6 m 8 j
Maud'huit (Emile)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 7 m 18 j
Milon (Roger)	1- 1-48	Néant.	2 ans	10 m 13 j
Montillot (Lucien)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 1 m 3 j
Morizot (Marcel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 5 m 22 j
Murzeau (Albert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 1 m 7 j
Natta (Maurice)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 11 m 11 j
Nougier (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	8 m 20 j
Ostrowsky (Marcel)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 2 m 27 j
Petitgirard (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 m 19 j
Plantec (François)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 11 m 16 j
Poublan (Bernard)	1- 1-48	Néant.	2 ans	7 m 26 j
Puig (Georges)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 14 j
Paul (François)	1- 1-48	Néant.	2 ans	6 m 5 j
Reveret (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	10 m 6 j
Rey (Paul)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 1 j
Richaud (René)	1- 1-48	Néant.	2 ans	10 m 6 j
Saint Loubert (Roger)	1- 1-48	Néant.	2 ans	4 mois
Sanchez (Albert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 6 j
Sartorio (Henri)	1- 1-48	Néant.	2 ans	7 m 25 j
Sauvin (Fleury)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 m 23 j
Savournin (Henri)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 m 1 j
Segura (Louis)	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 m 27 j
Stigler (Charles)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 22 j
Tanguy (François)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 5 m 22 j
Tibaud (Félicien)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 9 j
Toudic (Jean)	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 m 11 j
Zubiaure (Philippe)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 3 m 4 j
Bartoletti (Pierre)	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 27 j
Delbouscas (Robert)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 6 m 6 j
Nolet (Henri)	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 4 m 9 j
Didier (Ernest)	3- 1-48	2 jours	1 a 11 m 28 j	Epuisés.
Eudoxie (Serge)	6- 1-48	5 jours	1 a 11 m 25 j	Epuisés.
Gonhier (Raymond)	21- 1-48	20 jours	1 a 11 m 10 j	Epuisés.
Caillerot (Marcel)	29- 1-48	28 jours	1 a 11 m 2 j	Epuisés.
Deyme (Auguste)	9- 2-48	Néant.	2 ans	1 a 6 m 23 j
Boin (Jean)	12- 2-48	1 m 11 j	1 a 10 m 19 j	Epuisés.
Nicolas (Pierre - François)	18- 2-48	1 m 17 j	1 a 10 m 13 j	Epuisés.
Cardaliaguet (Charles)	27- 2-48	1 m 26 j	1 a 10 m 4 j	Epuisés.
Le Noan (François)	1- 3-48	2 mois	1 a 10 m	Epuisés.
Rein (Alexandre)	7- 3-48	2 m 6 j	1 a 9 m 24 j	Epuisés.
Gougeaud (Raymond)	18- 3-48	2 m 17 j	1 a 9 m 13 j	Epuisés.
Gimenez (François)	18- 3-48	2 m 17 j	1 a 9 m 13 j	Epuisés.
Dufaud (Jacques)	19- 3-48	2 m 18 j	1 a 9 m 12 j	Epuisés.
Evenou (Pierre)	1- 4-48	Néant.	2 ans	10 m 20 j
Heylliard (Georges)	7- 4-48	3 m 6 j	1 a 8 m 24 j	Epuisés.
Videau	17- 4-48	3 m 16 j	1 a 8 m 14 j	Epuisés.
Poisson (Pierre)	1- 5-48	Néant.	2 ans	1 a 6 m 23 j
Speich (Fernand)	5- 5-48	4 m 4 j	1 a 7 m 26 j	Epuisés.
Le Goff (Joseph)	18- 5-48	4 m 17 j	1 a 7 m 13 j	Epuisés.
Ninin (Jean)	21- 5-48	4 m 20 j	1 a 7 m 10 j	Epuisés.
Pelletier (Pierre)	21- 5-48	4 m 20 j	1 a 7 m 10 j	Epuisés.
Salaum (Joseph)	22- 5-48	4 m 21 j	1 a 7 m 9 j	Epuisés.
Duval (Roger-Georges)	13- 6-48	5 m 12 j	1 a 6 m 18 j	Epuisés.
Maréchal (André)	14- 6-48	5 m 13 j	1 a 6 m 17 j	Epuisés.
Godeneche (Jean)	17- 6-48	5 m 16 j	1 a 6 m 14 j	Epuisés.
Meleder (Yves)	22- 6-48	5 m 21 j	1 a 6 m 9 j	Epuisés.
Fradin (René)	29- 6-48	5 m 28 j	1 a 6 m 2 j	Epuisés.
Bertrand (Raymond)	15- 7-48	6 m 14 j	1 a 5 m 16 j	Epuisés.
Disseau (Pierre)	16- 7-48	6 m 15 j	1 a 5 m 15 j	Epuisés.

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Mourot (Fernand).....	19- 7-48	6 m 18 j	1 a 5 m 12 j	Epuisés.
Paris (Jean).....	30- 7-48	6 m 29 j	1 a 5 m 1 j	Epuisés.
Manzon (Roger).....	7- 8-48	7 m 6 j	1 a 4 m 24 j	Epuisés.
Veuillet (François)....	15- 8-48	Néant.	2 ans	4 m 18 j
Boscher (Pierre).....	20- 8-48	7 m 19 j	1 a 4 m 11 j	Epuisés.
Saletti (Jean).....	26- 8-48	Néant.	2 ans	2 a 1 m 18 j
Labat (Pierre).....	30- 8-48	7 m 29 j	1 a 4 m 1 j	Epuisés.
Liotard (Paul).....	1- 9-48	Néant.	2 ans	1 a 1 m 9 j
Beral (Jean).....	14- 9-48	8 m 13 j	1 a 3 m 17 j	Epuisés.
Mamon (Georges).....	24- 9-48	8 m 23 j	1 a 3 m 7 j	Epuisés.
Beylier (Pierre).....	25- 9-48	8 m 24 j	1 a 3 m 6 j	Epuisés.
Montefusco (Mario)....	6- 9-48	10 m 5 j	1 a 1 m 25 j	Epuisés.

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 4e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM				
Berset (Henri).....	1- 1-48	3 mois	1 a 9 m	2 à 10 j
Carpentier (Claude)...	1- 1-48	3 mois	1 a 9 m	1 a 10 m 16 j
Decise (Marcel).....	1- 1-48	3 mois	1 a 9 m	5 a 4 j
Guiborel (Joseph).....	1- 1-48	3 mois	1 a 9 m	1 a 2 m 20 j
Le Deu (Jean).....	1- 1-48	3 mois	1 a 9 m	1 a 8 m 2 j
Le Roux (J.-M.).....	1- 1-48	3 mois	1 a 9 m	2 a 7 m 21 j
Martorella (Jean).....	1- 1-48	3 mois	1 a 9 m	3 a 10 m 6 j
Minier (Jean).....	1- 1-48	3 mois	1 a 9 m	1 a 3 m
Perrot (Georges).....	1- 1-48	3 mois	1 a 9 m	3 a 2 m 4 j
Paillier (Jean).....	1- 1-48	2 m 26 j	1 a 9 m 4 j	12 a 10 m 24 j
Corsin (Marcel).....	1- 1-48	1 m 5 j	1 a 10 m 25 j	2 a 9 m 1 j
Kersale (Jean).....	1- 1-48	1 mois	1 a 11 m	2 a 7 m 8 j
Danielou (François)....	1- 1-48	15 jours	1 a 11 m 15 j	2 a 2 m 25 j
Bendayan (Georges)..	1- 1-48	Néant.	2 ans	6 m 12 j
Le Goz (Marcel).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	11 m 29 j
Ber (Jacques).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 7 j
Chevasson (Maurice)..	1- 1-48	Néant.	2 ans	8 m 3 j
Gelly (Maurice).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	7 m 26 j
Goron (Alfred).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	21 jours
Gourvennec (Gabriel)..	1- 1-48	Néant.	2 ans	11 m 25 j
Mader (Charles).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 m 17 j
Soussieux (Delphin)...	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 9 m 9 j
Rideau (Pierre).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	6 m 9 j
Brochu (Camille).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	11 m 19 j
Claude (Jean).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 mois
Le Barz (René).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 11 j
Maud'huit (Emile).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	7 m 18 j
Ostrowsky (Marcel)....	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 m 27 j
Gerbet (Joseph).....	4- 1-48	3 jours	1 a 11 m 27 j	Epuisés.
Plantec (François).....	15- 1-48	14 jours	1 a 11 m 16 j	Epuisés.
Mesmin (Jean).....	16- 1-48	15 jours	1 a 11 m 15 j	Epuisés.
Natta (Maurice).....	20- 1-48	19 jours	1 a 11 m 11 j	Epuisés.
Longbois (René).....	24- 2-48	1 a 4 m 16 j	7 m 14 j	Epuisés.
Mentre (Robert).....	28- 3-48	2 m 27 j	1 a 9 m 3 j	Epuisés.
Degonde (Jean).....	30- 3-48	2 m 29 j	1 a 9 m 1 j	Epuisés.
Maillot (Roland).....	14- 4-48	3 m 13 j	1 a 8 m 17 j	Epuisés.
Blanc (Wilfrid).....	8- 5-48	4 m 7 j	1 a 7 m 23 j	Epuisés.
Carrier (Francisque)...	8- 5-48	4 m 7 j	1 a 7 m 23 j	Epuisés.
Bodat (Herbert).....	8- 5-48	4 m 7 j	1 a 7 m 23 j	Epuisés.
Le Ber (André).....	9- 5-48	4 m 8 j	1 a 7 m 22 j	Epuisés.
Froment (René).....	23- 5-48	1 m 22 j	1 a 7 m 8 j	Epuisés.
Cadat (Gabriel).....	8- 6-48	5 m 7 j	1 a 6 m 23 j	Epuisés.
Mathey (Robert).....	10- 6-48	10 m 24 j	1 a 1 m 6 j	Epuisés.
Contellou (Yves).....	16- 6-48	5 m 15 j	1 a 6 m 15 j	Epuisés.
Pezet (Jean).....	20- 6-48	5 m 19 j	1 a 6 m 11 j	Epuisés.
Delbouscas (Robert)...	25- 6-48	5 m 24 j	1 a 5 m 6 j	Epuisés.
Adam (Marcel).....	9- 7-48	6 m 8 j	1 a 5 m 22 j	Epuisés.
Cheval (Charles).....	9- 7-48	6 m 8 j	1 a 5 m 22 j	Epuisés.
Dacheville (Charles)...	9- 7-48	6 m 8 j	1 a 5 m 22 j	Epuisés.
Fritsch (Armand).....	9- 7-48	6 m 8 j	1 a 5 m 22 j	Epuisés.
Grabot (Alcide).....	9- 7-48	6 m 8 j	1 a 5 m 22 j	Epuisés.
Lieb (Lucien).....	9- 7-48	6 m 8 j	1 a 5 m 22 j	Epuisés.
Morizot (Marcel).....	9- 7-48	6 m 8 j	1 a 5 m 22 j	Epuisés.
Tanguy (François).....	9- 7-48	6 m 8 j	1 a 5 m 22 j	Epuisés.
Hauville (André).....	16- 7-48	1 an	1 an	Epuisés.
Lacheteau (Auguste)..	16- 7-48	1 an	1 an	Epuisés.
Lagrange (Jacques)....	16- 7-48	1 an	1 an	Epuisés.
Deyme (Auguste).....	16- 7-48	5 m 7 j	1 a 6 m 23 j	Epuisés.
Berecq (Irénée).....	3- 8-48	7 m 2 j	1 a 4 m 28 j	Epuisés.
Corbolieu (Francis)....	7- 8-48	7 m 6 j	1 a 4 m 24 j	Epuisés.

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Ducos (Guy).....	9- 8-48	1 a 3 m 8 j	6 m 22 j	3 a 5 m 20 j
Delpech (Robert).....	10- 8-48	1 a 7 m 9 j	4 m 21 j	Epuisés.
Braun (Emile).....	12- 8-48	2 ans	Néant.	Epuisés.
Nollet (Henri).....	22- 8-48	7 m 21 j	1 a 4 m 9 j	Epuisés.
Salotti (Jean).....	26- 8-48	Néant.	2 ans.	1 m 18 j
Renault (André).....	5- 9-48	6 m 4 j	1 a 3 m 26 j	Epuisés.
Cuffel (Roger).....	7- 9-48	8 m 6 j	1 a 3 m 24 j	Epuisés.
Goupille (Lucien).....	11- 9-48	2 ans	Néant.	
Cheradame (Lucien)...	16- 9-48	1 a 8 m 15 j	3 m 15 j	Epuisés.
Petit (Pierre).....	25- 9-48	8 m 24 j	1 a 3 m 6 j	Epuisés.
Zubiaurre	27- 9-48	8 m 26 j	1 a 3 m 4 j	Epuisés.
Galinie (René).....	29- 9-48	8 m 28 j	1 a 3 m 2 j	Epuisés.
Poisson (Pierre).....	8-10-48	5 m 7 j	1 a 6 m 23 j	Epuisés.
Blondeau (Marcel).....	14-10-48	9 m 13 j	1 a 2 m 17 j	Epuisés.
Lagorge (Arsène).....	24-10-48	9 m 23 j	1 a 2 m 7 j	Epuisés.
Pannejon (Paul).....	25-10-48	1 a 3 m 9 j	8 m 21 j	Epuisés.
Le Discord (Pierre)....	29-10-48	9 m 28 j	1 a 2 m 2 j	Epuisés.
Adda (Pierre).....	4-11-48	10 m 3 j	1 a 1 m 27 j	Epuisés.
Doumergue (Maurice)..	12-11-48	10 m 11 j	1 a 1 m 19 j	Epuisés.
Bianchi (Jacques).....	20-11-48	10 m 19 j	1 a 1 m 11 j	Epuisés.
Murzeau (Albert).....	24-11-48	10 m 23 j	1 a 1 m 7 j	Epuisés.
Montillot (Lucien).....	28-11-48	10 m 27 j	1 a 1 m 3 j	Epuisés.
Lacombe (Roland).....	7-12-48	11 m 6 j	1 a 24 j	Epuisés.
Maillier-Gaste (Jean)..	7-12-48	11 m 6 j	1 a 24 j	Epuisés.
Camps (Georges).....	7-12-48	11 m 6 j	1 a 24 j	Epuisés.
Stigler (Charles).....	9-12-48	11 m 8 j	1 a 22 j	Epuisés.
Duchatelet (Jacques)..	20-12-48	11 m 19 j	1 a 11 j	Epuisés.
Le Bot (J.-M.).....	29-12-48	11 m 28 j	1 a 2 j	Epuisés.
Cueff (Henri).....	30-12-48	11 m 29 j	1 a 1 j	Epuisés.
Rey (Paul).....	30-12-48	11 m 29 j	1 a 1 j	Epuisés.

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 5e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Berset (Henri).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	10 jours
Decise (Marcel).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 m 4 j
Guiborel (Joseph).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 a 2 m 20 j
Le Roux (J.-M.).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	7 m 21 j
Martorella (Jean).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 10 m 6 j
Perrot (Georges).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	3 a 2 m 4 j
Paillier (Jean).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	10 m 24 j
Corsin (Marcel).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	9 m 1 j
Kersale (Jean).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	7 m 8 j
Danielou (Francis).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 m 25 j
Carpentier (Claude)....	15- 2-48	1 m 14 j	1 a 10 m 16 j	Epuisés.
Soussieux (Delphin)...	22- 3-48	2 m 21 j	1 a 9 m 9 j	Epuisés.
Le Deu (Jean).....	29- 4-48	3 m 28 j	1 a 8 m 2 j	Epuisés.
Ducos (Guy).....	9- 8-48	Néant.	2 ans majorations loi 6-7-1948.	1 a 5 m 26 j majorations.
Minier (Jean).....	1-10-48	9 mois	1 a 3 m	Epuisés.
Ber (Jacques).....	24-12-48	11 m 23 j	1 a 7 j	Epuisés.

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 6e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires	
MM.				
Decise (Marcel).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 4 j
Guiborel (Joseph).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	2 m 20 j
Perrot (Georges).....	1- 1-48	Néant.	2 ans	1 a 2 m 4 j
Martorella (Jean).....	25- 2-48	1 m 24 j	1 a 10 m 6 j	Epuisés.
Vieu (Paul).....	16- 4-48	2 ans	Néant.	

Les dispositions qui précèdent ne pourront avoir d'effet pécuniaire antérieurement à la date de titularisation des intéressés.

Par arrêté du 5 juin 1952, et en exécution de l'arrêté du 6 mai 1952, fixant pour l'année 1949 le tableau d'avancement des personnels régis par le décret n° 48-970 du 7 juin 1948, modifié par le décret n° 50-703 du 17 juin 1950, et appartenant au corps des contrôleurs de la navigation aérienne, les fonctionnaires dont les noms suivent sont nommés et titularisés:

A. — CONTRÔLEURS PRINCIPAUX DE LA NAVIGATION AÉRIENNE DE CLASSE EXCEPTIONNELLE

(1er échelon.)

A dater du 1er janvier 1949.

MM. Berland (Maurice).
Remond (Yves).
Bossard (Vincent).
Susini (François).
Lefort (Raymond).
Roussel (Lucien).
Barbier (Marcel).
Fressart (Aimé).
MM. Kerfourn (Marcel).
Colombani (Jean).
Bordere (Louis).
Grand (Amédée).
Desvernois (Henri).
Garbe (Louis).
Honore (Henri).

B. — CONTRÔLEURS PRINCIPAUX DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

(1er échelon.)

A dater du 1er janvier 1949.

MM. Carpentier (Claude).
Martinez (François).
Ducos (Albert).
MM. Maillot (Roland).
Vieu (Paul).
Le Deu (Jean).

A dater du 17 janvier 1949.

M. Royer (Georges).

A dater du 4 novembre 1949.

M. Ber (Jacques).

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont promus à l'échelon supérieur de leur grade:

A. — CONTRÔLEURS PRINCIPAUX DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

De 2e échelon.

A dater du 5 septembre 1949.

M. Dumans (René), compte tenu de 9 mois et 3 jours de services civils et d'un an 2 mois et 27 jours de services militaires (services militaires épuisés).

A dater du 29 septembre 1949.

M. Decise (Marcel), compte tenu de 11 mois et 26 jours de services civils et d'un an et 4 jours de services militaires (services militaires épuisés).

A dater du 20 octobre 1949.

M. Gadrat (Pierre), compte tenu d'un an 9 mois et 19 jours de services civils et de 2 mois 11 jours de services militaires (services militaires épuisés).

De 3e échelon.

A dater du 3 février 1949.

M. Baron (Laurent), compte tenu d'un an 1 mois et 2 jours de services civils et de 10 mois 28 jours de services militaires (services militaires épuisés).

A dater du 1er juillet 1949.

MM. Davenet (Roger).
Constant (Joseph).
MM. Belaire (Louis).
Scandariato (Jean).

A dater du 1er août 1949.

M. Delobel (Jack).

A dater du 26 août 1949.

M. Cohen Allore (Jean).

A dater du 1er septembre 1949.

M. Dugachard (André).

A dater du 24 septembre 1949.

M. Moreau (Jean).

A dater du 4 octobre 1949.

M. Granier (Paul).

A dater du 9 novembre 1949.

M. Marty (Gustave).
M. Moll (André), compte tenu d'un an 10 mois et 8 jours de services civils et d'un mois et 22 jours de services militaires (services militaires épuisés).

A dater du 1er décembre 1949.

M. Grosselin (Pierre).
M. Maitrejean (Joseph).

A dater du 20 décembre 1949.

M. Deschandol (Arsène), compte tenu d'un an 11 mois et 19 jours de services civils et de 11 jours de services militaires (services militaires épuisés).

A dater du 24 décembre 1949.

M. Le Lostec (Edouard).

De 5e échelon.

A dater du 8 avril 1949.

M. Christophe Colomb (Georges), compte tenu d'un an 3 mois 7 jours de services civils et de 8 mois 23 jours de services militaires (services militaires épuisés).

A dater du 1er mai 1949.

M. Favreau (René).

A dater du 16 mai 1949.

M. Brohon (Jean).

A dater du 1er juin 1949.

M. Le Gall (Roger).

A dater du 16 juillet 1949.

M. Blas (Henri).
M. Roussel (François-Victor).

A dater du 27 juillet 1949.

M. Porro (Jean).
M. Renaux (Claude).

A dater du 28 juillet 1949.

M. Hérault (Jean).

A dater du 29 juillet 1949.

M. Bertrand (Maurice), compte tenu d'un an 6 mois 28 jours de services civils et de 5 mois 2 jours de services militaires (services militaires épuisés).

A dater du 4 août 1949.

M. Mille (Claude), compte tenu d'un an 7 mois 3 jours de services civils et de 4 mois 27 jours de services militaires (services militaires épuisés).

A dater du 5 août 1949.

M. Nicolai (François).

A dater du 13 août 1949.

M. Durand (Robert).

A dater du 16 août 1949.

M. Chevreux (Raymond).
M. Dormoy (Albert).

A dater du 19 août 1949.

M. Pluven (Guy), compte tenu d'un an 7 mois 18 jours de services civils et de 4 mois 12 jours de services militaires (services militaires épuisés).

A dater du 21 août 1949.

M. Dossin (Lucien).

A dater du 1er septembre 1949.

M. Le Moign (Paul).

A dater du 18 septembre 1949.

M. Busa (Eugène), compte tenu d'un an 8 mois 17 jours de services civils et de 3 mois 13 jours de services militaires (services militaires épuisés).

A dater du 1er novembre 1949.

M. Peignier (Pierre).

A dater du 21 décembre 1949.

M. Jamin (Adolphe), compte tenu d'un an 11 mois 21 jours de services civils et de 9 jours de services militaires (services militaires épuisés).

D. — Contrôleurs de la navigation aérienne

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 2e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Vervoitte (René)	1- 1-49	1 a 1 m	11 mois	Epuisés.
Cremen (Raymond)	2- 3-49	1 a 3 m 1 j	8 m 29 j	Epuisés.
Le Joncour (Louis)	15- 3-49	1 a 3 m 14 j	8 m 16 j	Epuisés.
Baby (Maurice)	1- 4-49	2 ans	Néant.	Néant.
Balasse (Jacques)	1- 4-49	2 ans	Néant.	Néant.
Hellegouarch (Marcel)	1- 4-49	2 ans	Néant.	Néant.
Mallessard (Jean)	1- 4-49	2 ans	Néant.	Néant.
Mathieu (J.-L.)	1- 4-49	2 ans	Néant.	Néant.
Ondruska (Emile)	1- 4-49	2 ans	Néant.	Néant.
Rolland (Sébastien)	1- 4-49	2 ans	Néant.	Néant.
Squiban (Joseph)	1- 4-49	2 ans	Néant.	Néant.
Le Goff (Etienne)	7- 5-49	1 a 4 m 6 j	7 m 24 j	Néant.
Olivier (André)	27- 5-49	2 ans	Néant.	Néant.
Combecave (Michel)	1- 6-49	1 a 6 m	6 mois	Epuisés.
Jouvencel (Paul)	6- 7-49	Néant.	2 ans	3 m 18 j
Bezen (François)	7- 8-49	1 a 7 m 6 j	4 m 24 j	Epuisés.
Lopez (Roland)	6-10-49	1 a 10 m 5 j	1 m 25 j	Epuisés.
La Planeta (Georges)	3-11-49	1 a 10 m 2 j	1 m 28 j	Epuisés.
Bocard (Jacques)	29-11-49	Néant.	2 ans	Epuisés.
Canto (François)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Gilibert (Francis)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Glas (Paul)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Jarnier (Maurice)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Kerhoas (Serge)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Lallemand (Henri)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Chaumeton (René)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Clavel (Armand)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Entringer (Jean)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Pichardie (Robert)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Presseq (Jacques)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Rebiffe (Pierre)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Reiss (Ernest)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Toress (Antoine)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Zavatero (Louis)	1-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Robert (Albert)	12-12-49	1 a 11 m 11 j	Néant.	Epuisés.
Vurpillot (Georges)	16-12-49	2 ans	Néant.	Néant.

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 3e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Peinoit (Germain)	1- 1-49	1 an	1 an	Epuisés.
Baud (J.-L.)	20- 1-49	1 a 19 j	11 m 11 j	Epuisés.
Riera (Alphonse)	24- 1-49	1 a 23 j	11 m 7 j	Epuisés.
Marucco (René)	27- 1-49	1 a 26 j	11 m 4 j	Epuisés.
Satremaitre (Paul)	1- 2-49	1 a 1 m	11 mois	Epuisés.
Gervais (Gilbert)	2- 2-49	1 a 1 m 1 j	10 m 29 j	Epuisés.
Petry (Marcel)	2- 2-49	1 a 1 m 1 j	10 m 29 j	Epuisés.
Jeanny (Georges)	2- 2-49	1 a 1 m 1 j	10 m 29 j	Epuisés.
Carrera (Paul)	10- 2-49	1 a 1 m 9 j	10 m 21 j	Epuisés.
Saboundji Abdel Kader	13- 2-49	1 a 1 m 12 j	10 m 18 j	Epuisés.
Serra (Louis)	15- 2-49	4 m 27 j	1 a 7 m 3 j	Epuisés.
Beroud (Gilbert)	19- 2-49	1 a 1 m 18 j	10 m 12 j	Epuisés.
Lopez (René-Honoré)	28- 2-49	1 a 1 m 29 j	10 m 1 j	Epuisés.
Portelli (Roger)	14- 3-49	1 a 2 m 13 j	9 m 17 j	Epuisés.
Brulet (Jean)	20- 3-49	1 a 2 m 19 j	9 m 11 j	Epuisés.
Lieffroy (André)	22- 3-49	1 a 2 m 21 j	9 m 9 j	Epuisés.
Birepinte (Georges)	24- 3-49	1 a 2 m 23 j	9 m 7 j	Epuisés.
Decloux (Henri)	1- 4-49	1 a 3 m	9 mois	Epuisés.
Leperlier (Louis)	1- 4-49	1 a 3 m	9 mois	Epuisés.
Souberbielle (André)	5- 4-49	1 a 3 m 4 j	8 m 26 j	Epuisés.
Jouy (Raymond)	8- 4-49	1 a 3 m 7 j	8 m 23 j	Epuisés.
Nanche (Claudius)	10- 4-49	1 a 3 m 9 j	8 m 21 j	Epuisés.
Gross (Vincent)	11- 4-49	1 a 3 m 10 j	8 m 20 j	Epuisés.
Rivet (Alexis)	13- 4-49	1 a 3 m 12 j	8 m 18 j	Epuisés.
De Saint-Leger (Raymond)	24- 4-49	1 a 3 m 23 j	8 m 7 j	Epuisés.
Vanucci (Alsace)	26- 4-49	1 a 3 m 25 j	8 m 5 j	Epuisés.
Courio (Julien)	16- 5-49	1 a 4 m 15 j	7 m 15 j	Epuisés.
Muller (Paul)	24- 5-49	1 a 4 m 23 j	7 m 7 j	Epuisés.
Frout (Armand)	24- 5-49	1 a 4 m 23 j	7 m 7 j	Epuisés.
Tenebre (Paul)	27- 5-49	1 a 4 m 26 j	7 m 4 j	Epuisés.
Pretre (Jean)	28- 5-49	1 a 4 m 27 j	7 m 3 j	Epuisés.
Guyader (Robert)	11- 7-49	1 a 6 m 10 j	5 m 20 j	Epuisés.
Thelemaque (Roger)	21- 7-49	1 a 6 m 20 j	5 m 10 j	Epuisés.
Derambure (André)	2- 8-49	1 a 7 m 1 j	4 m 29 j	Epuisés.
Ferec (Denis)	2- 8-49	1 a 7 m 1 j	4 m 29 j	Epuisés.
Mathieu (Jacques)	21- 8-49	1 a 7 m 20 j	4 m 10 j	Epuisés.
Louessard (Raymond)	22- 8-49	1 a 7 m 21 j	4 m 9 j	Epuisés.
Froissard (Emile)	1- 9-49	2 ans	Néant.	Néant.
Thomas (Henri)	1- 9-49	2 ans	Néant.	Néant.
Wauquier (Jean)	1- 9-49	2 ans	Néant.	Néant.
Chardonnieras (René)	2- 9-49	1 a 8 m 1 j	3 m 29 j	Epuisés.
Marras (J.-B.)	8- 9-49	1 a 8 m 7 j	3 m 23 j	Epuisés.
Guillot (Marcel)	12- 9-49	1 a 8 m 11 j	3 m 19 j	Epuisés.
Charvit (Elie)	16- 9-49	1 a 8 m 15 j	3 m 15 j	Epuisés.
Lorin (Jacques)	18- 9-49	1 a 8 m 17 j	3 m 13 j	Epuisés.
Mulero (René)	28- 9-49	1 a 8 m 27 j	3 m 3 j	Epuisés.
Gallecier (Bernard)	25-10-49	1 a 9 m 24 j	2 m 6 j	Epuisés.
Duval (René)	1-11-49	1 a 10 m	2 mois	Epuisés.
Bonardi (Dominique)	16-11-49	1 a 10 m 15 j	1 m 15 j	Epuisés.
Thevin (Franck)	4-12-49	1 a 11 m 3 j	27 jours	Epuisés.
Bastide (Raymond)	20-12-49	1 a 11 m 19 j	11 jours	Epuisés.
Dick (Frédéric)	29-12-49	1 a 11 m 28 j	2 jours	Epuisés.
Martin (Firmin)	29-12-49	1 a 11 m 28 j	2 jours	Epuisés.

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 4e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Podeur (Gabriel)	24- 1-49	1 a 23 j	11 m 7 j	Epuisés.
Cerf (Roland)	29- 1-49	1 a 28 j	11 m 2 j	Epuisés.
Dupasquier (Louis)	15- 2-49	1 a 1 m 14 j	10 m 16 j	Epuisés.
Milon (Roger)	18- 2-49	1 a 1 m 17 j	10 m 13 j	Epuisés.
Biger (Jacques)	22- 2-49	1 a 1 m 21 j	10 m 9 j	Epuisés.
Reveret (René)	25- 2-49	1 a 1 m 24 j	10 m 6 j	Epuisés.
Richaud (René)	28- 2-49	1 a 1 m 27 j	10 m 3 j	Epuisés.
Desse (André)	1- 3-49	1 a 7 m 14 j	4 m 16 j	Epuisés.
Bartoletti (Pierre)	4- 3-49	1 a 2 m 3 j	9 m 27 j	Epuisés.
Liegon (Roger)	8- 3-49	1 a 7 m 22 j	4 m 8 j	Epuisés.
Gavard (Jean)	8- 3-49	1 a 2 m 7 j	9 m 23 j	Epuisés.
Deschamps (Henri)	9- 3-49	1 a 2 m 8 j	9 m 22 j	Epuisés.
Bizos (Michel)	11- 3-49	1 a 2 m 10 j	9 m 20 j	Epuisés.
Brun (Jules)	16- 3-49	1 a 2 m 15 j	9 m 15 j	Epuisés.
Martin (Jean)	17- 3-49	1 a 2 m 16 j	9 m 14 j	Epuisés.
Puig (Georges)	17- 3-49	1 a 2 m 16 j	9 m 14 j	Epuisés.
Lombardi (Martial)	18- 3-49	1 a 2 m 17 j	9 m 13 j	Epuisés.
Tibaud (Félicien)	22- 3-49	1 a 2 m 21 j	9 m 9 j	Epuisés.
Counord (Jacques)	24- 3-49	1 a 2 m 23 j	9 m 7 j	Epuisés.
Sanchez (Albert)	25- 3-49	1 a 2 m 24 j	9 m 6 j	Epuisés.
Mehraz (Elias)	27- 3-49	1 a 2 m 26 j	9 m 4 j	Epuisés.
Berrier (Amaury)	29- 3-49	1 a 2 m 28 j	9 m 2 j	Epuisés.
Carayon (André)	11- 4-49	1 a 3 m 10 j	8 m 20 j	Epuisés.
Nougier (René)	11- 4-49	1 a 3 m 10 j	8 m 20 j	Epuisés.
Perney (Jean)	22- 4-49	1 a 3 m 21 j	8 m 9 j	Epuisés.
Mathey (Guy)	24- 4-49	1 a 3 m 23 j	8 m 7 j	Epuisés.
Mercier (Alain-Pierre)	1- 5-49	2 ans	»	Néant.
Mercier (André-Georges)	1- 5-49	2 ans	»	Néant.
Bertier (Gilbert)	4- 5-49	1 a 4 m 3 j	7 m 27 j	Epuisés.
Poublan (Bernard)	5- 5-49	1 a 4 m 4 j	7 m 26 j	Epuisés.
Sartorio (Henri)	6- 5-49	1 a 4 m 5 j	7 m 25 j	Epuisés.
Coye (Jean)	8- 5-49	1 a 4 m 7 j	7 m 23 j	Epuisés.
Evenou (Pierre)	11- 5-49	1 a 1 m 10	10 m 20 j	Epuisés.
Bayle (Louis)	15- 5-49	1 a 4 m 14 j	7 m 16 j	Epuisés.
Aubard (Marc)	21- 5-49	1 a 4 m 20 j	7 m 10 j	Epuisés.
Letoffe (Bernard)	21- 5-49	1 a 8 m 27 j	3 m 3 j	Epuisés.
Lainez (Jean)	30- 5-49	1 a 4 m 29 j	7 m 1 j	Epuisés.
Campos (Gabriel)	30- 5-49	1 a 4 m 29 j	7 m 1 j	Epuisés.
Le Moing (Ernest)	4- 6-49	1 a 5 m 3 j	6 m 27 j	Epuisés.
Jounin (Alfred)	16- 6-49	1 a 11 m	1 mois	Epuisés.
Guillaume (Raymond)	18- 6-49	1 a 5 m 17 j	6 m 13 j	Epuisés.
Mauran (Marius)	23- 6-49	1 a 5 m 22 j	6 m 8 j	Epuisés.
Paul (François)	26- 6-49	1 a 5 m 25 j	6 m 5 j	Epuisés.
Coty (Emile)	27- 6-49	1 a 5 m 26 j	6 m 4 j	Epuisés.
Purorge (Marcel)	5- 7-49	1 a 6 m 4 j	5 m 26 j	Epuisés.
Rozier (Jean)	15- 7-49	1 a 6 m 14 j	5 m 16 j	Epuisés.
Le Denmat (Roger)	16- 7-49	1 a 6 m 15 j	5 m 15 j	Epuisés.
Moulis (Maurice)	16- 7-49	2 ans	»	Néant.
Seiler (Jean)	16- 7-49	2 ans	»	Néant.
Pignot (Jacques)	18- 7-49	1 a 6 m 17 j	5 m 13 j	Epuisés.

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
Berger (Victor).....	22- 7-49	1 a 6 m 21 j	5 m 9 j	Epuisés.
Liotard (Paul).....	22- 7-49	1 a 10 m 21 j	1 a 1 m 9 j	Epuisés.
Maillefort (Ariste).....	1- 8-49	1 a 10 m	2 mois	Epuisés.
Le Meur (François)...	7- 8-49	1 a 7 m 6 j	4 m 24 j	Epuisés.
Lambert (Pierre).....	13- 8-49	1 a 7 m 12 j	4 m 18 j	Epuisés.
Gourmelon (Robert)...	17- 8-49	1 a 7 m 16 j	4 m 14 j	Epuisés.
Le Goff (René).....	26- 8-49	1 a 7 m 25 j	4 m 5 j	Epuisés.
Federicci (François)....	27- 8-49	1 a 7 m 26 j	4 m 4 j	Epuisés.
Saint-Loubert (Roger).	1- 9-49	1 a 8 m	4 mois	Epuisés.
Segura (Louis).....	4- 9-49	1 a 8 m 3 j	3 m 27 j	Epuisés.
Barthe (René).....	7- 9-49	1 a 8 m 6 j	3m 24 j	Epuisés.
Goascoz (Jean).....	15- 9-49	1 a 8 m 14 j	3 m 16 j	Epuisés.
Leroy (Albert).....	15- 9-49	1 a 8 m 14 j	3 m 16 j	Epuisés.
Canado (Alphonse)....	18- 9-49	1 a 8 m 17 j	3 m 13 j	Epuisés.
Besson (André).....	21- 9-49	1 a 8 m 20 j	3 m 10 j	Epuisés.
Joly (Daniel).....	24- 9-49	1 a 8 m 23 j	3 m 7 j	Epuisés.
Rougy (François).....	29- 9-49	1 a 8 m 28 j	3 m 2 j	Epuisés.
Becker (Nicolas).....	1-10-49	2 ans	Néant.	Néant.
Soula (Jean).....	1-10-49	2 ans	Néant.	Néant.
Borta (Raymond).....	3-10-49	1 a 9 m 2 j	2 m 28 j	Epuisés.
Maubon (Roger).....	8-10-49	1 a 9 m 7 j	2 m 23 j	Epuisés.
Toudic (Jean).....	20-10-49	1 a 9 m 19 j	2 m 11 j	Epuisés.
Boubee (Guy).....	23-10-49	1 a 9 m 22 j	2 m 8 j	Epuisés.
Savournin (Henri).....	30-10-49	1 a 9 m 29 j	2 m 1 j	Epuisés.
De Caro (Emmanuel)..	6-11-49	1 a 10 m 5 j	1 m 25 j	Epuisés.
Sauvin (Fleury).....	8-11-49	1 a 10 m 7 j	1 m 23 j	Epuisés.
Petitgirard (Jean).....	12-11-49	1 a 10 m 11 j	1 m 19 j	Epuisés.
Duvigneau (Jean).....	24-11-49	1 a 10 m 23 j	1 m 7 j	Epuisés.
Leroy (J.-L.).....	7-12-49	1 a 11 m 6 j	24 jours	Epuisés.
Berardo (Roger).....	10-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Lebeque (Michel).....	10-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Meyer (Pierre).....	10-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Lonach (Roger).....	10-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Rousset (Paul-Ernest).	10-12-49	2 ans	Néant.	Néant.
Holley (Jean).....	15-12-49	1 a 11 m 14 j	16 jours	Epuisés.
Lazou (Jean).....	22-12-49	1 a 11 m 21 j	9 jours	Epuisés.
Léon (Joseph).....	22-12-49	1 a 11 m 21 j	9 jours	Epuisés.
Leroux (Yves).....	22-12-49	1 a 11 m 21 j	9 jours	Epuisés.
Dillenseger (Edouard).	26-12-49	1 a 11 m 25 j	5 jours	Epuisés.

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 5e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Lecoz (Marcel).....	2- 1-49	1 a 1 j	11 m 29 j	Epuisés.
Gourvennec (Gabriel)..	6- 1-49	1 a 5 j	11 m 25 j	Epuisés.
Brochu (Camille).....	12- 1-49	1 a 11 j	11 m 19 j	Epuisés.
Le Barz (René).....	17- 3-49	1 a 2 m 16 j	9 m 14 j	Epuisés.
Chevasson (Maurice)..	28- 4-49	1 a 3 m 27 j	8 m 3 j	Epuisés.
Gelly (Maurice).....	5- 5-49	1 a 4 m 4 j	7 m 26 j	Epuisés.
Maud'Huit (Emile)....	13- 5-49	1 a 4 m 12 j	7 m 18 j	Epuisés.
Bendayan (Georges)...	20- 6-49	1 a 5 m 19 j	6 m 11 j	Epuisés.
Bideau (Pierre).....	22- 6-49	1 a 5 m 2 j	6 m 9 j	Epuisés.
Mader (Charles).....	14- 9-49	1 a 8 m 13 j	3 m 17 j	Epuisés.
Claude (Jean).....	1-10-49	1 a 9 m	3 mois	Epuisés.
Ostrowsky (Marcel)...	4-10-49	1 a 9 m 3 j	2 m 27 j	Epuisés.
Goron (Alfred).....	10-12-49	1 a 11 m 9 j	21 jours	Epuisés.

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 6e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Paillier (Jean).....	7- 2-49	1 a 1 m 6 j	10 m 24 j	Epuisés.
Ducos (Guy).....	19- 2-49	6 m 10 j	1 a 5 m 20 j	Epuisés.
Corsin (Marcel).....	30- 3-49	1 a 2 m 29 j	9 m 1 j	Epuisés.
Le Roux (J.-M.).....	10- 5-49	1 a 4 m 9 j	7 m 21 j	Epuisés.
Kersale (Jean).....	23- 5-49	1 a 4 m 22 j	7 m 8 j	Epuisés.
Genty (Aimé).....	1- 9-49	2 ans	Néant.	Néant.
Pezier (Auguste).....	11- 9-49	2 ans	Néant.	Néant.
Danielou (François)...	6-10-49	1 a 9 m 5 j	2 m 25 j	Epuisés.
Berset (Henri).....	21-12-49	1 a 11 m 20 j	10 jours	Epuisés.

Par arrêté du 5 juin 1952, et en exécution de l'arrêté du 6 mai 1952 fixant, pour l'année 1950, le tableau d'avancement des personnels régis par le décret n° 48-970 du 7 juin 1948 et appartenant au corps des contrôleurs de la navigation aérienne, les fonctionnaires dont les noms suivent sont nommés et titularisés:

A. — CONTRÔLEURS PRINCIPAUX DE LA NAVIGATION AÉRIENNE DE CLASSE EXCEPTIONNELLE

(1er échelon.)

A dater du 1er janvier 1950.

MM. Bonnefoy (Joseph).
Parlier (Léon).
Laxenaire (Georges).
Gargasson (Georges).
Faure (Henri).
Espagnac (Jean).
Fontain (Marcel).
Vaccarezza (Martin).
Le Deu (François).
Cadoret (Pierre).
Gaffe (Robert).

B. — CONTRÔLEURS PRINCIPAUX DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

(1er échelon.)

A dater du 1er janvier 1950.

MM. Maillot (André).
Mazot (Max).
Minier (Jean).
Goron (Alfred).
Legrand (Laurent).
Richard (André).
Le Gac (Yves).

A dater du 23 mai 1950.

M. Froment (René).

A dater du 16 juin 1950.

M. Contellou (Yves).

A dater du 9 juillet 1950.

MM. Adam (Marcel).
Fritsch (Armand).
Lieb (Lucien).

A dater du 12 août 1950.

M. Braun (Emile).

A dater du 5 septembre 1950.

M. Renault (André-Yvon).

A dater du 29 octobre 1950.

M. Le Discord (Pierre).

A dater du 3 novembre 1950.

M. Albanel de la Sablière (Maurice).

A dater du 30 décembre 1950.

M. Cueff (Henri).

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont promus à l'échelon supérieur de leur grade:

A. — CONTRÔLEURS PRINCIPAUX DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

De 2e échelon.

A dater du 1er janvier 1950.

MM. Bedele (Charles).
Besnard (Emile).
Chevallier (Louis).
Cochet (René).
Daniel (Louis).
Delparis (Maurice).
Dufour (Antoine).
Le Duff (Jean-Pierre).
Le Goff (Joseph-Jean).
Loriant (Charles).
Messager (Jean-Marie).
Olivier (Pierre).
Vergez (Henri).
Adaoust (Francis).
Badaud (Alfred).
Barthelemy (Marcel).
Bouchy (Lucien).
Bourriez (Jean).
Brubalia (Armand).
Colardelle (Charles).
Creoff (Jean).
Filatreau (Jehan).
Guillou (Francis).
Guiziou (Georges).
Huck (Jean).
Hugonenc (Joseph).
Juif (Marc).
Lafosse (Gustave).
Larnicol (Pierre).
Le Berre (Yves).
Le Roy (Norbert).
Macouillard (Camille).
Martin (Edme).
Morlot (Marcel).
Penelaud (Augustin).
Quenard (Henri).
Robineau (Paul).
Rollot (Etienne).
Rumeau (Jean).
Gury (Gaston).
Laurain (René).
Carrière (Lucien).
Genty (Aimé).
Pezier (Auguste).
Condamine (Paul).
Caussade (Joseph).
Deparis (Joseph).
Nonne (Camille).
Baron (Roger).

A dater du 22 mars 1950.

M. Soussieux (Delphin).

A dater du 1er août 1950.

M. Castex (Bernard).

A dater du 22 septembre 1950.

M. Klein (Joseph).

De 3e échelon.

A dater du 1er janvier 1950.

MM. Beguet (Robert).
Berenguer (Clément).
Betaille (Lucien).
Bordes (Marcel).
Brun (Robert).
Daniel (Michel).
Doderer (Charles).
Moreau (Guy).
Poulain (Vital).
Renaud (André-François).
Gondalier de Tugny (Richard).
Hugues (Etienne).
Lasserre (Jean).
Le Moan (Robert).
Lloret (Jean).
Malgouyre (Gaston).
Malmazet (Adrien).
Michel (André-J.-C.).
Rousseau (Jean-Pierre).
Jacquet (Edmond).
MM. Delattre (Claude).
Roggero (Albert).
Durollet (André).
Devaux (Armand).
Gauzere (Jean).
Pedron (Joseph).
Bombal (Joseph).
Mallet (Roger).
Delval (Raymond).
Le Bohec (Jean).
Manca (Sébastien).
Soleyan (Gilbert).
Jeudy (André).
Dufell (Roger).
Fiscot (Jean).
Hourdebaigt (Pierre).
Seque (Gilbert).
Godoc (Joseph).
Semenoux (Maurice).
Sirega (Manuel).
Vincent (Henri).

A dater du 1er août 1950.

M. Peres (François).

A dater du 1er septembre 1950.

M. Loeffel (Georges).

A dater du 16 octobre 1950.

M. Blanchon (Denis).

De 4e échelon.

A dater du 1er janvier 1950.

M. Carniaux (Pierre).

De 5e échelon.

A dater du 1er janvier 1950.

MM. Adam (Paul).
Agnel (Maurice).
Allanic (René).
Allard (Maurice).
Berret (André).
Boulogne (Jacques).
Bourgeas (Joseph).
Caillaud (Henri).
Caliens (Henry).
Castagnet (Jean).
Comes (François).
Cosme (Henri).
Dabas (Adolphe).
Daviet (Marcel).
Delrieux (Pierre).
Raynaud (Jean).
Revest (Paul).
Rouchaud (Gaston).
Roussel (René-Hugues).
Royere (Henri).
Runser (Armand).
Demarez (Jean).
Dewevre (Max).
Geronimi (Ernest).
Giudicelli (Jean).
Guichard (Daniel).
Jean (René).
MM. Karoubi (Roger).
Le Gall (Henri).
Lemoine (Marius).
Leseitre (René).
Marchal (Del-Henri).
Martineau (Augustin).
Mathieu (Henri).
Maurel (Maurice).
Milhau (Raymond).
Morin (Jean).
Parayre (Camille).
Peroux (Georges).
Sauquere (Jean).
Speth (Maurice).
Tacussel (Paul).
Tailhan (Pierre).
Vallée (Ernest-Louis).
Vanpraet (Raymond).
Walter (Henri).
Dureuil (Marius).
Grandjean (Charles).
Mauclair (Georges).
Commandeur (Raymond).
Mauro (Antoine).
Drevillon (Yves).
Grimault (Eugène).

A dater du 8 avril 1950.

M. Salaun (René).

A dater du 27 juin 1950.

M. Mallet (Edmond), compte tenu d'un an 10 mois 18 jours de services civils et d'un mois et 12 jours de majorations.

A dater du 1er novembre 1950.

M. Hasle (Robert).

B. — Contrôleurs de la navigation aérienne

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 2e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Bardou (Henri)	1- 1-50			
Lecointe (Marcel)	1- 1-50			
Arnaud (Germain)	1- 1-50			
Belmonte (Gabriel)	1- 1-50			
Fontaine (Henri-Joseph)	1- 1-50			
Deauze (Jacques)	1- 1-50			
Fracisnore (René)	1- 1-50			
Binoche (Philippe)	1- 1-50			
Dumon (Gilbert)	1- 1-50	2 ans	Néant.	Néant.
Thouvenot (Lucien)	1- 1-50			
Bondy (René)	1- 1-50			
Horem (Constant)	1- 1-50			
Pouthier (André)	1- 1-50			
Riffault (Gérard)	1- 1-50			
Robichon (Michel)	1- 1-50			
Stephan (Henri)	1- 1-50			
Bresson-Brulin (Marcel)	1- 4-50			
Combe (Roger)	1- 4-50	1 an	1 an	Epuisés.
Schellhaas (Maurice)	12- 7-50	2 ans	Néant.	Néant.
Domez (Jean)	28-11-50	9 m 29 j	1 a 2 m 1 j	Epuisés.
Clerc (André)	28-11-50	10 mois	1 a 2 m	Epuisés.
Clevarec (Yves)	10-10-50	10 m 13 j	1 a 1 m 17 j	Epuisés.
Duffaut (René)	10-10-50	1 a 9 j	11 m 21 j	Epuisés.
Pages (Georges)	23-11-50	10 m 13 j	1 a 1 m 17 j	Epuisés.
Meynard (Jacques)	29-11-50	1 an	1 an	Epuisés.
Decocq (Lucien)	30-11-50	1 a 1 j	11 m 29 j	Epuisés.
Boudignon (Jean)	1-12-50	2 ans	Néant.	Néant.

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 3e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Arnaud (Marius)	1- 1-50			
Audibert (Henri)	1- 1-50			
Colin (Louis)	1- 1-50			
Granottier (Marius)	1- 1-50			
Zeller (Edmond)	1- 1-50			
Petit (Adrien)	1- 1-50			
Vidal (Vincent)	1- 1-50			
Biraben (Georges)	1- 1-50			
Bousquet (Marcel)	1- 1-50			
Bouvier (J.-L.)	1- 1-50			
Brugières (Raymond)	1- 1-50			
Bruneau (Jacques)	1- 1-50			
Campistrous (Jean)	1- 1-50			
Carles (Gilbert)	1- 1-50			
Ferracci (Jean)	1- 1-50			
Le Bihan (Robert)	1- 1-50			
Peche (Gérard)	1- 1-50			
Peytral (Paul)	1- 1-50			
Riffner (Armand)	1- 1-50	2 ans	Néant.	Néant.
Scoffoni (Henri)	1- 1-50			
Torredon (Pierre)	1- 1-50			
Le Garrec (Marcel)	1- 1-50			
Celma (Edmond)	1- 1-50			
Clermont (Bernard)	1- 1-50			
Hervé André)	1- 1-50			
Barres (André)	13- 1-50			
Merle (Emile)	23- 1-50			
Souetre (Franz)	2- 2-50			
Gryson (Lucien)	2- 2-50			
Harscouet (Joseph)	2- 2-50			
Gonnet (Gabriel)	4- 2-50			
Poret (Eugène)	7- 2-50			
Attely (Boniface)	7- 2-50			
Lagrange (Jean)	7- 4-50			
Taconnet (Serge)	18- 5-50			
Tourres (Marcel)	22- 5-50			
Faure (Gérard)	25- 5-50			
Civadier (Pierre)	16- 7-50			
Gall (Pierre)	16- 7-50			

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Maisonneuve (Pierre)	16- 7-50			
Resseguier (Roger)	21- 8-50			
Persin (René)	23- 8-50			
Richard (Louis)	29- 8-50			
Baussault (Ange)	1- 9-50			
Brunet (Marcel)	3- 9-50			
Forestier (Jacques)	6- 9-50			
Stewart (Claude)	12- 9-50			
Deloy (André)	23- 9-50			
Pebayle (Jacques)	29- 9-50	2 ans.	Néant.	Néant.
Chaveroche (Pierre)	10-10-50			
Pinard (Roger)	17-10-50			
Terrier de La Chaise (Guy)	4-11-50			
Laporte (Eugène)	15-11-50			
Lachal (Roger)	29-11-50			
Rozier (Fernand)	1-12-50			
Garde (Paul)	19- 4-50			
Nazet (René)	20-12-50			

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 4e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Cognet (Marc)	1- 1-50			
Person (J.-M.)	1- 1-50			
Assante (Paul)	1- 1-50			
Barra (Emile)	1- 1-50			
Barrielle (Fortuné)	1- 1-50			
Baud (Roger-Lucien)	1- 1-50			
Bellritti (André)	1- 1-50			
Bérenger (René)	1- 1-50			
Berin (Raymond)	1- 1-50			
Besson (Raymond)	1- 1-50			
Bitoun (Henri)	1- 1-50			
Blanchon (Jean)	1- 1-50			
Bonnard (Ferdinand)	1- 1-50			
Borzone (Albert)	1- 1-50			
Boucher (Maurice-Edmond)	1- 1-50			
Bournique (André)	1- 1-50			
Bronne (Henri)	1- 1-50			
Brouillet (Marcel)	1- 1-50			
Brunati (Antoine)	1- 1-50			
Bustori (Jules)	1- 1-50			
Gozzi (Louis)	1- 1-50			
Grancier (Romain)	1- 1-50			
Gregogna (Noël)	1- 1-50			
Guelaff (Yves)	1- 1-50			
Guellec (Henri)	1- 1-50			
Guillot (André)	1- 1-50			
Hérissant (Jacques)	1- 1-50			
Huet (Xavier)	1- 1-50	2 ans	Néant.	Néant.
Huguet (Bernard)	1- 1-50			
Izern (François)	1- 1-50			
Jaunet (Robert)	1- 1-50			
Jonquères (René)	1- 1-50			
Jung (Emile)	1- 1-50			
Katz (Hubert)	1- 1-50			
Keller (J.-M.)	1- 1-50			
Canavaggio (Jean)	1- 1-50			
Castany (Jean)	1- 1-50			
Castet (Alexandre)	1- 1-50			
Chavanne (Georges)	1- 1-50			
Crepin (Raoul)	1- 1-50			
Dayde (André)	1- 1-50			
Delpierre (Jean)	1- 1-50			
Berebergue (Fernand)	1- 1-50			
Devaux (Roland)	1- 1-50			
Doucet (Jean)	1- 1-50			
Dudonne (Roger)	1- 1-50			
Duloy (Pierre)	1- 1-50			
Dussol (Robert)	1- 1-50			
Ernst (Jules)	1- 1-50			
Faure Lacaussade (Henri)	1- 1-50			
Favre-Gilly (Alain)	1- 1-50			
Fediay (Marcel)	1- 1-50			
Ferry (Vital)	1- 1-50			
Fontaine (Marcel)	1- 1-50			
Galais (Gérard)	1- 1-50			

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Gauteux (Louis)	1- 1-50			
Germain (Joseph-Jean)	1- 1-50			
Lepine (Henri)	1- 1-50			
Le Rest (Jean-René)	1- 1-50			
Lespinasse (Jacques)	1- 1-50			
Lignières (Pierre)	1- 1-50			
Lods (Maurice)	1- 1-50			
Lopez (Joseph-Vincent)	1- 1-50			
Mallia (Lucien)	1- 1-50			
Martin d'Arnal (Jean)	1- 1-50			
Masson (Fernand)	1- 1-50			
Mercier (Pierre-Henri)	1- 1-50			
Micoulaud (Jean)	1- 1-50			
Moracchini (René)	1- 1-50			
Ordioni (Paul)	1- 1-50			
Lacoste (Pierre)	1- 1-50			
Lalande (Marcel)	1- 1-50			
Laizace (Pierre)	1- 1-50			
Laroche (Georges)	1- 1-50			
Laurent (Claude)	1- 1-50			
Lebègue (Jacques)	1- 1-50			
Lebreton (Fernand)	1- 1-50			
Leclercq (Xavier)	1- 1-50			
Lecluse (Lucien)	1- 1-50			
Le Gal (Marcel)	1- 1-50			
Ruiz (Antoine)	1- 1-50			
Scordel (Daniel)	1- 1-50			
Seigne (Pierre)	1- 1-50			
Sicard (Augustin)	1- 1-50			
Simon (Jean)	1- 1-50			
Sroussi (Roger)	1- 1-50			
Staquet (Emile)	1- 1-50			
Thiebaut (Georges)	1- 1-50	2 ans	Néant.	Néant.
Padrines (Pierre)	1- 1-50			
Pages (Louis)	1- 1-50			
Pelletier (J.-P.)	1- 1-50			
Philippe (Michel)	1- 1-50			
Picard (Auguste)	1- 1-50			
Poret (Roger)	1- 1-50			
Porquier (Norbert)	1- 1-50			
Potet (Claude)	1- 1-50			
Ramet (Georges)	1- 1-50			
Rosselin (Denis)	1- 1-50			
Roux (Pierre)	1- 1-50			
Tomasi (Orsilius)	1- 1-50			
Vacquie (André)	1- 1-50			
Vaillant (Jean)	1- 1-50			
Vergnaud (Pierre)	1- 1-50			
Vigne (André)	1- 1-50			
Villaudy (Robert)	1- 1-50			
Voland (Auguste)	1- 1-50			
Vuaillat (Georges)	1- 1-50			
Pechinet (René)	1- 1-50			
Didier (Ernest)	1- 1-50			
Eudoxie (Serge)	6- 1-50			
Gouhier (Raymond)	21- 1-50			
Caillerot (Marcel)	29- 1-50			
Boin (Jean)	12- 2-50			
Nicolas (Pierre)	18- 2-50			
Cardaliaguet (Charles)	27- 2-50			
Le Noan (François)	1- 3-50			
Rein (Alexandre)	7- 3-50			
Gougeaud (Raymond)	18- 3-50			
Gimenez (François)	18- 3-50			
Dufaud (Jacques)	19- 3-50			
Veuillet (François)	27- 3-50	1 a 7 m 12 j	4 m 18 j	Epuisé
Heylliard (Georges)	7- 4-50			
Videau (Robert)	17- 4-50			
Speich (Fernand)	5- 5-50			
Le Goff (Joseph-Louis)	18- 5-50			
Ninin (Jean)	21- 5-50			
Pelletier (Pierre)	21- 5-50			
Salaun (Joseph)	22- 5-50			
Duval (Roger)	13- 6-50			
Maréchal (André)	14- 6-50			
Godeneche (Jean)	17- 6-50			
Meleder (Yves)	22- 6-50			
Fradin (René)	29- 6-50			
Bertrand (Raymond)	15- 7-50	2 ans	Néant.	Néant.
Disseau (Pierre)	16- 7-50			
Mourot (Fernand)	19- 7-50			
Paris (Jean)	30- 7-50			
Manzon (Roger)	7- 8-50			
Boscher (Pierre)	20- 8-50			
Labat (Pierre)	30- 8-50			
Aupetitgendre (Paul)	1- 9-50			
Beral (Jean)	14- 9-50			
Hamon (Georges)	24- 9-50			
Beylier (Pierre)	25- 9-50			
Montefusco (Marie)	6-11-50			

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont nommés au 5e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Rossignol (Michel-Louis)	1- 1-50			
Abrami (Simon)	1- 1-50			
Attal (Jean-Jacques)	1- 1-50			
Audren (Guy)	1- 1-50			
Ayala (André)	1- 1-50			
Ayrault (Daniel)	1- 1-50			
Bastien (Edouard)	1- 1-50			
Baudoin (Henri)	1- 1-50			
Berenguer (Maurice)	1- 1-50			
Bertrand (Charles-Léon)	1- 1-50			
De Besombes (Jean)				
Brachet (Jean)	1- 1-50			
Castano (Pierre)	1- 1-50			
Cerf (Maurice)	1- 1-50			
Chanadieras (Louis)	1- 1-50			
Le Gall (Jacques)	1- 1-50			
Flament (Jean)	1- 1-50			
Glandas (Raymond)	1- 1-50			
Guilbert (Daniel)	1- 1-50			
Jacquot (Robert)	1- 1-50			
Jahan (Guy)	1- 1-50			
Lagrange (André)	1- 1-50			
Le Gac (Pierre)	1- 1-50			
Vasseur (Jacques)	1- 1-50			
Legrand (Roland)	1- 1-50			
Le Mélayer (Jean)	1- 1-50			
Marion (Georges)	1- 1-50			
Mazier (André)	1- 1-50			
Morice (Henri)	1- 1-50			
Muller (Pierre)	1- 1-50			
Nègre (Georges-Ludovic)	1- 1-50			
Pauvert (Charles)	1- 1-50			
Perusseau (Charles)	1- 1-50			
Pinon (Marc)	1- 1-50			
Pierre (Claude)	1- 1-50			
Plaignaud (Jacques)	1- 1-50			
Queron (Michel)	1- 1-50			
Raffestin (Maurice)	1- 1-50			
Rappenne (André)	1- 1-50			
Rossi (J.-B.)	1- 1-50	2 ans	Néant.	Néant.
Talbot (Georges)	1- 1-50			
Tasci (Lucien)	1- 1-50			
Legac (Yves)	1- 1-50			
Richard (André)	1- 1-50			
Gerbet (Joseph)	4- 1-50			
Plantec (François)	15- 1-50			
Mesmin (Jean)	16- 1-50			
Natta (Maurice)	20- 1-50			
Longbois (René)	24- 2-50			
Mentre (Robert)	28- 3-50			
Degonde (Jean)	30- 3-50			
Maillot (Roland)	14- 4-50			
Blanc (Wilfrid)	8- 5-50			
Carrier (Francisque)	8- 5-50			
Bodat (Herbert)	8- 5-50			
Le Ber (André)	9- 5-50			
Froment (René)	23- 5-50			
Cadat (Gabriel)	8- 6-50			
Mathey (Robert)	10- 6-50			
Contelou (Yves)	16- 6-50			
Pezet (Jean)	20- 6-50			
Delbouscas (Robert)	25- 6-50			
Salotti (Jean)	8- 7-50			
Adam (Marcel)	9- 7-50			
Cheval (Charles)	9- 7-50			
Dacheville (Charles)	9- 7-50			
Fristch (Armand)	9- 7-50			
Grabot (Alcide)	9- 7-50			
Lieb (Lucien)	9- 7-50			
Morizot (Marcel)	9- 7-50			
Tanguy (François)	9- 7-50			
Hauville (André)	16- 7-50			
Lacheteau (Auguste)	16- 7-50			
Lagrange (Jacques)	16- 7-50			
Peyme (Auguste)	16- 7-50			
Berecq (Irénée)	3- 8-50			
Corboliou (Francis)	7- 8-50			
Delpech (Robert)	10- 8-50			
Braun (Emile)	12- 8-50			
Nollet (Henri)	22- 8-50			
Renault (André-Yvon)	5- 9-50			
Cuffel (Roger)	7- 9-50			
Goupille (Lucien)	11- 9-50			
MM.				
Cheradame (André)	16- 9-50			
Petit (Pierre)	25- 9-50			
Zubiaurre (Philippe)	27- 9-50			
Gallinie (René)	29- 9-50			
Poisson (Pierre)	8-10-50			
Blondeau (Marcel)	14-10-50			
Lagorce (Arsène)	24-10-50			
Pannejon (Paul)	25-10-50			
Le Discord (Pierre)	29-10-50			
Adda (Pierre)	4-11-50			
Doumergue (Maurice)	12-11-50	2 ans	Néant.	Néant.
Blanchi (Jacques)	20-11-50			
Murzeau (Albert)	24-11-50			
Montillot (Lucien)	28-11-50			
Lacombe (Roland)	7-12-50			
Maillier-Gaste (Jean)	7-12-50			
Camps (Georges)	7-12-50			
Stigler (Charles)	9-12-50			
Duchatelet (Jacques)	20-12-50			
Le Bot (J.-M.)	29-12-50			
Cueff (Henri)	30-12-50			
Rey (Paul)	30-12-50			

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont nommés au 6e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Bidaux (Fernand)	1- 1-50			
Favotto (Jean)	1- 1-50			
Maleval (Robert)	1- 1-50			
Marcaillou (Raymond)	1- 1-50			
Mazot (Max)	1- 1-50			
Pandele (Jean)	1- 1-50			
Peres (Bernard-Antoine)	1- 1-50			
Poulet (André)	1- 1-50			
Pueyo (Louis)	1- 1-50			
Quedillac (Eugène)	1- 1-50			
Rolland (Alfred-Joseph)	1- 1-50	2 ans	Néant.	Néant.
Sautet (Albert)	1- 1-50			
Thuault (René)	1- 1-50			
Tuffière (Armand-René)	1- 1-50			
Van Vormhoudt (Jacques)	1- 1-50			
Vignault (René)	1- 1-50			
Constantinovitch (Louis)	1- 1-50			
Carpentier (Claude)	15- 2-50			
Soussieux (Delphin)	22- 3-50			
Minier (Jean)	1-10-50			
Le Barz (René)	1-12-50			

Par arrêté du 5 juin 1952, et en exécution de l'arrêté du 6 mai 1952 fixant, pour l'année 1951, le tableau d'avancement des personnels régis par le décret n° 48-970 du 7 juin 1948 modifié par le décret n° 50-703 du 17 juin 1950, et appartenant au corps des contrôleurs de la navigation aérienne, les fonctionnaires dont les noms suivent sont nommés et titularisés:

A. — CONTRÔLEURS PRINCIPAUX DE LA NAVIGATION AÉRIENNE DE CLASSE EXCEPTIONNELLE

(1er échelon.)

A dater du 1er janvier 1951.

MM. Roure (Edmond).
Vignol (Maurice).
Terrusse (François).
Le Drogueux (Jean).
Chassagne (Joseph).
Bordere (Jean).
Durant (Jean).
Franceschi (Antoine).
Codognet (Paul).
MM. Haoquin (Marcel).
Martin (Julien).
Roche (François).
Reynal (Irénée).
Herbreteau (Roland).
Granier (Jean-Marie).
Bonadona (Edouard).
Branellec (Joseph).
Catinchi (Sébastien).
Guillerm (Jean).

B. — CONTRÔLEURS PRINCIPAUX DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

(1er échelon.)

A dater du 1er janvier 1951.

MM. Morice (Henri).
Chevasson (Maurice).
Mathey (Guy).
Thouvenin (Marc).
Sabatier (Lucien).
Carrier (Francisque).
Petit (Pierre).
Sautet (Albert).
Thiebaut (Georges).
Potet (Claude).
Guelaff (Yves).
Castany (Jean).
Gauteux (Louis).
Person (Jean-Marie).
Drillin (Henri).
Borzone (Albert).
Sauvin (Fleury).
Meleder (Yves).
Disseau (Pierre).
Mader (Charles).

A dater du 2 février 1951.

M. Pery (Marcel).

A dater du 10 février 1951.

M. Carrera (Paul).

A dater du 16 mars 1951.

M. Brun (Roger).

A dater du 17 mars 1951.

M. Puig (Georges).

A dater du 3 avril 1951.

M. Le Coz (Marcel).

A dater du 17 avril 1951.

MM. Martin (Jean).
Prisot (André).

A dater du 21 avril 1951.

M. de Saint-Leger (Raymond).

A dater du 13 mai 1951.

M. Micoulaud (Jean).

A dater du 17 mai 1951.

M. Constantinovitch (Louis).

A dater du 26 juin 1951.

M. Coty (Emile).

A dater du 2 juillet 1951.

M. Reveret (René).

A dater du 2 août 1951.

M. Derambure (André).

A dater du 7 août 1951.

M. Le Meur (François).

A dater du 12 août 1951.

M. Lambert (Pierre).

A dater du 1er septembre 1951.

MM. Wauquier (Jean).
Thomas (Henri).
Froissart (Emile).

A dater du 15 octobre 1951.

M. Lods (Maurice).

A dater du 25 octobre 1951.

M. Gérard (Auguste-Robert).

A dater du 7 novembre 1951.

M. Charreat (Firmin).

A dater du 16 décembre 1951.

M. Bock (Pierre).

A dater du 22 décembre 1951.

M. Lazou (Jean).

Les fonctionnaires sont les noms suivent sont promus à l'échelon supérieur de leur grade:

A. — CONTRÔLEURS PRINCIPAUX DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

De 2e échelon.

A dater du 1er janvier 1951.

MM. Carpentier (Claude).
Martinez (François).
Duclos (Albert).
Maillot (Roland).
Vieu (Paul).
Le Deu (Jean).

A dater du 17 janvier 1951.

M. Royer (Georges).

A dater du 4 novembre 1951.

M. Ber (Jacques).

De 3e échelon.

A dater du 5 septembre 1951.

M. Dumans (René).

A dater du 29 septembre 1951.

M. Decise (Marcel).

A dater du 20 octobre 1951.

M. Gadrat (Pierre).

De 4e échelon.

A dater du 3 février 1951.

M. Baron (Laurent).

A dater du 1er juillet 1951.

MM. Davenet (Roger).
Constant (Joseph).
Delaire (Louis).
Scandariato (Jean).

A dater du 1er août 1951.

M. Delobel (Jack).

A dater du 26 août 1951.

M. Cohen Alloro (Jean).

A dater du 1er septembre 1951.

M. Dugachard (André).

A dater du 21 septembre 1951.

M. Moreau (Jean).

A dater du 4 octobre 1951.

M. Granier (Paul).

A dater du 9 novembre 1951.

MM. Marty (Gustave).
Moll (André).

A dater du 1er décembre 1951.

MM. Grosselin (Joseph).
Maitrejean (Joseph).

A dater du 20 décembre 1951.

M. Deschandol (Arsène).

A dater du 21 décembre 1951.

M. Le Lostec (Edouard).

De 5e échelon.

A dater du 20 juin 1951.

M. Lerno (Eugène).

A dater du 6 juillet 1951.

M. Blossier (Paul).

De 6e échelon.

A dater du 8 avril 1951.

M. Christophe Colomb (Georges).

A dater du 1er mai 1951.

M. Favreau (René).

A dater du 16 mai 1951.

M. Brochon (Jean).

A dater du 1er juin 1951.

M. Le Gall (Roger).

A dater du 16 juillet 1951.

MM. Blas (Henri).
Roussel (François-Victor).

A dater du 27 juillet 1951.

MM. Porro (Jean).
Renaux (Claude).

A dater du 28 juillet 1951.

M. Hérault (Jean).

A dater du 29 juillet 1951.

M. Bertrand (Maurice).

A dater du 4 août 1951.

M. Mille (Claude).

A dater du 5 août 1951.

M. Nicolaï (François).

A dater du 13 août 1951.

M. Durand (Robert).

A dater du 16 août 1951.

MM. Chevreux (Raymond).
Dormoy (Albert).

A dater du 19 août 1951.

M. Pluven (Guy).

A dater du 21 août 1951.

M. Dossin (Lucien).

A dater du 1er septembre 1951.

M. Le Moign (Paul).

A dater du 18 septembre 1951.

M. Busa (Eugène).

A dater du 1er novembre 1951.

M. Peignier (Pierre).

A dater du 21 décembre 1951.

M. Jamin (Adolphe).

B. — CONTRÔLEURS DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 2e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Caquant (Jean).....	1- 8-51	1 an	1 an	3 a 7 m 27 j
Cutuilic (André).....	29-11-51	2 ans	Néant.	Néant.
Pietrera (Denis).....	29-11-51	2 ans	Néant.	Néant.
Legros (Jacques).....	29-11-51	2 ans	Néant.	Néant.
Boue (Guy).....	1-12-51	2 ans	Néant.	Néant.

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 3e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Vervoite (René).....	1- 1-51	2 ans	Néant.	Néant.
Cremel (Raymond)....	2- 3-51	2 ans	Néant.	Néant.
Le Joncour (Louis)....	15- 3-51	2 ans	Néant.	Néant.
Jouvencel (Paul).....	18- 3-51	1 a 8 m 12 j	3 m 16 j	Epuisés.
Baby (Maurice).....	1- 4-51			
Balasse (Jacques).....	1- 4-51			
Hellegouarch (Marcel).	1- 4-51			
Mallessard (Jean).....	1- 4-51			
Mathieu (Jean-Louis)..	1- 4-51			
Ondruska (Emile).....	1- 4-51	2 ans	Néant.	Néant.
Rolland (Sébastien)...	1- 4-51			
Squiban (Joseph).....	1- 4-51			
Le Goff (Etienne).....	7- 5-51			
Olivier (André).....	27- 5-51			
Combecave (Michel)...	1- 6-51			
Caquant (Jean).....	1- 8-51	Néant.	2 ans	1 a 7 m 27 j
Bezen (François).....	7- 8-51			
Lopez (Roland).....	6-10-51			
La Planeta (Georges).	3-11-51			
Bocard (Jacques).....	29-11-51			
Canto (François).....	1-12-51			
Gilibert (François)....	1-12-51			
Glas (Paul).....	1-12-51			
Jarnier (Maurice).....	1-12-51			
Kerhoas (Serge).....	1-12-51			
Lallemand (Henri)....	1-12-51	2 ans	Néant.	Néant.
Chaumeton (René)....	1-12-51			
Clavel (Armand).....	1-12-51			
Richardie (Robert)....	1-12-51			
Pressecq (Jacques)....	1-12-51			
Rebiffe (Pierre).....	1-12-51			
Reiss (Ernest).....	1-12-51			
Torres (Antoine).....	1-12-51			
Zavatero (Louis).....	1-12-51			
Robert (Albert).....	12-12-51			
Vurpillot (Georges)...	16-12-51			

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont nommés au 4e échelon de leur grade à compter des dates ci-après :

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Peinoit (Germain)	1- 1-51			
Baud (J.-L.)	20- 1-51			
Riera (Alphonse)	24- 1-51			
Marucco (René)	27- 1-51			
Satremaitre (Paul)	1- 2-51			
Gervais (Gilbert)	2- 2-51			
Petry (Marcel)	2- 2-51			
Jeannay (Georgette)	2- 2-51			
Carrera (Paul)	10- 2-51			
Saboundji Abdel Kader	13- 2-51			
Serra (Louis)	15- 2-51			
Beroud (Gilbert)	19- 2-51			
Lopez (René-Honoré)	28- 2-51			
Portelli (Roger)	14- 3-51			
Brulet (Jean)	20- 3-51			
Lieffroy (André)	22- 3-51			
Birepinte (Georges)	24- 3-51			
Decloux (Henri)	1- 4-51			
Leperlier (Louis)	4- 4-51			
Souberbielle (André)	5- 4-51			
Jouy (Raymond)	8- 4-51			
Manche (Claudius)	10- 4-51			
Gross (Vincent)	11- 4-51			
Rivet (Alexis)	13- 4-51			
De Saint-Léger (Raymond)	24- 4-51	2 ans	Néant.	Néant.
Vanucci (Alsace)	26- 4-51			
Courio (Julien)	16- 5-51			
Muller (Paul)	24- 5-51			
Frout (Armand)	24- 5-51			
Tenebre (Paul)	27- 5-51			
Prelre (Jean)	28- 5-51			
Guyader (Robert)	11- 7-51			
Thelemaque (Roger)	21- 7-51			
Darambure (André)	2- 8-51			
Ferec (Denis)	2- 8-51			
Mathieu (Jacques)	21- 8-51			
Louessard (Raymond)	22- 8-51			
Froissart (Emile)	1- 9-51			
Thomas (Henri)	1- 9-51			
Wauquier (Jean)	4- 9-51			
Chardonnieras (René)	2- 9-51			
Marras (J.-B.)	8- 9-51			
Guillot (Marcel)	12- 9-51			
Charbit (Elie)	16- 9-51			
Lorin (Jacques)	18- 9-51			
Mulero (René)	28- 9-51			
Gallecier (Bernard)	25-10-51			
Bonardi (Dominique)	16-11-51			
Thevin (Franck)	4-12-51			
Caquant (Jean)	4-12-51	4 m 3 j	1 a 7 m 27 j	Epuisés.
Bastide (Raymond)	20-12-51	2 ans	Néant.	Néant.
Dick (Frédéric)	29-12-51			
Martin (Firmin)	29-12-51			

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 5e échelon de leur grade à compter des dates ci-après :

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé.	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT de services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Podeur (Gabriel)	24- 1-51			
Cerf (Roland)	29- 1-51			
Dupasquier (Louis)	15- 2-51			
Milon (Roger)	18- 2-51			
Biger (Jacques)	22- 2-51			
Reveret (René)	25- 2-51			
Richaud (René)	28- 2-51	2 ans	Néant.	Néant.
Desse (André)	1- 3-51			
Barloletti (Pierre)	4- 3-51			
Liegeon (Roger)	8- 3-51			
Gavard (Jean)	8- 3-51			
Deschamps (Henri)	9- 3-51			
Bizos (Michel)	11- 3-51			
Brun (Jules)	16- 3-51			
Martin (Jean)	17- 3-51			
Puig (Georges)	17- 3-51			
Lombardi (Martial)	18- 3-51			
Tibaud (Félicien)	22- 3-51			
Counor (Jacques)	24- 3-51			
Sanchez (Albert)	25- 3-51			
Mehraz (Elias)	27- 3-51			
Berrier (Amany)	29- 3-51			
Carayon (André)	11- 4-51			
Nougier (René)	11- 4-51			
Perney (Jean)	22- 4-51			
Mathey (Jean)	24- 4-51			
Mercier (Alain)	1- 5-51			
Mercier (André)	1- 5-51			
Bertier (Gilbert)	4- 5-51			
Poublan (Bernard)	5- 5-51			
Sartorio (Henri)	6- 5-51			
Coye (Jean)	8- 5-51			
Evenou (Pierre)	11- 5-51			
Bayle (Louis)	15- 5-51			
Aubard (Marc)	21- 5-51			
Letoffe (Bernard)	21- 5-51			
Lainez (Jean)	30- 5-51			
Campos (Gabriel)	30- 5-51			
Le Moing (Ernest)	4- 6-51			
Jounin (Alfred)	16- 6-51			
Guillaume (Raymond)	18- 6-51			
Mauran (Marius)	23- 6-51			
Paul (François)	26- 6-51			
Coty (Emile)	27- 6-51			
Purorge (Marcel)	5- 7-51			
Rozier (Jean)	15- 7-51			
Le Denmat (Roger)	16- 7-51			
Moulis (Maurice)	16- 7-51			
Seiler (Jean)	16- 7-51			
Pignot (Jacques)	18- 7-51	2 ans	Néant.	Néant.
Berger (Victor)	22- 7-51			
Liotard (Paul)	22- 7-51			
Maillefort (Ariste)	1- 8-51			
Le Meur (François)	7- 8-51			
Lambert (Pierre)	13- 8-51			
Courmelon (Robert)	17- 8-51			
Le Goff (René)	26- 8-51			
Federicci (François)	27- 8-51			
Saint-Loubert (Roger)	1- 9-51			
Segura (Louis)	4- 9-51			
Barthe (René)	7- 9-51			
Goascoz (Jean)	15- 9-51			
Leroy (Albert)	15- 9-51			
Canado (Alphonse)	18- 9-51			
Besson (André)	21- 9-51			
Joly (Daniel)	24- 9-51			
Rougy (François)	29- 9-51			
Becker (Nicolas)	1-10-51			
Soula (Jean)	1-10-51			
Boria (Raymond)	3-10-51			
Maubon (Roger)	8-10-51			
Toudic (Jean)	20-10-51			
Boubée (Guy)	23-10-51			
Savournin (Henri)	30-10-51			
De Caro (Emmanuel)	6-11-51			
Sauvin (Fleury)	8-11-51			
Petitgirard (Jacques)	12-11-51			
Duvigneau (Jean)	24-11-51			
Leroy (Jean-Louis)	7-12-51			
Berardo (Roger)	10-12-51			
Lebegue (Michel)	10-12-51			
Moyer (Pierre)	10-12-51			
Lozach (Roger)	10-12-51			
Roussel (Paul-Ernest)	10-12-51			
Holley (Jean)	15-12-51			
Lazou (Jean)	22-12-51			
Leon (Joseph)	22-12-51			
Leroux (Yves)	22-12-61			
Dillenseger (Edouard)	26-12-51			

Les contrôleurs de la navigation aérienne dont les noms suivent sont promus au 6e échelon de leur grade à compter des dates ci-après:

NOMS ET PRÉNOMS	DATE à laquelle l'avancement est accordé	SERVICES UTILISÉS		RELIQUAT des services militaires.
		Civils.	Militaires.	
MM.				
Le Goz (Marcel).....	2- 1-51			
Gourvennec (Gabriel)	6- 1-51			
Brochu (Camille).....	12- 1-51			
Chevasson (Maurice)..	18- 2-51			
Gelly (Maurice).....	5- 5-51			
Maud'huit (Emile).....	13- 5-51	2 ans	Néant.	Néant.
Bendayan (Georges)...	20- 6-51			
Bideau (Pierre).....	22- 6-51			
Mader (Charles).....	14- 9-51			
Claude (Jean).....	1-10-51			
Ostrowsky (Marcel)...	4-10-51			
Goron (Alfred).....	10-12-51			

Ponts et chaussées.

Par arrêté du 3 juin 1952, M. Legrand (Gilles), ingénieur de 3e classe des ponts et chaussées à Rennes, a été mis, à titre provisoire, pour une durée d'un an, à compter du 1er juin 1952, à la disposition de la faculté des sciences de l'université de Paris, pour occuper un poste de recherche scientifique dans les conditions prévues par les décrets du 24 août 1939 et 20 mai 1946.

Par arrêté du 3 juin 1952, M. Dantu, ingénieur de 1re classe des ponts et chaussées à Provins, a été mis, à compter du 1er octobre 1952, à titre provisoire, pour une durée d'un an, à la disposition de la faculté des sciences de l'université de Paris, pour occuper un poste de recherche scientifique dans les conditions prévues par les décrets du 24 août 1939 et 20 mai 1946.

Par arrêté du 7 juin 1952, M. Chasle (Roger), ingénieur de 1re classe des ponts et chaussées à Dijon, a été chargé à titre provisoire, à compter du 1er juin 1952, en sus de ses fonctions actuelles, de celles de conseiller technique près le général commandant la 1re région aérienne, en remplacement de M. Fournier, appelé à une autre destination.

Par arrêté du 10 juin 1952, M. Bosc (Jean), ingénieur en chef hors classe des ponts et chaussées, est maintenu dans la position de service détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer pour une période de cinq ans à compter du 26 décembre 1951, pour remplir les fonctions de directeur de l'office central des chemins de fer de la France d'outre-mer.

Par arrêté du 10 juin 1952, M. Audy (Jean), ingénieur de 4e classe des ponts et chaussées, en service détaché auprès d'Electricité de France, est maintenu dans la même position pour une durée de cinq ans à compter du 1er septembre 1951, en vue de remplir des fonctions de chef d'arrondissement.

Par arrêté du 10 juin 1952, M. Hure (Jean), agent de 4e classe du cadre complémentaire de bureau des ponts et chaussées, attaché au service ordinaire du Loiret, est placé en service détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer, en vue d'effectuer un stage d'un durée maximum de trois ans, en vue de sa nomination au grade d'adjoint technique des travaux publics de la France d'outre-mer.

Cette disposition prendra effet du 16 février 1952.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret du 12 juin 1952 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 12 juin 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de l'industrie et du commerce, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 9 juin 1952, portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

M. Désiré (Jean-Baptiste-Isidore-Henri), secrétaire général du comité de la foire commerciale et internationale de Lille; 30 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Transport et distribution d'énergie électrique.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 15 juin 1906, et notamment son article 12, complété et modifié par le décret du 12 novembre 1938;

Vu la loi du 8 avril 1946, et notamment son article 35;

Vu le décret du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application dudit article 35, et notamment son article 19;

Vu le rapport en date du 21 mai 1952 de l'ingénieur en chef de la 5e circonscription électrique;

Vu l'arrêté du 11 avril 1952 portant délégation de signature.

Arrête:

Art. 1er. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux de construction de la ligne de distribution d'énergie électrique à 15 kV du camp de l'Astra à l'aérodrome de Pau-Pont-Long, sur le territoire de la commune d'Uzein (Basses-Pyrénées).

Art. 2. — Les expropriations nécessaires pour l'exécution desdits travaux devront être effectuées dans un délai de trois années à compter de la date du présent arrêté.

Art. 3. — Le directeur du gaz et de l'électricité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 juin 1952

Pour le ministre de l'industrie et du commerce:
Le directeur du gaz et de l'électricité,
LOUIS SAULGEOT.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 15 juin 1906, et notamment son article 12, complété et modifié par le décret du 12 novembre 1938;

Vu la loi du 8 avril 1946, et notamment son article 35;

Vu le décret du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application dudit article 35, et notamment son article 19;

Vu le rapport en date du 23 mai 1952 de l'ingénieur en chef de la 1re circonscription électrique;

Vu l'arrêté du 11 avril 1952 portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux de construction de la ligne de distribution d'énergie électrique à 15 kV Pinterville—Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure).

Art. 2. — Les expropriations nécessaires pour l'exécution desdits travaux devront être effectuées dans un délai de trois années à compter de la date du présent arrêté.

Art. 3. — Le directeur du gaz et de l'électricité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 juin 1952.

Pour le ministre de l'industrie et du commerce:
Le directeur du gaz et de l'électricité,
LOUIS SAULGEOT.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 15 juin 1906, et notamment son article 12, complété et modifié par le décret du 12 novembre 1938;

Vu la loi du 8 avril 1946, et notamment son article 35;

Vu le décret du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application dudit article 35, et notamment son article 19;

Vu le rapport en date du 13 mai 1952 de l'ingénieur en chef de la 6e circonscription électrique;

Vu l'arrêté du 11 avril 1952 portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux de construction de la ligne de transport d'énergie électrique à 63 kV Péage-de-Vizille—la Mure (Isère).

Art. 2. — Les expropriations nécessaires pour l'exécution desdits travaux devront être effectuées dans un délai de trois années à compter de la date du présent arrêté.

Art. 3. — Le directeur du gaz et de l'électricité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 juin 1952.

Pour le ministre de l'industrie et du commerce:
Le directeur du gaz et de l'électricité,
LOUIS SAULGEOT.

Ecoles nationales supérieures des mines.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 mai 1952: page 5221, 2e colonne, au lieu de: « Par arrêté du 17 mai 1952, M. Fabre-Bulle (Bernard)... », lire: « Par arrêté en date du 17 mai 1952, M. Favre-Bulle (Bernard) ...»

Service des mines.

Par arrêté en date du 29 mai 1952, modifiant les dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 25 mars 1952, la date d'admission à la retraite de M. Panis (Ludovic), ingénieur des travaux publics de l'Etat (mines) à l'arrondissement minéralogique d'Alès, est reportée du 1er mai 1952 au 1er juin 1952.

Consommation des essences aviation.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi provisoirement applicable du 19 janvier 1943 et les textes subséquents relatifs à la répartition des produits industriels;

Vu le décret n° 49-158 du 25 janvier 1949 portant fixation des conditions de répartition des matières premières et produits industriels pour la période durant laquelle les tâches de répartition sont encore indispensables;

Vu les décisions en date des 14 mai et 6 juin 1952,

Décide:

Art. 1er. — Les restrictions apportées par les décisions des 14 mai et 6 juin 1952 à la consommation d'essences aviation d'indice d'octane égal ou supérieur à 100 sont levées à partir du 15 juin 1952.

Art. 2. — Le directeur des carburants est chargé de prendre, en liaison avec les services intéressés, toutes mesures utiles en vue de l'application de la présente décision, qui sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 juin 1952.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
AMBROISE ROUX.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Caisses de retraites et de prévoyance.

Par arrêté du 9 juin 1952, ont été approuvées les modifications aux statuts de la caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, 40, rue Chaptal, Paris (9e), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 9 juin 1952, ont été approuvées les modifications aux statuts de la caisse de retraite des cadres et assimilés des textiles artificiels, 31, rue Médéric, Paris (17e), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 9 juin 1952, ont été approuvées les modifications aux statuts de la caisse syndicale de complément de retraite des cadres et assimilés des textiles artificiels, 31, rue Médéric, Paris (17e), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 9 juin 1952, ont été approuvées les modifications aux statuts et règlement intérieur de la caisse de retraite du personnel des courtiers en valeurs mobilières de Paris, 5, rue du Helder, Paris (9e), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 9 juin 1952, ont été approuvées les modifications aux statuts de la caisse autonome de retraites des cadres de la Standard française des pétroles (C. A. R. C. S. P. F.), 82, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 9 juin 1952, la caisse de retraite des professeurs des établissements d'enseignement privé secondaire et technique de la région du Nord, 39, rue de la Monnaie, à Lille (Nord), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Décret du 11 juin 1952 portant affectation au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme d'un terrain domanial situé au Pecq (Seine-et-Oise).

Par décret en date du 11 juin 1952, est affecté au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (direction de l'aménagement du territoire), en vue des opérations de remembrement entreprises au Pecq (Seine-et-Oise) en application des articles 23 à 25 de la loi validée des 11 octobre 1940, 12 juillet 1941, modifiée par la loi n° 46-1064 du 16 mai 1946, un terrain domanial sis au Pecq, à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue du Progrès, d'une surface de 121 mètres carrés, dépendant précédemment de la route nationale n° 186, et figuré par une teinte rose sur le plan annexé au présent décret.

L'affectation donnera lieu au versement, par le compte spécial du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme au budget général, d'une indemnité de 96.300 F.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Déclaration d'utilité publique de l'acquisition de terrains sis sur le territoire de Colleville-sur-Mer (Calvados).

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 mai 1952: page 1684, 2e colonne, article 2, 4e ligne, au lieu de: « 222, 44, 219, 225, 1, 2, 3, 57, etc. », lire: « 222, 44, 219, 225, 1, 2, 3, 56, 57, etc. »; dernière ligne, au lieu de: « 114 p. », lire: « 144 p. ».

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Administration centrale.

Par arrêté du 3 juin 1952, a été nommé sous-directeur honoraire: M. Lanusse, ex-administrateur de classe exceptionnelle, retraité.

Services extérieurs.

Par arrêtés du 3 juin 1952:

A été nommé directeur régional honoraire: M. Mousset, directeur départemental à Evreux, admis à la retraite.

Ont été nommés ingénieurs en chef honoraires: MM. Gailhac et Michel, ex-ingénieurs à Paris services radioélectriques, retraités.

A été reportée la date de détachement auprès du ministre de la France d'outre-mer:

Au 1er juillet 1952, en ce qui concerne M. Terracher, inspecteur rédacteur à Paris services postaux;

Au 16 septembre 1952, en ce qui concerne M. Mandou, inspecteur rédacteur à Paris ateliers et dépôt central du matériel.

Par arrêté du 4 juin 1952, a été réintégrée, à compter du 1er juin 1952, et affectée à Paris-interurbain: Mlle Labous, surveillante, précédemment détachée auprès du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme au titre de l'article 99 de la loi du 19 octobre 1946.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1952

Ordre du jour du mardi 17 juin 1952.

A seize heures. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacance, d'un membre d'une commission.

2. — Vote des propositions de loi: 1° de M. Siefridt et plusieurs de ses collègues (n° 617) tendant à compléter l'article 127 *bis* de l'ordonnance du 19 octobre 1945 relatif à l'adaptation de la législation de la sécurité sociale à la situation des cadres; 2° de M. Gernez et plusieurs de ses collègues (n° 1059) tendant à ouvrir un nouveau et dernier délai pour le rachat des cotisations prévu par la loi n° 48-1307 du 23 août 1948 visant à adapter les législations de sécurité sociale à la situation des cadres; 3° de M. Jean Cayeux (n° 1302) tendant à la réouverture d'un nouveau délai pour le rachat des cotisations de sécurité sociale au profit des auteurs et compositeurs; 4° de M. Etienne Fajon et plusieurs de ses collègues (n° 1330) tendant à donner aux conjoints survivants des agents des cadres la possibilité d'effectuer dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi, les versements rétroactifs d'assurance vieillesse au lieu et place du *de cujus*; 5° de M. Duquesne et plusieurs de ses collègues (n° 2127) prorogeant le délai d'application de l'article 6 de la loi n° 48-1307 du 23 août 1948 tendant à adapter les législations de sécurité sociale à la situation des cadres. (Nos 2473-3568. — M. Viatte, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote du projet de loi (n° 2305) portant déclassement du canal de Saint-Dizier à Wasey. (N° 3179. — M. Midol, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote de la proposition de résolution (n° 2810) de M. Pineau tendant à inviter le Gouvernement à créer une prime spéciale pour les pilotes d'avion ou de planeur battant un record du monde et à prévoir le remboursement des frais occasionnés par sa préparation. (N° 3189. — M. Moynet, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Fixation de la date de discussion des interpellations: 1° de M. Coutant sur les atteintes que porterait aux droits des employés et de leurs familles toute modification restrictive au décret du 5 décembre 1951, qui fixe les modalités d'application de deux jours de repos hebdomadaire dans le commerce de détail non alimentaire; 2° de Mme Estachy sur les modalités d'application de la loi du 21 juin 1936 sur la semaine de quarante heures dans les commerces de détail de marchandises autres que les denrées alimentaires; 3° de Mme Francine Lefebvre sur les graves inconvénients qui résulteraient, pour le personnel des entreprises commerciales non alimentaires, d'une modification dans un sens restrictif des avantages qui leur ont été accordés, en ce qui concerne la répartition de la durée hebdomadaire de travail, par de nombreux décrets antérieurs, dont les dispositions ont été maintenues en vigueur jusqu'au 1er juin 1952 par le décret n° 51-14 du 20 décembre 1951.

6. — Fixation de la date de discussion de l'interpellation de M. Minjoz sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour empêcher le retour d'incidents tragiques comme ceux qui se sont produits vendredi 23 mai à Montbéliard (Doubs) au cours d'une manifestation de Nord-Africains, incidents au cours desquels on a enregistré un mort, plusieurs manifestants et plusieurs policiers blessés.

7. — Suite de la discussion du projet de loi (n° 3226) et des lettres rectificatives (nos 3607-3634-3665) au projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement et d'équipement des services militaires pour l'exercice 1952 (Défense nationale). (Nos 3556-3600-3625. — 1re partie à 7e partie.)

8. — Suite de la discussion des interpellations:

1° De M. Aumeran, sur le renouvellement, en Tunisie, d'une politique déjà pratiquée en Indochine et susceptible d'entraîner de dangereuses conséquences pour la paix mondiale;

2° De M. Fouchet, sur la situation en Tunisie et sur les conséquences qui doivent en être tirées;

3° De M. Bartolini, sur les mesures illégales prises par le commandant maritime du port de Bizerte à l'encontre de huit ouvriers licenciés d'office et de douze chefs d'équipe révoqués de leurs fonctions pour avoir participé à la grève menée en protestation contre la répression sanglante exercée contre le peuple tunisien et pour le respect de ses légitimes revendications; sur la violation du droit syndical, du droit de grève et des règles de licenciement en vigueur dans les règlements du port; sur les mesures que le Gouvernement compte prendre: *a*) pour la levée immédiate de toutes les sanctions et l'indemnisation équitable des ouvriers et chefs d'équipe illégalement punis; *b*) pour mettre un terme à l'arbitraire du commandant maritime du port de Bizerte et les sanctions qu'il compte prendre à son égard;

4° De M. Verdier, sur les instructions adressées au résident général de France en Tunisie et sur les mesures prises les 25 et 26 mars 1952;

5° De M. Giovoni, sur les mesures de violence dont le Gouvernement se rend coupable en Tunisie et sur les moyens qu'il entend employer pour mettre en liberté immédiate les ministres et tous les patriotes tunisiens, emprisonnés et déportés, lever l'état de siège, supprimer la censure et rappeler MM. de Hauteclocque et Garbay, rapatrier les troupes et autres forces de répression, satisfaire les légitimes aspirations du peuple tunisien à la liberté et à l'indépendance nationale;

6° De M. Dronne sur la politique suivie par le Gouvernement à l'égard de la création du nouvel Etat de Libye et sur les mesures qu'il a prises afin de sauvegarder, d'une part, les intérêts français au Fezzan et dans les oasis de Ghât et de Ghadamès, et d'autre part, l'intégralité de l'Afrique du Nord française;

7° De M. Quilici, sur les événements de Tunisie et la politique que le Gouvernement compte suivre dans la Régence;

8° De M. Jacques Chevallier, sur le point de savoir si l'attitude que le Gouvernement entend adopter en Tunisie s'inscrit véritablement dans le cadre d'une politique générale d'union française;

9° De M. André Denis, sur les événements du 26 mars en Tunisie qui, faisant suite aux inqualifiables opérations du Cap Bon, sont de nature à compromettre les rapports entre la France et la Tunisie et constituent une atteinte au droit des gens et au prestige de notre pays;

10° De M. Fonlupt-Esperaber, sur la situation actuelle en Tunisie, sur les mesures prises sous la responsabilité du résident général de France à Tunis et sur les moyens par lesquels le Gouvernement entend rétablir entre le gouvernement de Sa Majesté le Bey et le Gouvernement français les relations confiantes permettant l'accès progressif de la Tunisie à l'autonomie interne;

11° De M. Mitterrand sur la politique que le Gouvernement compte suivre en Tunisie;

12° De M. Caillavet sur la politique que le Gouvernement entend suivre en Tunisie.

9. — Discussion: I. du projet de loi relatif au contrôle des ententes professionnelles; II. des propositions de loi: 1° de M. Henri Teitgen tendant à réglementer les ententes économiques, à interdire celles qui sont contraires à l'intérêt général et à confier à celles qui s'avèrent licites un statut légal; 2° de M. Gazier et plusieurs de ses collègues tendant à organiser le contrôle des ententes professionnelles; 3° de M. Louis Vallon et plusieurs de ses collègues sur le contrôle et la réglementation des ententes industrielles et commerciales. (Nos 496-2145-3085-3533. — Mme Poinso-Chapuis, rapporteur.)

A vingt et une heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite des discussions inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Commission de l'agriculture.

Séance du vendredi 13 juin 1952.

Présents. — MM. Boscary-Monsservin, Bourdellès, Bricout, Briot, Charpentier, Deliaune, Florand, Fourvel, Garavel, Laborbe, Laîle, Lambert, Laurens (Robert) (Aveyron), Paternot, Pelleray, Pinvidic, Rincent, Saint-Cyr, Sesmaisons (de), Thomas (Alexandre) (Côtes-du-Nord).

Commission de la presse.

Séance du vendredi 13 juin 1952.

Présents. — MM. Bouhey, Brusset (Max), Catroux, Dupuy (Mare), Godin (André-Jean), Gosset, Hutin-Desgrées, Jarrosson, Lanet (Joseph-Pierre) (Seine), Léotard (de), Jean Meunier (Indre-et-Loire), Moustier (de), Vigier.

Suppléants. — MM. Guérard (de M. Bellencourt), Paquet (de M. Manceau).

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence, constituée conformément à l'article 34 du règlement (vice-présidents de l'Assemblée, présidents des commissions et présidents des groupes de quatorze membres au moins), est convoquée par M. le président pour le mardi 17 juin 1952, à quatorze heures trente, dans les salons de la présidence.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1952

Ordre du jour du mardi 17 juin 1952.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Michel Debré demande à M. le ministre des affaires étrangères s'il est au courant d'accords intervenus entre certains groupes industriels de la Ruhr et le gouvernement soviétique, accords d'un esprit directement contraire à celui qui anime la future communauté du charbon et de l'acier; au cas où M. le ministre des affaires étrangères aurait connaissance de ces accords, ne serait-il pas de l'intérêt national de retarder la ratification du projet de communauté dont on peut dire qu'il se trouve violé par un partenaire avant même d'être entré en application. (N° 306.)

II. — M. Michel Debré demande à M. le ministre des affaires étrangères s'il n'estime pas indispensable de poursuivre la politique française tendant à renforcer progressivement l'autonomie de l'Etat sarrois. Le temps paraît venu notamment d'envisager une augmentation sensible des pouvoirs du gouvernement sarrois. (N° 307.)

III. — M. Denvers demande à M. le ministre des finances et des affaires économiques quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour que les communes et les départements puissent être mis dans la capacité de trouver par voie d'emprunts, notamment auprès d'organismes prêteurs comme la caisse des dépôts et consignations et le Crédit foncier, le montant de leur participation financière, en vue de pouvoir réaliser des travaux d'évidente nécessité comme ceux, plus particulièrement, qui consistent à construire des locaux scolaires, des habitations à loyer modéré, des réseaux d'adduction d'eau, d'électrification et d'assainissement. (N° 308.)

IV. — M. Marcel Boulangé expose à M. le ministre des finances et des affaires économiques que les travaux communaux régulièrement agréés, entrepris par les collectivités locales au cours des années précédentes et ayant fait l'objet d'attribution de subventions, ne peuvent être actuellement poursuivis, les crédits correspondants ne pouvant être mandatés aux communes tant que le décret portant report de crédits n'aura pas été signé; cette situation entraînant l'abandon des travaux et des perturbations très graves sur les finances communales et sur celles des entreprises il demande à quelle date seront pris les décrets de report de crédits concernant notamment les ministères de l'agriculture, de l'intérieur et de la reconstruction et de l'urbanisme. (N° 309.)

V. — M. Symphor signale à M. le ministre de la justice l'émotion qui s'est emparée de toute la population guyanaise à la suite des bruits persistants qui courent dans le département quant à un rétablissement éventuel du bagne; lui rappelle l'hostilité marquée et combien justifiée de la population à ce sujet; et lui demande ce qu'il envisage de faire: 1° pour démentir cette rumeur, dans le cas où elle ne serait pas fondée; 2° dans le cas où elle serait fondée, pour revoir le problème dans son ensemble, compte tenu de l'intérêt général de la population guyanaise. (N° 310.)

2. Vérification de pouvoirs (*suite*).

1er bureau: département de la Guyane. — M. Rabouin, rapporteur.

3. — Discussion des conclusions du rapport supplémentaire du 1er bureau sur les opérations électorales du territoire de Madagascar (1re section) [(Election de M. Longuet). — M. Marcilhacy, rapporteur)].

Convocations de Commissions.

La commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales se réunira le mercredi 18 juin 1952, à dix heures (local n° 274):

I. — Examen du rapport pour avis de M. de Villoutreys sur le projet de loi (n° 246, année 1952) relatif à la variation du salaire minimum national interprofessionnel garanti, en fonction du coût de la vie

II. — Projet de loi (n° 252, année 1952) tendant à assurer la mise en œuvre du régime de l'allocation vieillesse des personnes non salariées et la substitution de ce régime à celui de l'allocation temporaire. — Désignation d'un rapporteur pour avis.

III. — Echange de vues sur la situation du commerce extérieur de la France.

IV. — Questions diverses.

La commission de la défense nationale se réunira le mercredi 18 juin 1952:

1° A dix heures trente (local n° 217).

Audition de M. Montel, secrétaire d'Etat à l'air, sur le budget militaire (air).

2° A quinze heures (local n° 217).

Audition de M. Gavini, secrétaire d'Etat à la marine, sur le budget militaire (marine).

Audition de M. Pleven, ministre de la défense nationale, sur le budget militaire.

La commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale se réunira le jeudi 19 juin 1952, à neuf heures quarante-cinq (local n° 202):

I. — Désignation d'un membre de la commission à l'effet de participer avec voix consultative aux travaux de la commission des finances (art. 26 du règlement).

II. — Examen du rapport de M. Robert Chevalier sur la proposition de loi (n° 201, année 1952) tendant à modifier et à compléter la loi n° 49-420 du 25 mars 1949 revisant certaines rentes viagères constituées entre particuliers.

La commission de la marine et des pêches se réunira le mardi 17 juin 1952, à quinze heures (local n° 215):

Nomination d'un rapporteur pour le projet de loi (n° 250, année 1952) concernant la caisse nationale de garantie des ouvriers dockers.

Questions diverses.

La commission de la production industrielle se réunira le jeudi 19 juin 1952, à dix heures trente (local n° 274):

I. — Désignation d'un rapporteur pour avis pour le projet de loi (n° 252, année 1952) tendant à assurer la mise en œuvre du régime de l'allocation vieillesse des personnes non salariées et la substitution de ce régime à celui de l'allocation temporaire.

II. — Examen officieux du projet de loi (n° 3236, A. N. 2e Mx.) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement et d'équipement des services militaires pour l'exercice 1952 (Défense nationale):

Annexe X. — Budget annexe des constructions aéronautiques.
Annexe XIV. — Budget annexe des fabrication d'armement.
Nomination officieuse d'un rapporteur pour avis.

III. — Questions diverses.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le mercredi 18 juin 1952, à seize heures (local n° 213).

I. — Examen d'un projet de décret.

II — Organisation du travail de la commission.

III. — Audition de M. Claudius-Petit, ministre de la reconstruction et de l'urbanisme.

IV. — Questions diverses.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mercredi 18 juin 1952, à neuf heures quarante-cinq (local n° 213):

Examen du rapport de M. Tharradin sur le projet de loi (n° 252, année 1952) tendant à assurer la mise en œuvre du régime de l'allocation de vieillesse des personnes non salariées et la substitution de ce régime à celui de l'allocation temporaire.

La commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République (n° 109, année 1952) se réunira le mardi 17 juin 1952, à quatorze heures quarante-cinq (local n° 217):

Examen du dossier de la demande en autorisation de poursuites.

Convocation de bureau.

Le 2e bureau se réunira le mardi 17 juin 1952, à quatorze heures trente (local n° 201):

Nomination (en remplacement de M. Jean Gu'ter non réélu) d'un membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République (n° 109, année 1952).

INFORMATIONS
RELATIVES
A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 17 juin 1952

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen de la demande de délai supplémentaire présentée par la commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts relative à la demande d'avis (n° 60, année 1952) transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Baurens, député, et plusieurs de ses collègues, relative à la constitution d'un office national interprofessionnel du machinisme agricole.

2. — Discussion des propositions de résolution de M. Cianfarani et des membres du groupe union-métropole-outre-mer (indépendants) tendant: *a*) à l'organisation rationnelle et à la planification de l'économie de l'Union française; *b*) à sauvegarder les voies de son développement dans les accords économiques européens en discussion; *c*) à donner à la représentation française dans les organismes internationaux, par sa composition et la portée de sa mission, le caractère d'une véritable représentation de l'Union française. (N°s 306, année 1949, et 90, année 1952. — M. René Moreux, rapporteur; n° 137, année 1952. — Avis de la commission des relations extérieures. — M. de Peretti, rapporteur; n° 235, année 1952. — Avis de la commission du plan, de l'équipement et des communications. — M. Schmitt, rapporteur; n° 243, année 1952. — Avis de la commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts. — M. Le Guenedal, rapporteur; et n° 244, année 1952. — Avis de la commission des affaires financières. — M. Sylvestre, rapporteur.)

Convocations de commissions.

La commission des affaires sociales se réunira le mercredi 18 juin 1952, à dix heures (local n° 219):

I. — Nominations de rapporteurs pour:

1° La proposition (n° 211, année 1952) tendant à demander au Gouvernement d'envisager les modalités de participation des organisations syndicales des travailleurs et des employeurs d'outre-mer à la définition des directives qui doivent inspirer les plans de développement économique et d'équipement, à la fois à l'échelon central et à l'échelon territorial;

2° La proposition (n° 216, année 1952) tendant à inviter le Gouvernement à modifier le décret du 4 mars 1950 fixant la composition du comité directeur du fonds de progrès social de l'Algérie, afin d'inclure un conseiller de l'Union française;

3° La demande d'avis (n° 221, année 1952) sur la proposition de loi de M. Ranaivo, député, et plusieurs de ses collègues, tendant à accélérer l'évolution sociale des pays et territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer par la transformation ou l'amélioration, dans le secteur autochtone, de l'habitat, de l'alimentation ainsi que de la protection de la mère et de l'enfance;

4° La proposition (n° 228, année 1952) tendant à demander au Gouvernement de faire participer largement les pays et territoires d'outre-mer au grand mouvement de solidarité internationale en faveur de l'enfance.

II. — Examen du projet de rapport de M. Bocher sur la demande d'avis (n° 300, année 1951) relative au travail de manutention dans les ports d'Afrique équatoriale française.

III. — Suite de l'examen du rapport de M. Paul Caillce sur la proposition (n° 12, année 1951) tendant à demander au Gouvernement de prendre toutes mesures utiles pour favoriser le progrès social des populations de l'intérieur de la Côte française des Somalis.

IV. — Suite de l'examen du projet de rapport de Mme Caffot sur la proposition (n° 83, année 1950) tendant à demander au Gouvernement d'étendre aux travailleurs citoyens de l'Union française les facilités et avantages accordés à d'autres travailleurs d'origine extramétropolitaine.

V. — Suite de l'examen du rapport de M. Borrey sur la proposition (n° 70, année 1951) tendant à demander au Gouvernement d'intensifier la lutte contre le paludisme à Madagascar, en particulier dans les régions côtières, ainsi que dans les autres territoires d'outre-mer et territoires sous tutelle.

VI. — Questions diverses.

La commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts se réunira le mercredi 18 juin 1952, à deux reprises:

1° A neuf heures trente, à l'annexe de l'Assemblée, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris; 2° à seize heures trente, à Versailles (local n° 219):

Ordre du jour de la séance du matin.

I. — Proposition (n° 331, année 1951) relative à la création d'une caisse du café et du cacao en Afrique occidentale française. — Rapport de M. Cazelles; suite de la discussion.

II. — Proposition (n° 33, année 1952) relative à la réglementation des coopératives agricoles, et demande d'avis (n° 138, année 1952) sur une proposition de loi relative au statut juridique de la coopération agricole. — Rapport de M. Cazelles; suite de la discussion.

III. — Questions diverses.

Ordre du jour de la séance de l'après-midi.

Suite des questions inscrites à l'ordre du jour de la matinée.

La commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales se réunira le mercredi 18 juin 1952, à dix heures, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris:

I. — Compte rendu par M. le bâtonnier Pialoux du congrès des avocats à Clermont-Ferrand.

II. — Examen des rapports:

a) De M. Bourgarel sur la demande d'avis (n° 162, année 1952) sur un projet de décret rendant obligatoire en Afrique occidentale française la publication aux Journaux officiels des territoires des déclarations devant être effectuées au registre du commerce;

b) De M. Boisdon sur la proposition (n° 185, année 1952) tendant à demander au Gouvernement de prendre dans les plus brefs délais toutes les mesures utiles pour hâter la nomination des anciens élèves brevetés de l'école nationale de la France d'outre-mer, section magistrature, appartenant à des promotions antérieures à 1952, non encore nommés ni affectés à un poste;

c) De M. Boisdon sur la proposition (n° 144, année 1952) tendant à la modification de l'article 344 du code civil sur l'adoption quant à son application à l'Algérie, dans les départements et territoires d'outre-mer;

d) De M. Boisdon sur la proposition (n° 145, année 1952) tendant à la modification de l'article 368 du code civil sur la légitimation adoptive quant à son application à l'Algérie, dans les départements et territoires d'outre-mer.

III. — Questions diverses

La commission du plan, de l'équipement et des communications se réunira le mercredi 18 juin 1952, à quatorze heures trente (local n° 120):

I. — Proposition (n° 117, année 1952) tendant à inviter le Gouvernement à promouvoir une politique des hydrocarbures en harmonie avec une planification rationnelle de l'économie des pays d'outre-mer de l'Union française, présentée par M. Alduy. — Echange de vues.

II. — Proposition (n° 134, année 1952) tendant à l'attribution par la République française à l'Etat du Cambodge, pour son plan de développement social et économique et au titre de l'exercice 1952, d'un crédit de 2 milliards de francs, présentée par S. A. R. la princesse Yukanthor. — Exposé de M. Schmitt, rapporteur.

III. — Programme 1952-1953 du plan et projets du plan quadriennal; position actuelle de ces questions. — Exposé de M. Jacobsen.

IV. — Proposition (n° 211, année 1952) relative à la participation des organisations syndicales à la définition des directives qui doivent inspirer les plans. — Désignation d'un rapporteur pour avis.

V. — Affaires diverses.

INFORMATIONS
RELATIVES
AU CONSEIL ECONOMIQUE

PREMIÈRE SESSION DU MOIS DE JUIN 1952

Séances du mardi 17 juin 1952 et jours suivants.

A QUINZE HEURES

Ordre du jour.

1. — Etude des difficultés d'approvisionnement en produits sidérurgiques. — Rapport et projet de résolution présentés par M. Willame, au nom de la commission de la production industrielle.

2. — Rapport semestriel de conjoncture présenté par M. Dumontier, au nom de la commission de la conjoncture économique et du revenu national.

3. — Rapport et projet de résolution au sujet des répercussions du réarmement des nations occidentales sur l'économie française et le niveau d'existence des Français, présentés par M. Sauvy, au nom de la commission de la conjoncture économique et du revenu national.

4. — Rapport et projet de résolution sur la nécessité et l'urgence d'une réforme fiscale présentés par M. Compeyrot, au nom de la commission des finances, du crédit et de la fiscalité.

5. — Questions diverses.

Convocations de commissions.

Mardi 17 juin 1952.

Vingt et une heures.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN

Ordre du jour.

Etude de la baisse des prix:

Examen du projet de rapport établi par le président du groupe de travail et des projets de résolution établis par MM. Byé, Duret et Lemaire-Audoire.

Mercredi 18 juin 1952.

Neuf heures trente.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DU NOUVEAU STATUT DE L'AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE

(COMMISSION DES TRANSPORTS, DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET DU TOURISME)

Ordre du jour.

Etude du projet de statut de l'aviation civile et commerciale.

Neuf heures trente.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Ordre du jour.

Examen du projet d'avis présenté par M. Vansieleghem, rapporteur, au nom du groupe de travail pour l'étude de la législation sur le chômage.

Neuf heures trente.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DE LA CONJONCTURE OUTRE-MER

(COMMISSION DE L'ÉCONOMIE DE L'UNION FRANÇAISE)

Ordre du jour.

Discussion générale.

Neuf heures quarante-cinq.

COMMISSION DU COMMERCE ET DE LA DISTRIBUTION

Ordre du jour.

Proposition de loi n° 2605 concernant la réglementation des arrhes en matière de ventes mobilières:

Examen du rapport établi par M. G. Deleau, rapporteur.

Dix heures.

COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Ordre du jour.

Suite de l'audition de M. Roux-Spitz, représentant de l'ordre des architectes.

Audition de M. Dewisme, administrateur délégué de l'office public départemental d'habitations à loyer modéré du département du Nord.

Audition de M. Lecœur, président de la fédération nationale des artisans du bâtiment et des branches professionnelles annexes.

Jeudi 19 juin 1952.

Dix heures.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE

Ordre du jour.

Equipement agricole:

Audition de M. Protin, directeur de la production agricole.

Vendredi 20 juin 1952.

Neuf heures.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE D'UN NOUVEAU PLAN EN FAVEUR DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

(COMMISSION DES TRANSPORTS, DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET DU TOURISME)

Ordre du jour.

Deuxième séance d'étude des problèmes relatifs à l'hôtellerie et à la restauration: auditions demandées de:

M. Bourseau, président de la fédération nationale de l'industrie hôtelière;

M. François, président de l'union nationale des hôteliers.

La reconstruction dans l'hôtellerie: audition demandée de M. Gonmy, président de la société fiduciaire des industries touristiques, président directeur du groupement des sinistrés des industries touristiques.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours (Institut national de la recherche agronomique).

Des concours sont ouverts à l'institut national de la recherche agronomique pour trente-deux emplois d'assistants du cadre scientifique aux dates et pour les disciplines scientifiques, ci-après:

Agronomie et physiologie végétale: 6 emplois. — 15, 16 et 17 juillet 1952.

Technologie agricole: 3 emplois. — 16, 17 et 18 juillet 1952.

Bioclimatologie agricole: 2 emplois. — 18 et 19 juillet 1952.

Pathologie végétale: 2 emplois. — 21, 22 et 23 juillet 1952.

Phytopharmacie: 1 emploi. — 21, 22 et 23 juillet 1952.

Zoologie agricole: 5 emplois. — 23, 24 et 25 juillet 1952.

Amélioration des plantes et génétique: 7 emplois. — 24, 25 et 26 juillet 1952.

Recherches zootechniques (physiologie animale, élevage et génétique, nutrition et alimentation): 6 emplois. — 28, 29 et 30 juillet 1952.

Dans le cas où pour une ou plusieurs disciplines déterminées le nombre des candidats retenus par les jurys serait inférieur au nombre des emplois prévus dans la répartition ci-dessus, les emplois demeurant ainsi vacants pourront être attribués, sur la proposition de l'inspecteur général de la recherche agronomique, président des jurys, à d'autres disciplines, compte tenu des résultats des concours.

Les candidats doivent justifier d'un des diplômes suivants:

Ingénieur agronome, ingénieur agricole, ingénieur horticole, ingénieur des industries agricoles, licencié ès sciences, ingénieur des instituts de faculté, docteur vétérinaire, docteur en médecine, docteur en pharmacie, ingénieur de l'école de physique et de chimie industrielle de la ville de Paris.

Ou d'un certificat attestant que l'intéressé a satisfait aux examens de sortie de l'école polytechnique ou de l'école centrale des arts et manufactures.

Les demandes d'inscription doivent être adressées à M. le ministre de l'agriculture, institut national de la recherche agronomique, 7, rue Keppler, Paris (16e), quinze jours au plus tard avant la date d'ouverture des concours. Les dossiers complets des candidats devront être fournis huit jours au plus tard avant la même date.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à l'institut national de la recherche agronomique, 7, rue Keppler, Paris (16e). Téléphone: Kléber 23-04, 23-20, 23-21.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	12 juin — Cours relevés après Bourse.	DEVISES	13 juin 1952 — Cours relevés avant Bourse.	13 juin 1952 — Cours cotés en Bourse.
349 95	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	349 95 .....
699 375	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	699 375 .....
356 30	.... ..	Canada (1 dollar).....	.... ..	356 50 .....
1215 50	.... ..	Portugal (100 escudos)..	.... ..	1215 50 .....
8003 75	.... ..	Suisse (100 francs).....	.... ..	8002 50 .....
163 60	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 francs Djib.)....	.... ..	....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 1.000 F 5 1/4 0/0 1931
DE LA
société Nord-Lumière (Le Triphase).

Amortissement 1952.

1° **1.210 obligations rachetées et amorties;**

2° **Liste numérique:** *a*) **des 779 obligations sorties au tirage du 30 mai 1952, formant le complément de l'amortissement, dont une obligation pour régularisation de l'amortissement 1946, remboursables à partir du 15 juillet 1952, avec le coupon du 15 janvier 1953 attaché, à 997 F,** comportant, outre le capital net de l'obligation (996,40 F), la fraction de francs reportée des coupons n°s 41 et 42 mis en payement le 15 janvier 1952, soit 0,20 F, le tout arrondi au franc supérieur; *b*) **des obligations amorties aux tirages antérieurs à 1952 et restant à présenter au remboursement.**

NOTA. — Les obligations sorties aux tirages pour amortissements des années 1944, 1946 et 1947 doivent être présentées avec le coupon du 15 juillet de l'année considérée attaché, celles amorties au tirage du 9 juin 1950 devront être présentées au remboursement avec le coupon du 15 janvier 1951 attaché.

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
231 à 240	50	12.561 à 12.570	52
401 à 410	50	12.601 à 12.610	52
451 à 460	52	12.641 à 12.650	52
938 à 940	50	12.951	52
1.281 à 1.290	52	12.953	52
1.771 à 1.780	52	12.957 à 12.960	52
2.111 à 2.120	52	13.271 et 13.272	50
2.391 à 2.400	52	13.411 à 13.420	52
2.461 à 2.470	52	14.228	52
2.681 à 2.690	52	14.631 à 14.640	52
2.831 à 2.840	52	14.871 à 14.880	52
2.861 à 2.870	52	15.421 à 15.429	46
3.681 à 3.686	50	15.561 à 15.570	52
3.689	50	15.591 à 15.600	52
4.472 à 4.477	52	15.681 à 15.690	50
5.023 à 5.025	52	15.701 à 15.703	50
6.407 à 6.410	52	16.331 à 16.340	52
6.671 à 6.680	52	17.596 à 17.600	52
7.291 à 7.300	52	18.489 et 18.490	50
7.561 à 7.570	52	18.901 à 18.910	52
7.731 à 7.740	52	18.981 à 18.990	52
7.941 à 7.950	52	18.991 à 19.000	52
8.061 à 8.070	52	20.341 à 20.348	52
8.291 à 8.300	52	20.621 à 20.626	53
8.711 à 8.720	52	20.701 à 20.710	52
8.871 à 8.880	53	20.733 à 20.737	50
9.231 à 9.240	52	21.021 à 21.027	52
9.811 à 9.820	52	21.347 à 21.349	52
10.491 à 10.500	52	21.830	47
11.331 à 11.335	52	22.681 à 22.690	52
11.339 et 11.340	52	22.796 à 22.800	52
11.341 à 11.350	52	23.291 à 23.300	52
11.641 à 11.650	52	23.601 à 23.603	52
12.241 à 12.250	52	23.607 à 23.610	52
12.401 à 12.410	52	23.989 et 23.990	52
24.431	52	34.551 à 34.560	52
24.617	52	34.571 à 34.580	50
24.620	52	35.471 à 35.480	50
24.751 et 24.752	52	35.571 à 35.580	52
24.924 à 24.930	52	35.641 à 35.650	50
25.141 à 25.150	52	35.691 à 35.700	50
25.151 et 25.152	52	38.891 à 38.900	52
25.211 à 25.213	44	38.951 à 38.960	52
25.621 à 25.263	52	39.021 à 39.030	53
25.265 à 25.270	52	39.261 à 39.270	52
27.581 à 27.583	52	41.541 et 41.542	52
27.587 à 27.590	53	41.851 à 41.860	46
27.774 à 27.778	52	42.101 à 42.110	52
28.297 à 28.300	52	42.688 à 42.690	52
28.411 à 28.420	52	43.281 à 43.287	52
29.203 et 29.204	52	43.302	46
29.297 à 29.299	52	43.633	44
29.321 à 29.324	52	43.983 à 43.990	52
29.362 et 29.327	52	44.921 à 44.930	52
29.791	50	44.971 à 44.980	52
29.811 à 29.813	52	45.706 à 45.709	52
29.816 et 29.817	52	45.747	52
29.851 à 29.860	52	45.811	46
30.992	52	46.481 à 46.490	52
31.121 à 31.128	52	48.581 à 48.590	52
31.211 à 31.220	52	48.591 à 48.600	52
31.251	52	49.061 à 49.070	52
31.731	52	49.371 à 49.380	52
31.735 à 31.740	52	49.451 à 49.460	52
32.134 et 32.135	52	49.651 à 49.660	52
32.681 à 32.690	52		

Société Nouvelle de Sondages BONNE ESPERANCE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100.800.000 F
DIVISÉ EN 134.400 ACTIONS DE 750 F CHACUNE, ENTIÈREMENT LIBÉRÉES
SIÈGE SOCIAL: 23, RUE DU ROCHER, PARIS (8e)
R. C.: Seine 25269.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

de 2.500 bons 6 3/4 0/0, mai 1952, de 10.000 F nominal amortissables en 10 ans.

Dates des amortissements et nombre de titres à amortir.

1er mai 1953.....	250	1er mai 1957.....	250	1er mai 1961....	250
— 1954.....	250	— 1958.....	250	— 1962....	250
— 1955.....	250	— 1959.....	250		
— 1956.....	250	— 1960.....	250	Total	2.500

Société anonyme des Forges et Aciéries du Saut-du-Tarn

CAPITAL: 312.300.000 F
SIÈGE SOCIAL: 60, RUE DE LA VICTOIRE, PARIS (9e)
R. C.: Seine n° 38921

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 201 obligations 5 3/4 0/0 1948.

En conséquence, aucun tirage n'a été effectué pour l'amortissement du 1er juillet 1952.

Les amortissements précédents ont été réalisés par rachats en Bourse.

SOCIETE LEON CREPY FILS & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 15.000.000 DE FRANCS.
SIÈGE SOCIAL : 68, RUE FLAMENT-REBOUX, A LAMBERSART (NORD)
R. C. : Lille 67005 B.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la société Léon Crepy fils et Cie a racheté en Bourse 120 obligations 3 3/4 0/0 1945 destinées à couvrir le septième amortissement prévu pour le 1er juillet 1952.

En conséquence, aucun tirage n'a été effectué en mai 1952.

Les amortissements précédents ont été réalisés par voie de rachats en Bourse.

AVIS DIVERS

COMPAGNIE FERMIERE des CHEMINS de FER TUNISIENS

(Anciennement BONE-GUELMA)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 8, RUE LAVOISIER, PARIS
Registre du commerce : Seine n° 120260.

Avis aux actionnaires.

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que le coupon n° 5 des actions de capital nouvelles sera mis en payement à partir du 30 juin 1952, à raison de 96 F pour les actions nominatives et au porteur.

Le coupon n° 26 des actions de jouissance sera, d'autre part, mis également en payement à partir du 30 juin 1952, à raison de 75 F pour les actions nominatives et au porteur.

Ces coupons seront payés au siège social de la compagnie, 8, rue Lavoisier, à Paris, et à ses bureaux de Tunis.

Ils seront, d'autre part, payés sans frais aux guichets des établissements ci-après énumérés et de leurs agences, savoir :

Crédit lyonnais ;
Société générale ;
Comptoir national d'escompte de Paris ;
Sté Gle de crédit industriel et commercial ;
Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie ;
Banque nationale pour le commerce et l'industrie ;
Compagnie algérienne ;
Société marseillaise de crédit ;
Crédit du Nord ;
Crédit commercial de France.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

3 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **L'Eglise réformée évangélique de Charenton-le Pare-Saint-Maur** change son titre et devient **Eglise réformée évangélique de Charenton-le-Pont.** Siège social : 12, rue Guérin, Charenton.

14 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou. L'Union commerciale industrielle et festivale de la Loupe change son titre et devient **Union commerciale, industrielle et artisanale de la Loupe.** But : assurer la liaison et la coordination entre les commerçants ; unir les intérêts généraux et locaux de l'ensemble des membres ; favoriser l'essor de la cité ; documenter et conseiller les membres ; améliorer les conditions de vie ; organisation de fêtes en vue de faire prospérer le commerce. Siège social : mairie, la Loupe.

14 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Agnès.** But : grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école ; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres ; entente avec toutes associations semblables. Siège social : 100-102, rue Thiers, Calais.

14 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Pierre.** But : grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école ; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres ; entente avec toutes associations semblables. Siège social : 71, rue de Chantilly, Calais.

14 mai 1952. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. **Union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre de la Seine-Inférieure.** But : entente, liaison entre les associations adhérentes, affirmation des devoirs familiaux, éducation, collaboration entre parents et maîtres et toute activité susceptible d'apporter un soutien moral et matériel aux écoles, aux familles et aux maîtres de l'enseignement libre. Siège social : 16, rue Le Nostre, Rouen.

14 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Les Discophiles des Quatre-Vents.** But : développer le goût de la musique par le disque. Siège social : 1, rue Gozlin, Paris.

14 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Auto-Moto-Club germanois.** But : encourager l'esprit sportif par des sorties, rallyes interclubs et réunions amicales. Siège social : 74, rue Pereire, Saint-Germain-en-Laye.

14 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Marmande. **Société des fêtes d'Allemans-du-Dropt.** But : organisation de toutes fêtes artistiques et sportives. Siège social : chez M. Nolte, garagiste, Allemans-du-Dropt.

15 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Amicale venascaise.** But : resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre personnes originaires du canton de Venaco. Siège social : 4, cours Joseph-Thierry, Marseille.

15 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Thierry. **Amicale des élèves et anciens élèves de l'école de Cohan.** But : éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social : école publique de Cohan.

15 mai 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association amicale du pensionnat de la Sainte-Famille.** But : maintien des relations amicales. Siège social : 1, montée des Forts, Cuire.

15 mai 1952. Déclaration au gouvernement général de l'Algérie (direction des territoires du Sud, Alger). **Association sportive d'Aïn-Sefra.** But : développement, exercice et propagation de tous les sports. Siège social : rue Bachagha-Si-Moulay, Aïn-Sefra (Sud oranais).

15 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Castellane. **Comité des fêtes de Castellane.** But : organiser toutes les fêtes de Castellane, patronales, populaires et patriotiques. Siège social : mairie de Castellane.

15 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Beaune. **Association des anciens du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient.** But : défendre la mémoire des combattants morts pour la France en Indochine ; assurer le reclassement des démobilisés du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient, l'entr'aide aux familles des tués, prisonniers et disparus, l'entr'aide aux combattants et à leurs familles. Siège social : 3, rue de la Poste, Beaune.

16 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association nationale de la police privée.** But : aider ses membres dans l'exercice de leur profession et étudier, pour la France et l'Union française, les conditions de reconnaissance officielle de la profession de détective privé. Siège social : 5, rue Marbeuf, Paris.

16 mai 1952. Déclaration à la préfecture d'Oran. **Union sportive des cheminots perrégaulois.** But : pratique et diffusion de tous les sports. Siège social : ateliers des chemins de fer algériens, Perrégaux.

16 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Tulle. **Association locale du Mouvement national d'épargne de Neuville.** But : défense et développement de l'épargne. Siège social : mairie de Neuville.

16 mai 1952. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. L'Amicale des jeunes de Chassant change son titre et devient **Amicale des jeunes et amis de l'école publique de Chassant.** But : moralisateur, instructif, éducatif, récréatif et sportif. Siège social : école publique de Chassant.

16 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vitry-le-François. **Groupe de la joyeuse humeur des établissements Jules Hutin,** à Blaise-sous-Arzillières. But : honorer la mémoire de M. Jules Hutin, fondateur du foyer, mort en captivité (elle adopte pour insigne : « Groupe J. H. ») ; organiser des concerts, séances récréatives, représentations théâtrales, cavalcades ; venir en aide aux œuvres annexes des établissements Jules Hutin et autres œuvres locales qui lui en feraient la demande. Siège social : foyer Jules-Hutin, Blaise-sous-Arzillières.

16 mai 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association sportive Calor.** But : pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social : 112, grande-rue de Montplaisir, Lyon.

17 mai 1952. Déclaration à la préfecture du Tarn. **Centre départemental du Tarn des clubs de loisirs Léo-Lagrange.** But : organisation de sports et loisirs pour la jeunesse. Siège social : 1, rue de la Porte-Neuve, Albi.

17 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association amicale des anciens élèves du cours professionnel de la quincaillerie.** But : entr'aide générale. Siège social : 164, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

19 mai 1952. Déclaration à la préfecture du Gard. **Groupement de Nîmes (Fédération nationale des retraités des services publics et de santé).** But : défense des intérêts matériels et moraux des retraités des collectivités locales de l'arrondissement de Nîmes. Siège social : bourse du travail, 14, rue Fernand-Pelloutier, Nîmes.

19 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Amicale des anciens élèves du centre de rééducation du groupe d'Hénin-Liétard.** But : entretenir les liens d'amitié et aide éventuelle. Siège social : fosse 23 Nord, Noyelles-sous-Lens.

19 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Sports-Boules de Roissy.** But: pratique du jeu de boules. Siège social: maison Rebeyrol, café-tabac, Roissy-en-Brie.

19 mai 1952. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Pétanque Liberté.** But: développement du sport boules. Siège social: café Gravière, 22, place de la Liberté, Clermont-Ferrand.

19 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association nationale des éducateurs physiques de l'enseignement public diplômés en kinésithérapie** transfère son siège social du 25, rue Ferdinand-Pelloutier, Drancy, au 3, rue Regnault, Pantin.

20 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Conseil de parents d'élèves de l'école publique de Champlecy.** But: établir un lien entre les familles et l'école; permettre l'émancipation des habitants de la commune. Siège social: école publique, Champlecy.

20 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. **Comité des fêtes de Montbouy.** But: organisation des fêtes, concours, mascarades. Siège social: mairie de Montbouy.

20 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Flour. Le Comité des écoles change son titre et devient **Association d'éducation populaire de la paroisse de la Cathédrale.** Siège social: 19, rue de la Frauze, Saint-Flour.

20 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Amicale laïque de Fresnes.** But: défendre et patronner les écoles publiques; éducation morale, civique, physique, professionnelle et artistique de ses membres; établir un lien entre les familles et l'école; prolonger l'œuvre scolaire par les loisirs culturels. Siège social: mairie de Fresnes-sur-Escaut.

20 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Boxing-Club de Sceaux.** But: éducatif; apprendre la boxe. Siège social: 198, rue Houdan, Sceaux.

20 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. Le **Groupement d'apprentissage de la réparation de l'automobile et du cycle** transfère son siège social du 2, rue de Presbourg, au 22, rue Cognacq-Jay, Paris.

20 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Base-Ball-Club 52.** But: pratique du base-ball. Siège social: 8, rue Claude-Matrat, Issy-les-Moulineaux.

20 mai 1952. Déclaration à la préfecture d'Oran. **Amicale des anciens combattants Gambetta-Saint-Eugène.** But: grouper les anciens combattants dans le meilleur esprit, organiser des fêtes qui permettront de venir en aide aux camarades dans le besoin et dont profiteront les enfants. Siège social: à la Pergola, chez François, 37, rue Charcot, Gambetta-Falaises.

20 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon. **Comité des fêtes de Bézenet.** But: organiser dans la commune des fêtes n'ayant aucun caractère politique ou religieux. Siège social: mairie de Bézenet.

20 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Verdun. **Le Foyer.** But: formation intellectuelle et morale de ses adhérents par l'organisation de loisirs par de saines distractions, séances récréatives, théâtrales, cinématographiques, musicales et autres. Siège social: 5, rue Remonville, Etain.

20 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. **Comité des dames patronnesses des écoles maternelles.** But: fournir des vêtements aux enfants des écoles maternelles de Rochefort, participer aux frais de la fête de Noël chaque année. Siège social: hôtel de ville, Rochefort.

20 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association des coiffeurs brevetés de l'Etat** (section Haute-Normandie). But: réunir tous les coiffeurs brevetés, patrons et ouvriers, des départements qui lui seront assignés par l'Union nationale des coiffeurs brevetés de l'Etat, défendre l'esprit du brevet professionnel, favoriser l'enseignement technique, aider tous ceux qui se destinent aux examens du brevet professionnel et venir en aide à tous ses adhérents. Siège social: 37, rue Diderot, le Havre.

20 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Groupement artistique de la coiffure du Havre.** But: recruter, rechercher, grouper les éléments d'élite en vue de les perfectionner et les préparer aux concours, organiser des soirées artistiques, diffuser la mode de la coiffure, créer une émulation en organisant des concours locaux ou régionaux permettant de constituer des équipes susceptibles de participer aux concours nationaux et internationaux, et aider les membres désignés à y participer. Siège social: 4, rue d'Ingouville, le Havre.

21 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Centre de documentation touristique.** But: promouvoir le tourisme en procurant à ses adhérents les conditions les plus avantageuses offertes sur le marché par les agences spécialisées. Siège social: 2, rue Dupont-des-Loges, Paris.

21 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. **Association locale des aides familiales rurales de Grammond.** But: aide aux mères de famille. Siège social: mairie de Grammond.

21 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoudun. **L'Arc-en-Ciel.** But: affermage de lots de pêche dans la région. Siège social: hôtel Bernard, Pruniers.

21 mai 1952. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Association de familles de Saint-Joseph-de-Rivière.** But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie de Saint-Joseph-de-Rivière.

21 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale laïque Tandou.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de filles, 9, rue Tandou, Paris.

21 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Seplec.** But: donner à ses membres une éducation populaire au moyen de séances artistiques, théâtre, cinéma, musique, chant, voyages d'études, sports. Siège social: chez M. Chantier, à Glèvres.

21 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Cayenne. **Association des mamans et des amis de l'école maternelle.** But: alimenter l'œuvre du vestiaire, qui pourvoit de vêtements et de linge tous les enfants qui en ont besoin; améliorer les conditions d'hygiène et de confort à l'école maternelle; doter l'enfant de jouets et compléter le matériel fourni par la municipalité. Siège social: école maternelle, place de l'Esplanade, Cayenne.

21 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vire. **Société d'agriculture de l'arrondissement de Vire.** But: vulgariser et récompenser les bonnes méthodes de culture et encourager l'élevage régional par des concours annuels. Siège social: mairie de Vire.

21 mai 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Amicale cycliste des Monts-d'Or.** But: faire pratiquer à tous ses adhérents le sport cycliste compétition; organiser des courses de club et des courses interclubs. Siège social: 69, rue de Saint-Cyr, Lyon.

21 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'institution Gilles.** But: groupement de chefs de famille. Siège social: 8, rue Pierre-Brossolette, Levallois-Perret.

21 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Société de chasse d'Ivory.** But: mise en commun du droit de chasse, protection du gibier et repeuplement, destruction des nuisibles. Siège social: chez M. Maurice Jacquin, Ivory, par Salins.

21 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. **Amicale laïque d'Illifaut.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de garçons d'Illifaut.

23 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Cercle du cinéma français.** Transfert du siège social du 66, rue de Rivoli, au 16, rue de Chabrol, Paris.

23 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Avranches. **Association d'enseignement agricole et ménager rural du canton de Ducey.** But: promouvoir l'enseignement agricole et ménager et grouper les jeunes ruraux pour parfaire leur formation professionnelle et sociale. Siège social: chez M. Nottegnem, ingénieur agronome, président de l'association, Ducey.

23 mai 1952. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Association sportive de la Michalière.** But: pratique du sport, et du football en particulier. Siège social: café Chaize, 81, rue de la Michalière, Saint-Etienne.

23 mai 1952. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Groupement de défense contre la grêle de la commune de Louestault.** But: organiser la lutte contre la grêle sur le territoire de la commune de Louestault. Siège social: salle de l'ancien presbytère, Louestault.

23 mai 1952. Déclaration à la préfecture de la Martinique. **Entr'aide des malades du sanatorium départemental.** But: soutien moral et matériel des malades et anciens malades du sanatorium départemental du Carbet. Siège social: chez M. le docteur Jacques Maleval, président, le Carbet (Martinique).

23 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **L'Eclair.** But: formation prémilitaire. Siège social: rue Jean-Jaurès, Haveluy.

23 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Mortagne. **Association des combattants prisonniers de guerre de Saint-Sulpice-sur-Rille.** But: aide matérielle et morale aux membres adhérents et à leur famille. Siège social: mairie de Saint-Sulpice-sur-Rille.

23 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Comité Madrid de construction et assistance scolaires.** But: édification de constructions scolaires; procurer des bourses d'études. Siège social: 10-12, rue Franklin, Paris.

23 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Comité des fêtes de la cité Lechatelier.** But: venir en aide aux vieux et malades de la cité Lechatelier. Siège social: cité Lechatelier, pavillon des sports, Denain.

24 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Comité des fêtes et syndicat d'initiative de la Clayette et de ses environs.** But: encourager ou organiser des fêtes et manifestations; assurer la propagande touristique. Siège social: mairie de la Clayette.

24 mai 1952. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. **Harmonie des mines de la Machine.** But: étude et diffusion de la musique instrumentale populaire par l'enseignement individuel et collectif du solfège et des instruments d'harmonie; prêter son concours aux cérémonies ou fêtes locales. Siège social: bureaux de l'exploitation de Decize des houillères du bassin de Blanzy, la Machine.

24 mai 1952. Déclaration à la préfecture de la Somme. **Scooter-Club picard.** But: grouper tous les propriétaires de scooters et organiser des voyages touristiques, des rallyes, etc. Siège social: au domicile du vice-président, 31, rue Jules-Barni, Amiens.

24 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des Epinettes les Lilas-Bagnolet.** But: philanthropique. Siège social: 49, rue de Pantin, Bagnolet.

24 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Cercle mandoliniste de Montmartre.** But: propager l'art musical estudiantin à Montmartre. Siège social: 3, rue Lécuyer, Paris.

24 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Nancy. **Société amicale des sapeurs-pompiers d'Hablainville.** But: perfectionnement de l'instruction du corps. Siège social: mairie d'Hablainville.

25 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Neufchâteau. **Amicale laïque néocastrienne.** But: diffuser la pensée laïque et défendre les institutions laïques existantes; établir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale; prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire. Siège social: groupe scolaire, 17, place Carrière, Neufchâteau.

25 mai 1952. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Association des parents d'élèves du Juvenat du Guillaume.** But: collaborer à la prospérité de l'école par tous les moyens en son pouvoir et remplir les buts qui lui seraient assignés par la loi. Siège social: Guillaume, Maison-Blanche, Saint-Paul.

26 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association de recherches de l'industrie des algues marines.** But: recherche des produits à extraire des algues marines (Manitol Laminarine). Siège social: 3, avenue du Président-Wilson, Paris.

26 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. La **Fédération nationale des comités de vigilance et d'action pour la protection de l'enfance malheureuse** transfère son siège social du 20, rue de Mogador, au 12, rue Guy-de-La-Brosse, Paris.

26 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montbard. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Bernard.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes les activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social : école Saint-Bernard, Flavigny-sur-Ozerain.

26 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Belfort. Association de pêche et de pisciculture **La Saint-Nicolas,** canal du moulin de Foussemagne. But: obtenir l'affermage de lots de pêche; concourir à la lutte contre le braconnage et la pollution des rivières; encourager la surveillance; assurer la destruction des animaux nuisibles et le repeuplement des cours d'eau. Siège social: mairie de Foussemagne.

26 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. **Amicale des anciens coloniaux et marins de Valleroy-Moineville.** But: maintenir les liens de franche et bonne camaraderie et d'amitié qui ont toujours uni la coloniale à la marine; contribuer, par esprit de civisme patriotique et d'union nationale, au redressement matériel et moral du pays. Siège social: mairie de Valleroy.

26 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Ciné-Club Henri-Gauthier.** But: concourir à l'expansion de la culture cinématographique par l'organisation de projections et conférences. Siège social: parc Henri-Gauthier, à Bailliet, par Montsoul.

26 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Cercle laïque d'Enghien-les-Bains.** But: soutien de l'école laïque. Siège social: 50 *bis*, rue du Départ, Enghien-les-Bains.

26 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association régionale des œuvres de vacances de l'enseignement technique de l'académie de Paris.** But: organiser et développer toutes œuvres de vacances en faveur des élèves de l'enseignement technique. Siège social: 91, avenue Ledru-Rollin, Paris.

26 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. **Amicale laïque de la Chabanne.** But: éducation laïque. Siège social: école publique de la Chabanne.

27 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Mâcon. **Office municipal des sports de Mâcon.** But: grouper les associations sportives de la ville pour développer l'éducation physique et les sports. Siège social: hôtel de ville, Mâcon.

27 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. Le **Salon international des artistes silencieux** est transféré du 4, rue Dangeau, à Paris, au 14, rue de Léningrad, Paris.

27 mai 1952. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Amicale des anciens élèves de l'école Saint-Hélier.** But: rassembler tous les anciens élèves et parents d'élèves, les soutenir, ainsi que l'école Saint-Hélier et ses élèves, par toute activité conforme aux statuts. Siège social: 133, rue Saint-Hélier (école), Rennes.

27 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Constantine. **Société de chasse Saint-Hubert de Sedrata.** But: repeuplement du gibier, répression du braconnage et du délit de chasse, en vue de la protection du gibier, ainsi que relèvement et amélioration de la chasse dans la commune. Siège social: domicile du président, Sedrata.

27 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Limoux. **Rallye Ladern-Molières.** But : destruction des nuisibles, protection des récoltes, répression du braconnage. Siège social: mairie de Ladern-sur-Lauquet.

27 mai 1952. Déclaration à la préfecture de l'Yonne. **Les Ailes jovi-niennes,** section de l'Aéro-Club de l'Yonne. But: faciliter et vulgariser, dans la zone d'influence qui lui est dévolue par le règlement intérieur de son comité régional, la connaissance de l'aéronautique, la pratique de l'aviation et celle des différentes autres formes d'activité aéronautique et la préparation de l'apprentissage vers les métiers y ressortissant, tant par les moyens d'Etat que par des moyens privés, à l'effet de développer l'aviation sportive comme de préparer la formation militaire « Air » et assurer l'entraînement des réserves (art. 2 des statuts). Siège social: rue de la Commanderie, Joigny.

27 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Langres. **Société amicale du corps des sapeurs-pompiers de la commune de Choilley.** But: secours; émulation. Siège social: mairie de Choilley.

27 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Association de parents d'élèves des classes élémentaires du petit séminaire Saint-Hugues,** à Semur-en-Brionnais. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres Siège social: petit séminaire Saint-Hugues, Semur-en-Brionnais.

27 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Chinon. **Les Amis de Pierre Bourdan d'Indre-et-Loire.** But: défendre et servir par la propagande la mémoire de Pierre Bourdan. Siège social: château du Fondy, Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

28 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des jeunes classes de Gennevilliers.** But: développement des liens d'amitié des jeunes soldats. Siège social: Maison pour tous, rue Pierre-Curie, Gennevilliers.

28 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Vacances-Tourisme** transfère son siège social du 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris, au 56, rue de la Victoire, Paris.

28 mai 1952. Déclaration à la préfecture de l'Orne. **Association pour l'amélioration des sols du département de l'Orne.** But: créer un laboratoire d'analyses; poursuivre et entreprendre toutes actions destinées à l'étude agronomique des sols. Siège social: direction des services agricoles, cité administrative, Alençon.

28 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. **Etoile sportive de Montigny-en-Cambrésis.** But: pratique des exercices physiques, et notamment du football association; préparer au pays des hommes robustes et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: 7, rue Victor-Hugo, Montigny-en-Cambrésis.

28 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Groupement de créanciers de la société Astoria-Films.** But: grouper et aider les créanciers de la société Astoria-Films, dont le siège est à Paris, 52, avenue des Champs-Elysées. Siège social: 31, rue Tronchet, Paris.

28 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. **Jeunesse fraternelle de Saint-Bonnet.** But: pratique des sports et de la musique et préparation militaire. Siège social: chez M. Portier, à Paugnat, par Charbonnières-les-Varennes.

28 mai 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Les Amis des petits.** But: faire de l'école une vraie maison des petits enfants; établir une collaboration étroite entre les mamans et les maîtresses; resserrer les liens de solidarité entre les mères de famille. Siège social: 13, rue Jules-Verne, Lyon.

28 mai 1952. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Amicale lyrique S. N. C. F. de Bordeaux.** But: initiation et éducation artistiques des cheminots et présentation en privé et en public de concerts de variétés et d'œuvres lyriques. Siège social: 16, quai de la Monnaie, Bordeaux.

28 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame,** au Mayet-de-Montagne. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Notre-Dame, le Mayet-de-Montagne.

28 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph,** au Mayet-de-Montagne. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, au Mayet-de-Montagne.

29 mai 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Chasse du Bois de la Table.** But: amélioration de la chasse, protection et repeuplement du gibier. Siège social: 22, avenue Malignon, Paris.

29 mai 1952. Déclaration à la préfecture de la Seine. **Amicale parisienne des arbitres de football.** But: mutualiste. Siège social: 5, place de Valois, Paris.

29 mai 1952. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. L'Association du Cercle catholique des ouvriers de Laval change son titre, qui devient **Cercle catholique d'éducation populaire**, et fait connaître ses modifications aux statuts. Siège social: 46 *bis*, boulevard Félix-Grat, Laval.

29 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Largentière. Association **Sou des écoles laïques de Banne.** But: diffuser la pensée laïque; établir un lien entre les familles et l'école; prolonger l'œuvre scolaire en organisant des activités éducatives en dehors des heures de classe. Siège social: école publique de garçons, Banne.

29 mai 1952. Déclaration à la préfecture d'Angers. Société **Les Amis réunis**, à Bauné. But: jeux de société, boules de fort en particulier. Siège social: à Noyau, Bauné.

29 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Bayeux. Société colombophile **L'Hirondelle.** But: entraînement, concours et protection des pigeons voyageurs. Siège social: 19, rue du Ferrage, Isigny-sur-Mer.

29 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. **Société hippique de la Combraille.** But: amélioration de la race chevaline dans les conditions fixées par la loi du 2 juin 1891. Siège social: mairie du Quartier.

29 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Bernay. **Association amicale des maires du canton de Quillebeuf-sur-Seine.** But: développer entre ses membres des relations amicales; étudier toutes questions intéressant l'administration des communes et leurs rapports avec les pouvoirs publics. Siège social: mairie de Quillebeuf-sur-Seine.

29 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois. **Association familiale pour la formation ménagère et rurale des jeunes de Viry et communes limitrophes.** But: défense des droits des familles rurales et gestion du centre ménager rural de Viry. Siège social: centre ménager, Viry.

29 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Draguignan. **Syndicat d'initiative de Saint-Julien-le-Montagnier.** But: étudier les mesures qui peuvent tendre à augmenter, d'une manière générale, la prospérité de Saint-Julien-le-Montagnier et en poursuivre la réalisation. Siège social: cercle de la Renaissance, Saint-Julien-le-Montagnier.

30 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Amicale des sapeurs-pompiers.** But: subvenir aux frais des fêtes et concours ayant en vue le perfectionnement de l'instruction du corps. Siège social: mairie de Meurchin.

30 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Belfort. **Etoile sportive Etueffont-Haut.** But: pratique du football. Siège social: établissements Zeller, Etueffont-Haut.

30 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Belfort. **La Bise belfortaine.** But: développement du sport. Siège social: 55, faubourg des Ancêtres, Belfort.

30 mai 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Club de la Presqu'île.** But: formation sociale et sportive des jeunes filles. Siège social: 7, rue de Condé, Lyon.

30 mai 1952. Déclaration à la préfecture du Var. **Judo-Club de Saint-Raphaël.** But: diffusion du judo; préparation au diplôme de ceinture noire; démonstration. Siège social: place Gabriel-Péri, Saint-Raphaël, B. P. n° 18.

30 mai 1952. Déclaration à la préfecture de la Marne. **Union amicale des maires de la Marne.** But: grouper les maires adhérents pour la défense des intérêts et droits dont ils ont la garde. Siège social: hôtel de ville de Châlons-sur-Marne.

30 mai 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Savoie. Association **Commune libre du Pâquier.** But: organisation de loisirs populaires. Siège social: brasserie du Pâquier, 2, rue du Pâquier, Annecy.

30 mai 1952. Déclaration à la préfecture du Loiret. **Association familiale de la commune d'Ouvrouer-les-Champs.** But: étude et défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles. Siège social: mairie d'Ouvrouer-les-Champs.

30 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Lachassagne.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles de Lachassagne, par Anse.

30 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Cercle d'études et de documentation de la maîtrise et des cadres.** But: répondre à un besoin et à des demandes plusieurs fois formulées par les cadres et agents de maîtrise de la région de Fourmies qui ont pu bénéficier de la formation donnée par les stages de perfectionnement et de formation psychologique de la maîtrise et des cadres et désireux de participer à des travaux de complément de culture générale et de documentation. Siège social: 18, rue Gambetta, Fourmies.

31 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Fédération des aéro-clubs du Jura.** But: coordonner les efforts tendant à faciliter et à vulgariser, dans le ressort du département du Jura, la connaissance de l'aéronautique, la pratique de l'aviation et celles des différentes autres formes d'activités aéronautiques. Siège social: hôtel de Genève, Lons-le-Saunier.

31 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Comité d'intérêts de quartier, 8e canton Sud-Ouest (Plaine).** But: défense des intérêts moraux et matériels des habitants du quartier. Siège social: Select-Bar, 49, place Jean-Jaurès, Marseille.

31 mai 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des propriétaires forestiers sinistrés de guerre du littoral méditerranéen.** But: assurer la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres. Siège social: 90, boulevard Longchamp, Marseille.

31 mai 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Haltéro-culturiste lyonnais.** But: pratique de l'haltérophilie et de la culture physique. Siège social: 2, rue Richan, Lyon.

31 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Péronne. **Comité interprofessionnel du logement Albert-Meaulte.** But: venir en aide aux salariés et appointés de la ville d'Albert, pour la construction de maisons familiales destinées à la propriété individuelle. Siège social: hôtel de ville, Albert.

31 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. **Association de parents d'élèves de l'école de filles du Donjon.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de filles du Donjon.

31 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Anne de Mortrée.** But: aide à l'action des maîtres de l'école Sainte-Anne; entr'aide familiale; bourses d'honneur en faveur d'élèves méritants, en représentation des parents d'élèves, et auprès des pouvoirs publics. Siège social: école Sainte-Anne, Mortrée.

31 mai 1952. Déclaration à la préfecture d'Arras. **Société des anciens combattants des deux guerres de Vélu.** But: conserver les liens de bonne camaraderie contractés au front et perpétuer le souvenir des morts pour la patrie. Siège social: mairie de Vélu.

31 mai 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association des théâtres romains de Fourvière.** But: aider à la connaissance de la cité antique de Lyon, et spécialement du théâtre et de l'Odéon romain découverts sur la colline de Fourvière; aider à l'aménagement d'un musée archéologique à cet endroit. Siège social: 6, rue de l'Antiquaille, Lyon.

31 mai 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Saint-Michel.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école de filles Saint-Michel, 50, rue du Professeur-Grignard, Lyon.

31 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Nontron. **Amicale laïque du Bourdeix.** But: défendre, développer et prolonger l'école. Siège social: école publique, le Bourdeix.

31 mai 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Avranches. **La Genestaise.** But: créer et soutenir toutes œuvres de jeunesse et d'adultes tendant à l'éducation populaire de la paroisse de Genêts. Siège social: au presbytère, rue Nationale, Genêts.

3 juin 1952. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Les Enfants de Vertaizon.** But: étude et exécution de la musique, ainsi que l'organisation de séances de cinéma éducatif et de séances théâtrales. Siège social: salle communale de Vertaizon.

3 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. **Comité professionnel du logement de la caisse d'entr'aide des sanatoriums et établissements de cure du plateau d'Assy.** But: mise en œuvre de tous les moyens pour construire et gérer, sur le plateau d'Assy, un immeuble à destination d'appartements à louer, réservés aux salariés des établissements de cure du plateau d'Assy. Siège social: caisse d'entr'aide, plateau d'Assy, Passy.

3 juin 1952. Déclaration à la préfecture de l'Yonne. **Les Amis de l'école de Sougères-sur-Sinotte.** But: organisation de fêtes et matinées scolaires et voyage scolaire annuel pour les vacances. Siège social: mairie de Sougères-sur-Sinotte.

3 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. **Œuvre de la colonie de vacances de Montmorillon.** But: favoriser et organiser les séjours en colonie de vacances des enfants de Montmorillon; réaliser les moyens financiers nécessaires à son fonctionnement. Siège social: mairie de Montmorillon.

3 juin 1952. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. Fanfare de Nouzilly **L'Espoir.** But: enseigner la musique, former des élèves et donner des concerts. Siège social: mairie de Nouzilly.

3 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de la Châtre. **Société féminine d'encouragement aux sports et de basket-ball.** But: pratique des sports. Siège social: au bourg de Chassignolles.

3 juin 1952. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Ecole niçoise de coiffure.** But: apprentissage et préparation au certificat d'aptitude professionnelle et brevet professionnel. Siège social: 23, boulevard Victor-Hugo, Nice.

3 juin 1952. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Groupe motocycliste de Saint-André-de-Nice.** But: répandre le goût des sports mécaniques. Siège social: quartier Lavallière, Saint-André-de-Nice.

3 juin 1952. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Club athlétique des bois africains (C. A. B. A.).** But: pratique des sports et en particulier du football. Siège social: 185, avenue du Professeur-Bergonié, Bègles.

3 juin 1952. Déclaration à la préfecture du Gard. **Football-Club Sprint.** But: pratique du football association et athlétisme. Siège social: Sprint-Bar, 26, rue Traversière, Nîmes.

3 juin 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Les Martins-Pêcheurs des Casseaux.** But: développement du tourisme, pêche et humour. Siège social: 76, faubourg des Casseaux, Limoges.

4 juin 1952. Déclaration à la préfecture de Besançon. **Association régionale des œuvres de vacances de l'enseignement technique de l'académie de Besançon.** But: organisation des camps et colonies de vacances en faveur de l'enseignement technique. Siège social: 10, rue de la Convention, Besançon.

4 juin 1952. Déclaration à la préfecture du Loiret. **Bâtir** (comité interprofessionnel du logement du Loiret). But: encourager, promouvoir l'amélioration de l'habitat et construire ou faire construire toutes habitations, favoriser le logement familial des salariés du département du Loiret dans des conditions d'hygiène et de moralité. Siège social: 50, rue de Limare, Orléans.

4 juin 1952. Déclaration à la préfecture du Gard. **Nîmes-Baskot-Club.** But: pratique de l'éducation physique et des sports Siège social: Sans-Souci-Bar, 5, boulevard Gambetta, Nîmes.

4 juin 1952. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Association sportive de la Compagnie algérienne de tracteurs (A. S. C. A. T.).** But: faire disputer à son équipe les championnats corporatifs de football de la région algéroise. Siège social: à la Compagnie algérienne de tracteurs, quartier Lavigerie, Maison-Carrée.

4 juin 1952. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Association des maires du département des Vosges pour la défense de leur fonction et des intérêts communaux.** But: rendre effective la solidarité qui doit exister entre les communes; collaborer d'une façon efficace avec les représentants du Gouvernement pour améliorer l'administration communale; faciliter la mission des maires, soutenir ses membres et les défendre au besoin contre toutes mesures arbitraires; étudier en commun l'application des lois nouvelles. Siège social: hôtel de ville d'Epinal.

4 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Comité de défense des usagers de l'eau.** But: recherche des intérêts des usagers de l'eau (potable, distribution, adduction). Siège social: mairie du Cannet.

4 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. **Secrétariat social des Landes.** But: établissement et fonctionnement d'un secrétariat social, centre de formation, de documentation et d'initiatives sociales. Siège social: 6, place Lonné, Dax.

4 juin 1952. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Club de tir aux pigeons d'Alger.** But: pratique du tir au vol. Siège social: Au Vieux Saint-Hubert, 53, rue Michelet, Alger.

4 juin 1952. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Mitidja-Club Fondouk.** But: grouper tous jeunes gens, sans distinction, désirant pratiquer les exercices physiques, et notamment le football. Siège social: café-hôtel de France, Fondouk.

4 juin 1952. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Association des artistes libres et des heures libres.** But: œuvre artistique et sociale; grouper des genres différents, faciliter des relations entre professionnels et amateurs, encourager ceux qui occupent sainement leurs heures libres en pratiquant un art, organiser des visites et réunions éducatives. Siège social: 6, boulevard du Président Wilson, Bordeaux.

4 juin 1952. Déclaration à la préfecture de la Somme. **Association des œuvres sociales des P. T. T. du département de la Somme.** But: faire fonctionner et développer les œuvres sociales des P. T. T. particulières au département de la Somme. Siège social: 14, rue Lemerchier, Amiens.

5 juin 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Le Bambou.** But: pratique des danses modernes, musique et littérature. Siège social: 32, rue Adolphe-Thiers, Marseille.

5 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association sportive des Forges et chantiers de la Méditerranée.** But: développement de la pratique du football au sein de l'usine. Siège social: 31, boulevard d'Harfleur, le Havre.

5 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. **Amicale laïque Saint-Laurent de Cognac.** But: éducation scolaire, péri et post-scolaire. Siège social: école publique Saint-Laurent, Cognac.

5 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Verdun. **Le Poisson d'Etain.** But: pêche et pisciculture; repeuplement. Siège social: chez le président, Etain.

5 juin 1952. Déclaration à la préfecture d'Angers. Société **Les Vrais Amis réunis.** But: organisation de loisirs, pratique de jeux de société. Siège social: le Chapeau, Chalonnes-sur-Loire.

5 juin 1952. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Association des parents d'élèves des écoles publiques du Versoud.** But: instruction et éducation des jeunes. Siège social: école de garçons, le Versoud.

5 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Entente cheminots Fouga de Béziers.** But: développer le sport nautique. Siège social: café Moderne, 79 *bis*, avenue Maréchal-Foch, Béziers.

5 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. **Comité d'érection d'un campanile.** But: édification d'un campanile, démarches et opérations nécessaires pour y parvenir. Siège social: chez M. Bionnier, Pouzol.

5 juin 1952. Déclaration à la préfecture du Gard. **Orphelinat national des chemins de fer de France et des pays d'outre-mer.** But: aide morale et matérielle aux orphelins des adhérents. Siège social: 42, rue Enclos-Rey, Nîmes.

6 juin 1952. Déclaration à la préfecture de police. L'association départementale de Paris et de la Seine **France-Canada** transfère son siège social du 1, rue Taitbout, au 58, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.

6 juin 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Association des parents d'élèves de l'école de Portiragnes.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: école privée de filles, Portiragnes.

6 juin 1952. Déclaration à la préfecture de la Marne. **Association cantonale du Mouvement national d'épargne de Vertus.** But: défense et développement de l'épargne. Siège social: mairie de Vertus.

6 juin 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Cyclotourisme de la Familiale.** But: organisation de sorties collectives à bicyclette. Siège social: 126, rue Armand-Dutreix, Limoges.

7 juin 1952. Déclaration à la préfecture de Draguignan. **Sporting-Club Draguignan-le Muy.** But: pratique des sports en général et du football en particulier par la fusion du Sporting-Club dracénois et du Stade muyois. Siège social: Café des Négociants, Draguignan.

7 juin 1952. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Amicale du Merle blanc.** But: prospérité du quartier. Siège social: Au Merle blanc, 1, route de Vertou, Nantes.

7 juin 1952. Déclaration à la préfecture de Carcassonne. **Ball-Trap-Club du Fresquel.** But: tir aux armes de chasse. Siège social: 11, rue A.-Ramon, Carcassonne.

7 juin 1952. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Amitié Orléans-Dundee.** But: resserrer les liens d'amitié existant entre la ville d'Orléans et celle de Dundee (Ecosse) et faciliter toutes relations culturelles entre les deux villes. Siège social: hôtel de ville d'Orléans.

9 juin 1952. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Vespa-Club de Beausoleil.** But: développement touristique et sportif. Siège social: 10, boulevard de la République, Beausoleil.

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 février 1951: page 1179, 1re colonne, 1re insertion, **Amicale des parents d'élèves et des anciens élèves de l'école publique de Villefranche-d'Allier,** au lieu de: « sous-préfecture de Vichy », lire: « sous-préfecture de Montluçon ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 mars 1952: page 3088, 2e colonne, 1re insertion, au lieu de: « **Ecole libre de filles de Corconne** », lire: « **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Corconne (Gard)** ».

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

7 janvier 1952. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de Lille le 28 mai 1952.) **Vélo-Club Italia.** But, pratique du sport et du cyclisme. Siège social: 13, rue du Molinel, Lille.

12 mai 1952. Arrêté du ministre de l'intérieur (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Béthune le 4 juin 1952). **Union des associations polonaises catholiques en France.** But: développement de l'esprit catholique; maintien des traditions polonaises; éducation physique et morale; approfondissement des relations amicales avec le peuple français. Siège social: 99, rue Emile-Zola, Lens.

Paris — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.